



**Patrimoine mondial et compétition politique :
l'extraversion comme logique d'adaptation, de projection
et de résistance**

Julia Gascon

► **To cite this version:**

Julia Gascon. Patrimoine mondial et compétition politique : l'extraversion comme logique d'adaptation, de projection et de résistance. Science politique. 2013. dumas-00948142

HAL Id: dumas-00948142

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00948142v1>

Submitted on 17 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Julia Gascon

Mémoire de Master 2 Recherche en Études africaines

mention Science politique

**PATRIMOINE MONDIAL ET COMPÉTITION POLITIQUE :
L'EXTRAVERSION COMME LOGIQUE D'ADAPTATION, DE
PROJECTION ET DE RÉSISTANCE**

**LE CAS DE LA ZONE DE CONSERVATION DU NGORONGORO,
TANZANIE**

Sous la direction de Madame Johanna Siméant, Professeure des universités

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

UFR 11 Science Politique

2012/2013



REMERCIEMENTS

Je remercie Johanna Siméant pour son écoute, sa disponibilité et ses conseils toujours très avisés. Ses encouragements et sa confiance tout au long de ce travail de recherche ont été une source précieuse de motivation. Merci également d'avoir généreusement consacré des crédits de recherche au financement de mon billet d'avion et de celui d'autres étudiants.

Je remercie Marie-Emmanuelle Pommerolle pour sa disponibilité durant toute l'année, ses conseils bibliographiques, et pour m'avoir encouragée à contacter Marie-Aude Fouéré.

J'adresse également mes remerciements à Marie-Aude Fouéré qui, depuis Nairobi, a eu la gentillesse et la patience de toujours trouver le temps de m'aider dans les démarches administratives pour obtenir mon permis de recherche et de m'adresser des références bibliographiques.

Merci à mes enquêtés de s'être prêtés au jeu de la recherche en me consacrant un peu de leur temps.

Merci également à toutes les personnes qui ont fait de ce premier terrain en Afrique une aventure extraordinaire : merci à Laurence et Jon de m'avoir hébergée lors de mes passages à Dar es Salaam ; merci à Lise, Julie et Dave d'avoir partagé avec moi les bons moments d'une colocation à Arusha ; enfin, merci à toute l'équipe de l'Alliance française de m'avoir accueillie parmi eux en m'autorisant un véritable « squat » du bar et de la connexion Internet. Je remercie mes amis Saning'o et Bahati qui m'ont fait découvrir des visages insoupçonnés de la Tanzanie.

Ma reconnaissance va à tous mes amis pour leur présence, leur affection et leur enthousiasme ; vous m'avez donné des ailes tout au long de ces années :

A l'équipe de la BULAC (« la famille ! ») : merci à Mehdi (que dire?!) pour son soutien en béton plus qu'armé, à Hanne pour son calme et son enthousiasme inébranlables, à Enezia pour son infaillible bonne humeur qui nous a portés jusqu'au bout, à Justine pour ses remarques perspicaces et l'adresse du Chinois !

A Julie pour son écoute toujours attentive, à Florencia et Maxime, avec lesquels j'ai vu naître les premières joies de la recherche.

A mon équipée bordelaise : Juliette, Marie, Nolwenn et Sophie, pour m'avoir accueillie et partagé avec moi votre Senseo et vos moments d'écriture. Merci à Clément et Fabien, mes deux mousquetaires ; à Chloé et Maud pour avoir été là à chaque moment de doute.

Merci à « la team de la rue Buffon » pour son accueil au sein de la famille et ses encouragements sans cesse renouvelés depuis maintenant trois ans.

Pour les relectures, un grand merci à mamie Ginette, à Cécile et Mehdi. Ce texte ne serait pas le même sans vos lectures attentives.

Je n'exprimerai jamais assez ma reconnaissance et ma gratitude envers ma famille, sans laquelle cette superbe expérience tanzanienne n'aurait pu voir le jour, aussi bien par son soutien financier que par l'énergie qu'elle a su me procurer dans les moments plus difficiles. J'espère vous avoir fait voyagé avec moi. Un remerciement particulier à ma cyber-grand-mère qui m'étonne un peu plus chaque jour.

Enfin, merci à ma mère et à Laura, mes deux alliées que j'entraîne dans mon sillage parfois tumultueux et qui sont toujours d'un soutien sans faille.

À mon père.

Table des matières

Remerciements.....	2
Liste des acronymes.....	5
Introduction.....	6
<i>Présentation de la zone de conservation du Ngorongoro.....</i>	<i>7</i>
<i>Mon terrain de recherche.....</i>	<i>9</i>
<i>Retours méthodologiques.....</i>	<i>14</i>
Présentation de soi.....	14
Obtenir des contacts.....	15
Méthodes d'enquêtes.....	16
<i>Choix du terrain : pistes réflexives.....</i>	<i>17</i>
PREMIÈRE PARTIE : LA FABRIQUE INTERNATIONALE DU PATRIMOINE : ORIGINES EXOGÈNES ET NORMALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES.....	20
Chapitre 1. L'histoire de la zone de conservation du Ngorongoro, incarnation de l'évolution des paradigmes occidentaux de la conservation.....	21
<i>La zone de conservation du Ngorongoro : héritage colonial et lobbying conservationniste.....</i>	<i>21</i>
<i>Convertir un capital environnemental en un capital économique : quand le « patrimoine naturel » se met au service du développement.....</i>	<i>26</i>
Chapitre 2. Le programme de développement du patrimoine culturel au Ngorongoro : promouvoir l'orthodoxie internationale du patrimoine dans les politiques publiques nationales en Tanzanie.....	36
<i>Les entrepreneurs internationaux du patrimoine : interfaces privilégiées entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires</i>	<i>37</i>
<i>Normalisation des politiques publiques du patrimoine au Ngorongoro : entre contraintes extérieures et intériorisation de normes neo-libérales.....</i>	<i>47</i>
DEUXIÈME PARTIE : CONTRÔLE ET REDÉPLOIEMENT DE L'ÉTAT DANS LA NCA.....	57
Chapitre 3. Encadrement de la NCA par l'État tanzanien : la “dialectique du contrôle et de la participation”.....	57
<i>Patrimonialisation et présidentialisation.....</i>	<i>58</i>
<i>« we simply act on government directives » : contrôler un territoire par les administrations.....</i>	<i>60</i>
Les modes de recrutement du « Board of directors » et des autorités politiques locales.....	61
Encadrement partisan.....	62
<i>Pastoral Council et réunions publiques dans la NCA : une participation sous contrôle.....</i>	<i>64</i>

Chapitre 4. Wildlife industry et privatisation de l'Etat : « We need each other »	72
<i>Promouvoir la NCA : stratégies et convergence d'intérêts entre secteurs public et privé</i>	73
Les professionnels du tourisme dans la NCA	74
Co-promotion du patrimoine naturel tanzanien	75
<i>Pratiques de développement : « décharge étatique », morale de la responsabilité et modelage territorial</i>	78
<i>Pratiques de « chevauchement » et capture des ressources patrimoniales par une élite locale et nationale</i>	83
TROISIÈME PARTIE : MAINTIEN EN DÉPENDANCE ET FORMES DE RÉSISTANCES DES POPULATIONS LOCALES	89
Chapitre 5. Modeler le paysage patrimonial : entre paupérisation et folklorisation des populations locales	91
<i>La marginalisation des « local communities »</i>	91
<i>Mettre en scène le patrimoine culturel : « ethnic show » et dérives essentialistes</i>	100
Chapitre 6. Des formes de résistances maasai dans la NCA	109
<i>Transgressions et actes de résistance au quotidien</i>	109
<i>Des formes légales de résistance : ONG et « word warriors »</i>	114
Conclusion	124
Sources bibliographiques	127
Annexes	132
<i>Annexe 1. Liste des entretiens</i>	133
<i>Annexe 2. Historique de la zone de conservation, depuis sa création jusqu'à celle de la l'Autorité de Conservation du Ngorongoro (NCAA)</i>	136
<i>Annexe 3. Diagramme représentant l'évolution de la fréquentation touristique du site, en comparant tourisme national/international entre 1999 et 2009</i>	138
<i>Annexe 4. Diagramme représentant l'évolution des entrées financières générées par le tourisme entre 1999 et 2009</i>	139
<i>Annexe . Photographie du cratère du Ngorongoro</i>	140
<i>Annexe 6. Musée d'Olduvai et reproduction des empreintes de pieds humains datant d'il y a plus de 3,6 millions d'années</i>	141

LISTE DES ACRONYMES

CCM : Chama cha Mapinduzi

EIA : Environmental Impact Assessment, ou Evaluation de l'impact sur l'environnement

IFI : Institutions financières internationales

KMSC : Kilimanjaro Mountain Safari Club

MAE : Ministère français des Affaires étrangères et européennes

MNRT : Ministry of Natural Resources and Tourism, ou Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme

NCA : Ngorongoro Conservation Area, ou zone de conservation du Ngorongoro

NCAA : Ngorongoro Conservation Area Authority, ou Autorité de conservation du Ngorongoro

PAS : Plans d'ajustements structurels

PC : Pastoral Council

PWC : Pastoral Women Council

RGHP : Réserve géologique de Haute-Provence

TANAPA : Tanzania National Parks

TNRF : Tanzania Natural Resources Forum

INTRODUCTION

En juin 2010, un journaliste française spécialisé sur l'Afrique de l'Est, vivant en Tanzanie, accuse l'Unesco d'avoir impulsé la décision des parlementaires tanzaniens d'expulser une partie des populations vivant dans la zone de conservation du Ngorongoro, site inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial¹. Force est de constater que ce type de pratiques a longtemps été à l'origine de la création de parcs nationaux, chassant les populations locales perçues comme menaçantes pour la survie d'un écosystème. Contrairement à cette logique des parcs nationaux, la zone de conservation présente une originalité puisqu'elle est justement connue pour être l'une des premières entreprises de conservation d'un espace naturel supposée privilégier la coexistence de la nature, sa faune et sa flore sauvage, avec la présence d'activités humaines.

Cet événement pose le problème du rapport de force entre politiques internationales et politiques publiques nationales du patrimoine. Dans quelle mesure les premières contraignent les secondes, et sur quels modes ? Tel était le point de départ de cette étude, à savoir la diffusion de normes et donc l'expression d'un rapport de force à travers les politiques patrimoniales : que choisit-on de préserver ? Quelles sont les acteurs et les pratiques légitimes dans le secteur des politiques publiques du patrimoine en Tanzanie ? Ces premières questions de recherche ont conduit à une réflexion sur le patrimoine.

Qu'est-ce-que le « patrimoine » ? Je prends ici la définition communément acceptée du « patrimoine » comme étant « l'héritage du passé, dont chacun a la possibilité de profiter aujourd'hui, mais dont il convient aussi d'assurer la transmission aux générations futures »². Dès lors, ce que j'appelle tout au long de cette étude « patrimonialisation » désigne le processus de mise en patrimoine d'éléments matériels ou immatériels sélectionnés – consciemment ou inconsciemment – car considérés comme hérités et devant être transmis. Trois étapes peuvent être dégagées : désignation de l'objet – culturel, naturel ou immatériel –, puis mise en œuvre d'actions de préservation et enfin « spectacularisation »³, de celui-ci. La patrimonialisation est donc un processus éminemment politique dans la mesure où il façonne un rapport au temps –le présent

1 <http://www.rue89.com/2010/06/27/chasses-de-leurs-terres-les-masai-sont-menaces-156143>, consulté le 23 novembre 2012.

2 Dominique Audrerie, Raphaël Souchier, Luc Vilar, *Le Patrimoine mondial*, PUF, Que sais-je, 1998, p 3

3 Marie-Anne Guérin, « Le patrimoine culturel, instrument de la stratégie de légitimation de l'Union européenne. L'exemple des programmes Interreg », *Politique européenne*, 2008/2 n° 25, p242.

puissant dans le passé des éléments modelant l'avenir –, un rapport à l'espace et à l'identité de groupes sociaux. Processus politique dans la mesure où, également, la patrimonialisation s'ancre dans les relations sociales par la mise en œuvre de politiques publiques, la création d'institutions spécialisées et de labels, la professionnalisation des questions patrimoniales (administrations, experts, techniciens, etc.), l'intervention de bailleurs de fonds, Ainsi, « *le patrimoine est l'objet d'enjeux politiques, économiques, culturels et identitaires. Il est souvent instrumentalisé pour servir ces enjeux. C'est ainsi qu'un patrimoine peut se construire, être déformé, manipulé en fonction des intérêts des acteurs* »⁴. Parce qu'il implique des acteurs sociaux, des relations et enjeux de pouvoir, il est nécessaire de questionner le processus de patrimonialisation : qui décide de ce qui doit être préservé et transmis ? Quels sont les discours mobilisés ? Et les intérêts servis ? D'une façon plus générale, que fait-on lorsque l'on patrimonialise quelque chose par l'apposition d'un label, la création d'un musée, ou toute autre initiative ayant pour objectif de conserver le patrimoine concerné « en l'état » ?

En conséquence, il semble pertinent d'appréhender la patrimonialisation comme un processus révélateur de rapports de forces entre différents acteurs, diverses pratiques au service d'enjeux spécifiques. *Les lieux de mémoire*, ouvrage rédigé sous la direction de l'historien Pierre Nora, montre ainsi comment la IIIe République française a créé des « lieux de mémoire » autour de symboles, de dates commémoratives, de monuments restaurés et mis en scène pour promouvoir les idéaux de cette nouvelle République. La mise en patrimoine n'est donc pas un acte neutre, mais bien une construction produite par une vision dominante et au service d'une relation de domination.

Cette anecdote journalistique m'a conduit à entreprendre une réflexion sur la notion de « patrimoine mondial », les discours qu'il mobilise, les acteurs sociaux qu'il implique ainsi que les pratiques qu'il produit. Par conséquent, j'ai choisi de prendre le cas du Ngorongoro comme révélateur de ce que ce processus de mise et de maintien, (un site pouvant être retiré de la Liste de l'Unesco) en patrimoine mondial produit en termes de compétition politique. Autrement dit, la patrimonialisation d'un objet génère une lutte entre divers acteurs dont la satisfaction de leurs intérêts respectifs passe par le contrôle de cet objet patrimonialisé.

Présentation de la zone de conservation du Ngorongoro

La zone de conservation du Ngorongoro [NCA] se situe dans le nord de la Tanzanie, dans la région d'Arusha. Etendue sur 8 292 km², cette zone est connue pour sa riche biodiversité. Le

4 Jean Boutrais et Dominique Juhé-Beaulaton « Nouvelles lectures des rapports société-nature », in Marie-Christine Cormier-Salem (eds.), *Patrimoines naturels au sud. Territoires, identités et stratégies locales*, Paris : IRD ; MNHN, 2005, p41

Ngorongoro Crater⁵ est le site le plus célèbre de la NCA, puisqu'il s'agit d'une caldera intacte et non submergée accueillant de nombreuses espèces animales, située sur le passage de la migration des gnous depuis le Serengeti voisin, et comptant également la plus forte densité de prédateurs du continent africain. Créée en 1959 et jouissant d'une semi-autonomie (*parastatal institution*), la NCA est promue site du Patrimoine mondial naturel par l'Unesco en 1979, puis *Biosphere Reserve* par le programme "Man and Biosphere" (MAB) de l'Unesco en 1981. Tout au long du XX^e siècle, la localisation de la NCA dans la vallée du Grand rift attire de nombreux archéologues. En 1960, on découvre dans les Gorges d'Olduvai les vestiges du premier Homo habilis retrouvé à cette époque. A Laetoli, c'est au cours des années 1970 que Mary Leaky met au jour des empreintes de pieds humains datant de 3,6 millions d'années⁶ et figées dans les cendres suite à l'éruption volcanique du Sadiman, volcan situé sans l'actuelle zone de conservation. En 2010, ces deux sites ont été labellisés Patrimoine culturel de l'humanité, faisant de la NCA un « mixed World Heritage site ».



Localisation de la zone de conservation du Ngorongoro et des trois villes où je me suis rendue pour cette étude. Source : <http://www.voyageafricain.com/aire-de-conservation-du-ngorongoro.html> et retouchée par mes soins.

⁵ Voir annexe 5. Photographie du cratère du Ngorongoro.

⁶ Voir annexe 6. Musée d'Olduvai et reproduction des empreintes de pieds humains datant d'il y a plus de 3,6 millions d'années

Mon terrain de recherche

Lors de mon terrain, deux processus étaient en cours concernant la NCA. Le premier concerne la décentralisation de la tutelle sur les sites de Laetoli et d'Olduvai. En effet, l'Autorité de conservation du Ngorongoro [NCAA] a été créée pour administrer les ressources naturelles du site, faune et flore. Des vestiges archéologiques ayant été découverts dès les années 1930 à Olduvai et Laetoli, ces deux sites ont été mis sous l'autorité de la Division des Antiquités du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme [MNRT] lors de la création de la NCA. Aujourd'hui, suite à la double labellisation par l'Unesco, la NCAA et le MNRT ont signé un mémorandum d'entente afin de regrouper les deux sites archéologiques et le reste de la NCA sous une même autorité, celle de la NCAA, souhaitant une “meilleure gestion” de l'ensemble de la zone.

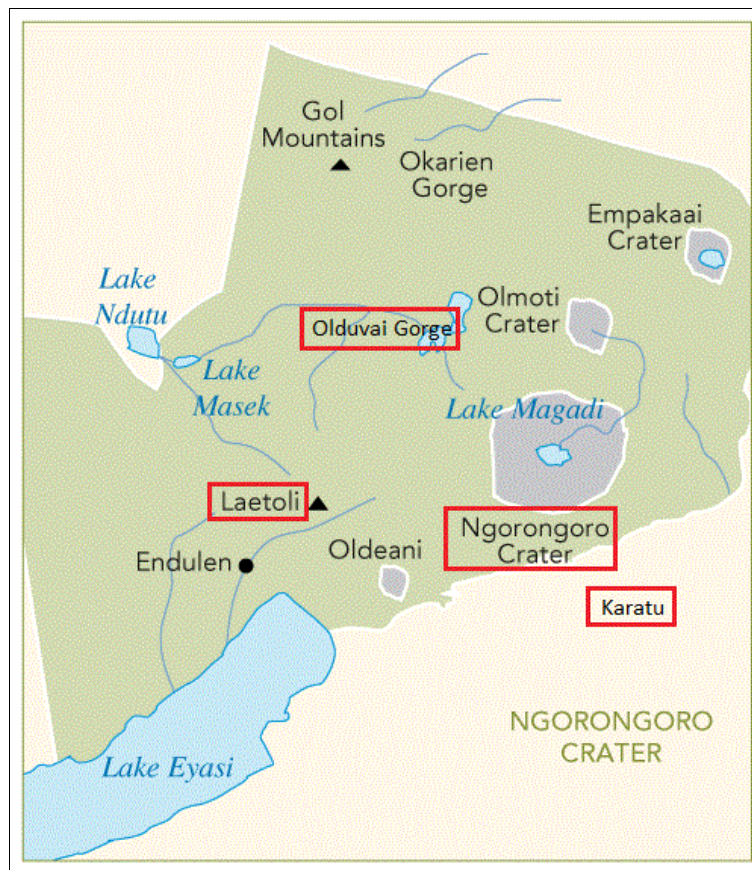
Le second processus concerne un projet de développement pour le Ngorongoro répondant à un appel à projet européen soutenant les initiatives de valorisation du patrimoine culturel en Tanzanie. Suite à une proposition de mécénat par une entreprise française, l'Ambassade de France, par le biais d'un assistant technique en patrimoine et tourisme détaché auprès du MNRT, a initié un projet de développement pour la NCA axé sur la promotion des sites d'Olduvai et de Laetoli. Avec l'appel européen, le projet prend une autre dimension et l'assistant technique convainc la NCAA d'être le porteur du projet dans le cadre du processus de décentralisation expliqué en amont. Les partenaires associés au projet sont au nombre de trois : la NCAA, porteuse du projet auprès de l'Union européenne, le Pastoral Council [PC], qui est le conseil chargé de défendre les intérêts des populations locales vivant dans la NCA, et l'Alliance française de Arusha. Le projet a été accepté par le programme européen lors de mon terrain ; il bénéficiera d'une subvention de 2 millions d'Euros et vise trois objectifs :

- *“To create an infrastructural network and a promotional plan for the fruition of Laetoli and Oldupai sites in order to attract new visitors and create new activities and job opportunities*
- *To contribute to raise among the local population a solid sense of ownership for the resources of the territory, for the project and its tools for local socio-economic development;*
- *To establish a fully functioning Geopark and submit the official candidature dossier to UNESCO aiming to obtain the Global Geoparks Status”⁷*

Concrètement, il s'agit de construire à Olduvai un nouveau musée, accompagné d'un *community center*, lieu où les membres des populations locales pourront proposer des activités « traditionnelles » aux touristes (artisanat, restauration, ...). À Laetoli, le projet souhaite mettre en place un centre d'interprétation autour des empreintes de pieds humains. Il soutient aussi la création

7 Dossier de candidature du projet pour la NCA, p 24.

d'initiatives culturelles, assurées par l'Alliance française d'Arusha avec le concours des écoles de la région d'Arusha. Enfin, l'intégralité de ces mesures de valorisation entre dans le cadre des "Geoparks philosophy and strategy"⁸, et devrait permettre à la NCA d'obtenir le label Geopark d'ici trois ans. Ce label est attribué sous l'égide de l'Unesco ; il s'appuie sur la valeur écologique d'un site mais reconnaît surtout la gestion globale d'un territoire, espace socialement investi, qui doit associer la protection de patrimoines – naturel, culturel, matériel et/ou immatériel – à un « développement » économique durable et intégrant les populations locales.



Carte de la zone de conservation et des sites mentionnés dans cette étude. Source : <http://www.dikdik.ch/dikdik-tours-ngorongoro.php>, retouchée par mes soins.

Étudier un site doublement – et bientôt triplement – labellisé Unesco inscrit cette étude dans le courant de la sociologie du « développement » et de ses acteurs sociaux. En effet, la création du Centre du Patrimoine mondial institutionnalise une nouvelle façon de penser le patrimoine : il n'est plus seulement un outil politique, mais prend une dimension économique et intègre l'éventail d'instruments de « développement » des organisations internationales.

8 *Idem*, p 24

Selon Gilbert Rist⁹, durant les années 1980 le discours du « développement » reprend les idées de « la nouvelle mode occidentale de l'écologie »¹⁰. Dès lors, le développement ne doit plus être industriel car néfaste dans un monde dont la finitude ne peut plus être ignorée, mais "durable". À l'origine du terme, on trouve notamment les ONG IUCN et WWF¹¹, principales institutions consultatives de l'Unesco dans ses missions de protection de patrimoines naturels. L'Unesco s'inscrit donc entièrement dans cette démarche de « développement durable » selon lequel, malgré un flou sémantique souligné par Rist, une conciliation entre activités humaines et usage raisonné des ressources naturelles est possible. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, défend l'idée que le « développement » – autrement dit, le système de production garantissant une croissance économique – se donne à considérer comme la solution pour fournir aux individus les conditions de leur bien-être. Dès lors, le « développement » tel que conçu par le système de production occidental est admis comme nécessaire à la réalisation du bien-être. Diffusé par les programmes des organisations internationales, ce discours est repris par le « Sud » et permet au « Nord » d'assurer les conditions de sa domination en modifiant les modalités du « bon développement » et en mettant les pays du Sud face à de nouvelles conditionnalités, réaffirmant une relation asymétrique.

Le concept de patrimoine mondial est une forme que prend le discours du « développement durable » et permet le renforcement d'une domination occidentale tout en intégrant le discours du *community-based development*, promu par les institutions financières internationales. La patrimonialisation d'un territoire aurait donc plus pour finalité de contribuer au maintien d'un système dominant, à la fois par les acteurs qu'elle implique, leurs discours et leurs pratiques. Ainsi, une étude du Ngorongoro permet de voir dans quelle mesure le « développement durable », qui conditionne dorénavant le financement de projets d'aide au développement comme celui du Ngorongoro, "digère" par la labellisation de Patrimoines mondiaux les inquiétudes occidentales quant à la conservation de la nature, diffuse des normes patrimoniales qui d'une part entrent en résonance avec l'Afrique telle que fantasmée par l'Occident, et d'autre part permet le maintien d'une pensée occidentale dominante.

Reprenant la démarche de Rist pour l'appliquer au patrimoine, cette étude tente de montrer comment le concept de « patrimoine mondial », qui a rejoint l'ensemble de ces notions communément acceptées et réinvesties dans les discours d'institutions sans que l'on en s'interroge sur ce qu'elles signifient, est un construit social universalisé qui participe à la diffusion de normes

9 Gilbert Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007 (1ère éd. 1996), 483p

10 Gilbert Rist, *Op. Cit.*, p 312

11 En 1980, ces deux ONG participent avec le PNUD à la rédaction d'une étude intitulée « World Conservation Strategy ; Living Resources Conservation for Sustainable Development », in Gilbert Rist, *Op. Cit.*, p 316

au service du renouvellement de la domination de l'Occident.

La littérature sur les politiques de conservation est relativement importante. Concernant l'Afrique de l'Est, elle est largement ancrée dans l'univers académique anglo-saxon. Par conséquent, cette étude tente en toute humilité d'apporter sa contribution aux sciences sociales francophones en investissant un terrain de recherche peu étudié par ses dernières : la Tanzanie. La littérature scientifique mobilisée pour ce travail relève davantage de l'anthropologie que de la science politique et a été éclairante en de nombreux points. Sur la problématique générale de la conservation de patrimoine naturel, la plupart des études se sont particulièrement portées sur les effets de ces politiques à l'égard de sociétés pastorales ou agropastorales au sein de territoires tels que le Ngorongoro : changements observés dans les modes de vie, phénomène de paupérisation suite à l'application de législations visant à protéger un espace, ... Notre étude ne délaisse pas ces aspects, mais défend une approche socio-politique en mettant en relief la façon dont un territoire patrimonialisé devient un enjeu de contrôle pour les acteurs impliqués d'une façon ou d'une autre dans ces politiques publiques du patrimoine : arène internationale de la conservation, État tanzanien, industrie touristique et populations locales. Car de ce contrôle territorial dépend l'accès aux multiples ressources qu'il génère.

Par la patrimonialisation culturelle, on aborde la question de la tradition. Eric Hobsbawn et Terence Ranger¹² ont montré comment le registre de la tradition participe aussi de la légitimation de groupes sociaux. Dans son étude sur les masques dogons, Anne Doquet quant à elle a montré comment la mise en patrimoine de pratiques dites « culturelles » fige celles-ci là où passe le touriste. Nous inspirant de ces travaux, nous voulons montrer qu'au Ngorongoro, la mise en scène de la « tradition » maasai ou hadzabe renvoie ces populations à une identité figée qui n'est pas sans rappeler le « bon sauvage » des empires coloniaux. En miroir, ce folklore touristique réassigne le touriste à une identité d'être « civilisé » et « moderne ».

Cette étude a pour ambition de montrer comment la patrimonialisation, par les labels internationaux de l'Unesco notamment, transforme un territoire en territoire-ressource et devient le lieu d'une compétition politique entre les acteurs que ce processus implique. Inscrite dans le discours et les pratiques de « développement », cette compétition est circonscrite à la pensée dominante du développement durable, incarnée par une communauté épistémique – groupes d'experts reconnus comme légitimes sur la scène internationale – qui occupe les arènes internationales de la préservation de patrimoines naturels et culturels, telle que l'Unesco.

Si les politiques patrimoniales au Ngorongoro montrent une adaptation au discours

12 Eric Hobsbawn, Terence Ranger, *L'invention de la tradition*, Editions Amsterdam, 2006, 370p

international de la conservation, elles ne peuvent être envisagées sur le seul mode d'une imposition de pratiques par l'Occident. En effet, la notion d' « extraversion »¹³ mobilisée en France par la science politique africaniste à partir des années 1970, permet de penser la part active jouée par les élites africaines dans le renforcement d'une situation asymétrique entre les puissances occidentales et les pays africains. En effet, le recours à l'international a permis à ces derniers de renforcer leur propre pouvoir au niveau national. Ainsi, dans le cadre de notre étude, le recours à l'aide européenne par l'Etat tanzanien pour « développer » le patrimoine du Ngorongoro permet à celui-ci de renforcer son emprise sur un territoire économiquement stratégique par les afflux touristiques qu'il génère. Les normes internationales du patrimoine, véhiculées ici par ce projet européen d'aide au développement et les acteurs internationaux qu'il mobilise, permettent donc à l'Etat tanzanien et à ses élites aussi bien politiques qu'économiques de projeter leurs propres intérêts à travers les politiques publiques patrimoniales. Ces stratégies d'extraversion renforcent la relation dominants/dominés et prend au Ngorongoro la forme d'un maintien de la dépendance de groupes sociaux politiquement et économiquement dominés – les populations locales vivant dans la zone de conservation – permis par les politiques patrimoniales : encadrement des modes de vie, législation restrictives au nom du « patrimoine » et foklorisation des « communautés locales » répondant aux attentes touristiques.

Cependant, les politiques publiques du patrimoine provoquent aussi des formes de résistance. Celles-ci s'expriment sur le mode de la transgression des interdits que la patrimonialisation établit et sont en ce sens des formes de remise en question d'un pouvoir étatique à la faveur d'un contrôle exercé par les populations vivant sur ce territoire. Mais parmi celles-ci, on observe que les élites s'opposant au pouvoir de l'Autorité de conservation du Ngorongoro mobilisent à leur tour des outils élaborés et privilégiés par les organisations internationales. La résistance puise donc aussi ses discours et pratiques dans les arènes internationales de la conservation, participant ainsi au maintien d'une pensée dominante occidentale.

A travers cette étude des politiques patrimoniales au Ngorongoro, l'extraversion intervient non seulement comme logique d'adaptation des politiques publiques tanzaniennes à des normes internationales de la conservation, mais aussi comme logique de projections des intérêts d'élites nationales qui instrumentalisent ces normes pour contrôler un territoire-ressource. Enfin, l'extraversion peut aussi être envisagée comme logique de résistance mobilisée par des élites locales intégrant la compétition pour la maîtrise de ce même territoire.

13 Jean-François Bayart, « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, n°5, 1999, pp. 97-120

Retours méthodologiques

Présentation de soi

Sur le terrain, je n'ai pas eu à travestir mon identité d'une quelconque façon et suis restée fidèle à mon statut d'étudiante-chercheuse travaillant sur les politiques du patrimoine au Ngorongoro, laissant mes interlocuteurs m'assigner le rôle qu'ils voulaient me donner :

- ⌚ future développeuse en quête d'enseignement pour l'assistant technique français du Ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme : cela m'a permis d'accéder au discours du développement, à la description des pratiques quotidiennes d'un développeur, à l'observation de son lieu de travail et à sa façon de travailler.
- ⌚ source d'information pour certaines des parties prenantes du projet de développement, ce qui m'a renseigné sur l'absence de communication et confirmé la mainmise de certains acteurs sur celui-ci vis-à-vis des autres partenaires impliqués.
- ⌚ chercheuse européenne et potentiel relais de publicité à convaincre de la dimension exceptionnelle de la zone de conservation pour les managers de l'Autorité de conservation [NCAA]. Le traitement de faveur que l'on m'a accordé (réception d'un invité choyé avec un buffet pour le petit-déjeuner et deux heures de présentation informelle dans de confortables canapés, mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur et guide pour visiter le cratère, cadeaux : stylo, t-shirts, casquettes, DVD publicitaire, ...) m'a permis de voir comment un chercheur peut être perçu comme un public à conquérir, la publication étant un outil de publicité supplémentaire, et de prendre contact avec un employé, guide, que je verrai à plusieurs reprises en dehors du cadre de la NCAA, ce qui donnera lieu à un tout autre discours que celui dispensé lors de ma visite, et très positif sur la NCAA.
- ⌚ Une potentielle tribune de revendication pour les ONG, ce qui invite à être attentif aux propos des enquêtés, mais permet également d'obtenir des informations objectives compulsées par ces structures : textes de lois, rapports, supports médiatiques, ...
- ⌚ Une curiosité pour la plupart de mes enquêtés : le fait d'être une jeune femme, seule, blanche et européenne a généralement joué en ma faveur, mes visites suscitant aussi bien la curiosité que la sympathie. Un autre ressort joue de façon non négligeable : mes démarches d'entretien ont également pu d'une manière générale flatter des egos de groupes dominants, notamment masculins (à l'exception de la directrice de l'Alliance française et de la chargée de communication de WWF, tous mes enquêtés sont des hommes). Pour les groupes sociaux dominés, c'est la multiplication des entrevues et l'établissement de relations amicales qui ont

permis d'obtenir des informations.

Obtenir des contacts

Tous les noms cités dans cette études ont été anonymisés.

Pour préparer mon terrain en Tanzanie, je suis entrée en contact avec l'Ambassade de France à Dar es Salaam deux mois avant mon départ, afin de connaître les formalités à remplir pour obtenir un permis de recherche. Expliquant en quelques lignes mon sujet à l'Attachée Coopération scientifique et universitaire, celle-ci me mit en contact avec Noël Henri, l'assistant technique au patrimoine détaché par l'Ambassade de France auprès du Ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme. Après l'échange de quelques courriers électroniques, il me proposa de me rencontrer à mon arrivée à Dar es Salaam. C'est par cet enquête que j'eus connaissance de l'existence du label Geopark et du projet de développement au Ngorongoro, ce qui me permit de limiter dans un premier temps un champ de recherche aux individus impliqués dans ce projet. C'est également en partie grâce à lui que je pus obtenir le nom des personnes impliquées dans le projet, et il est très probable que les contacter en son nom m'ouvrit des portes à la NCAA et Geopark.

À Arusha, mes colocataires travaillaient à l'Alliance française où elles m'introduisirent, me permettant non seulement de trouver un lieu de travail, mais aussi d'être régulièrement en contact avec la directrice du centre. Ainsi, plusieurs discussions informelles m'ont donné des clés pour comprendre le fonctionnement de la coopération culturelle française en Tanzanie, la directrice de l'Alliance française d'Arusha étant non seulement le relais de l'Ambassade dans le nord du pays mais également l'un de ses principaux partenaires en termes d'actions culturelles.

Concernant l'accès aux employés de la NCAA, je pus nouer un contact solide avec l'un des guides de la NCAA à la suite de mes entretiens avec les managers, qui m'invitèrent à visiter le cratère en mettant à ma disposition un véhicule avec chauffeur et ce jeune guide. J'ai donc passé un après-midi avec Amani, jeune chauffeur parlant assez peu anglais, et Elifuhara, guide maasai originaire de la NCA. Discutant tout au long de l'après-midi, j'ai tenté d'obtenir des informations sur les relations entre la NCAA et les populations locales. Je me suis rapidement heurtée à un discours très positif ou à des non-réponses (silence, changement de sujet, ...), réalisant alors que deux facteurs filtraient considérablement nos échanges. Tout d'abord, mes interlocuteurs m'ayant demandé qui je suis et ce que je fais ici, je comprends que la NCAA entreprend rarement ce genre de démarche auprès d'un visiteur. De fait, cela m'inscrit dans la catégorie « personne importante », ce qui nous amène au second barrage : la position de guide de la NCAA encourage Elifuhara à faire preuve de loyauté envers son employeur, face à un individu potentiellement proche de la NCAA.

Une fois cela compris, j'ai essayé de mobiliser différentes stratégies pour sortir du strict cadre guide/invitée ; outre nos jeunes âges qui nous rapprochent, l'humour et l'anecdote sont de bons moyens de "briser la glace". Cela m'a permis d'une part de détendre l'atmosphère, et d'autre part de mettre mes interlocuteurs en situation d'échanges et non plus seulement de donneur de savoirs vers un touriste-réceptacle. En fin de journée, je l'ai invité à me recontacter s'il se rend à Arusha, ce qu'il fera à deux reprises et permettra de sortir d'un propos censuré : au cours de notre entretien quelques jours plus tard, il utilisera d'ailleurs à plusieurs reprises l'expression « *this story is between you and me* ».

J'ai pu rencontrer Enyang Malaika, avocat maasai et enseignant-chercheur à Arusha, après avoir pris contact par courrier électronique avec Xavier Peron, anthropologue spécialiste des Maasai.

Je me suis également rendue au siège du journal local Arusha Times pour négocier un entretien avec le correspondant local du district du Ngorongoro. Cet entretien ne m'apportera malheureusement que très peu d'informations, le journaliste étant plus préoccupé de savoir comment j'avais eu son contact, visiblement flatté d'être une référence pour ma recherche.

Enfin, c'est par hasard, parmi les amis de mes colocataires (pas du tout impliquées dans le milieu de la conservation) que j'ai rencontré Sadiki, journaliste-documentariste maasai spécialisé sur les conflits entre la conservation et le pastoralisme.

Concernant les rencontres avec les ONG, elles n'ont pas toujours donné lieu à un entretien, soit qu'il n'y ait quasiment personne sur les lieux, soit que mon interlocuteur ne se présente pas au rendez-vous. La plupart du temps, j'ai procédé par audace, en me présentant directement au siège de celles-ci, expliquant ma démarche et demandant à parler à quelqu'un susceptible de me renseigner. On m'orienta alors vers les chefs de projets des ONG qui m'accordèrent parfois un entretien spontané (African Wildlife Foundation, Oxfam, Tanzania Pastoralist Community Forum, Tanzania Natural Resources Forum). Je fus néanmoins confrontée à de grandes difficultés lorsque je voulus rencontrer d'autres ONG : relances multiples, adresses introuvables sur Internet ou auprès de mes enquêtés, changement d'adresse sans que les voisins puissent me renseigner sur la nouvelle adresse, enquêtés qui ne se présentent pas au rendez-vous convenu.

Méthodes d'enquêtes

Afin d'avoir accès aux représentations des acteurs et à leurs pratiques quotidiennes, j'ai privilégié la forme des entretiens semi-directifs. Pour les enquêtés directement concernés par le projet de développement, j'ai cherché à leur faire décrire leurs activités quotidiennes, leur rôle au

sein du projet ainsi qu'à refaire l'historique de celui-ci. Pour mieux cerner qui sont ces agents du développement patrimonial, je leur ai demandé de revenir sur leur parcours professionnel. Les données sociologiques relevant plus de la sphère du privé (famille, loisirs, ...) n'ont en revanche pas pu être abordés, ou alors rarement. Cette difficulté s'explique par des informations plus délicates à obtenir dans des situations d'entretien formelles, la plupart du temps sur les lieux de travail des enquêtés, dans un environnement ne se prêtant pas toujours à sortir d'un cadre délimité par un sujet d'entretien. Plus encore, la quasi intégralité des entretiens se sont déroulés en anglais (sauf trois), et ce type d'informations sur l'environnement social des enquêtés demande une subtilité de langage qu'une langue étrangère ne me permettait pas d'adopter.

Dans une certaine mesure, j'ai également pu rassembler divers documents : littérature grise des ONG, vidéos de promotion de la NCA, textes juridiques et archives de presse disponibles en ligne, etc. Ces documents m'ont souvent permis de recouper des informations récoltées lors des entretiens, ou bien de confirmer des ébauches d'analyse pressenties sur le terrain.

Enfin, pour pallier la difficulté à accéder aux trajectoires personnelles de plusieurs enquêtés ou de professionnels travaillant dans les institutions considérées, j'ai parfois eu recours aux réseaux sociaux où ces derniers publient des informations personnelles : âge, études, parcours professionnel,... C'est ainsi que des sites tels que Facebook et LinkedIn ont pu me permettre de restituer l'environnement socio-professionnel de plusieurs acteurs sociaux.

Choix du terrain : pistes réflexives

Le choix de la Tanzanie comme terrain de recherche fut loin d'être une évidence. Avant cette expérience, rien ne me liait d'une manière ou d'une autre au continent africain, si ce n'est quelques jours de vacances au nord de celui-ci. Mon projet initial était de me rendre en Ethiopie suite à la récente labellisation d'une partie du pays konso. Malheureusement pour moi, je compris quelques mois avant mon départ que le sujet tel que je l'envisageais avait déjà été étudié, ce qui me décida à trouver un autre terrain pour étudier les pratiques et effets de labellisation « Patrimoine mondial » de l'Unesco. N'ayant aucune attache en Tanzanie, j'explique le choix de cette destination de différentes façons : tout d'abord, je voulais faire de cette plongée en immersion africaine un moyen de pratiquer l'anglais, consciente d'ajouter une difficulté à un terrain essentiellement basé sur des entretiens, mais prête à relever ce défi. Bien sûr, les entretiens perdent en finesse et en qualité dès lors que cet exercice implique de "rebondir" de façon spontanée sur les propos de l'enquêté ; et, si à la retranscription je me suis rendue compte de relances "manquées", j'ai néanmoins pu rassembler des informations me permettant de mener à bien cette étude.

La seconde explication quant au choix de la Tanzanie est beaucoup moins utilitaire et plutôt de l'ordre d'un imaginaire à satisfaire. Dans son article intitulé « Education, Tourism or Just a Visit to the Wild ? »¹⁴, Mwenda Ntarangwui, anthropologue kenyan enseignant aux Etats-Unis, s'intéresse aux motivations et aux prénotions de ses étudiants Afrique pour mieux en voir les effets sur leur façon d'appréhender les terrains kenyan et tanzanien. Il remarque une certaine attitude de dédain des étudiants vis-à-vis des touristes, comme si la position de chercheur faisait d'eux de meilleurs voyageurs¹⁵. Cette lecture invite l'étudiante-chercheuse que je suis à adopter une approche critique dans l'analyse de sa propre démarche : outre l'intérêt personnel que je porte aux problématiques du patrimoine, il est indéniable que le choix du Ngorongoro me place entièrement dans la même position que les touristes venus y chercher leur Afrique imaginée, l'argument scientifique ne servant que de prétexte pour mieux se détacher des touristes "quelconques" venus en masse admirer les lions se prélasser au soleil. Tout au long de mon développement, je souligne la façon dont le paysage du Ngorongoro a été / est modelé pour le regard occidental. Issue de la génération *Roi Lion*, je n'échappe pas à cette Afrique fantasmée.

La recherche scientifique, si elle semble donner un caractère plus « noble » à la venue du chercheur qu'à celle du groupe de touristes dont on peut avoir la caricature facile, n'échappe pas au fait que les 4x4 restent les mêmes et que la machine patrimoniale continue de tourner à plein régime. Cela a souvent pu susciter des « états d'âmes », partagée entre la fascination procurée par la beauté des lieux et l'impression d'un zoo à ciel ouvert.

14 Mwenda Ntarangwi, "Education, Tourism, or Just a Visit to the Wild?", *African Issues*, Vol. 28, No. 1/2, 2000, pp. 54-60

15 "On a recent visit to Ngorongoro Crater in Tanzania, students made it clear that they were appalled by the massive numbers of tourists in the crater and criticized the way in which tourists carried themselves and their unconcern for the local cultures. The students were making it clear that they considered themselves a higher and hence better breed of traveler than the tourist", Mwenda Ntarangwui, *Op. Cit.*, p 55



*L'auteure sur le terrain, visite du cratère du Ngorongoro, le 26 mars 2013.
Source : auteure.*

PREMIÈRE PARTIE : LA FABRIQUE INTERNATIONALE DU PATRIMOINE : ORIGINES EXOGÈNES ET NORMALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES

Dans la mesure où il est le produit d'une sélection qui cherche à protéger et mettre en lumière un objet là où d'autres sont voués à l'oubli, le patrimoine est un objet politique qui est le résultat d'un rapport de force. La préservation de patrimoines s'institutionnalise en 1972 avec la création du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Dès lors, les politiques du patrimoine s'inscrivent dans une démarche économique et fournissent un nouvel outil de développement pour les pays dits « du Sud » tout en entrant en résonance au « Nord » avec le nouveau courant du développement durable. En Tanzanie, la zone de conservation du Ngorongoro est un exemple de ces pratiques de « mise en patrimoine » qui fleurissent tout au long du XX^e siècle. Aujourd'hui, à travers l'ensemble des mesures patrimoniales prises au Ngorongoro, et plus particulièrement l'élaboration d'un nouveau programme de valorisation du patrimoine culturel, c'est la façon dont se crée un patrimoine national que nous voulons interroger. Le cas du Ngorongoro est révélateur de la manière dont le patrimoine peut être un instrument de diffusion de cadres de pensée dominants dans les pratiques implémentées par les politiques publiques nationales. L'élaboration d'une nouvelle politique patrimoniale au Ngorongoro montre comment le patrimoine tanzanien est un patrimoine extraverti dans la mesure où il mobilise une expertise légitime dans l'arène internationale du patrimoine et s'adapte à ses discours et pratiques. Sans que l'on puisse pour autant parler d'imposition, le patrimoine est ainsi révélateur de la persistance d'un rapport de domination « Nord/Sud » jusque dans le processus de définition de politiques publiques nationales.

Chapitre 1. L'histoire de la zone de conservation du Ngorongoro, incarnation de l'évolution des paradigmes occidentaux de la conservation

Située au nord de la Tanzanie à la frontière avec le Kenya, le district du Ngorongoro est l'un des cinq districts de la région d'Arusha. District divisé en deux zones, le nord est constitué de *game controlled area* où la chasse est autorisée sur licence, et recouvre 41% du district ; au sud s'étend la zone de conservation du Ngorongoro [NCA] qui occupe donc 59% du district. D'une superficie de 8 292 km², l'originalité de cette zone protégée est qu'elle permet la coexistence de la vie sauvage et d'activités humaines. Depuis quelques années, elle est l'un des sites les plus visités du pays en accueillant près de 500 000 touristes chaque année¹⁶. Si nous voulons comprendre les enjeux que concentre ce lieu aujourd'hui dans les politiques patrimoniales qui le façonnent, il semble indispensable de se replonger dans ses origines, et ce avant même qu'il ne devienne la NCA. En effet, si la NCA est officiellement fondée en 1959 par l'administration coloniale britannique deux ans avant l'indépendance du Tanganyika, le processus de patrimonialisation qui la modèle commence bien avant et n'a cessé d'évoluer depuis. En étudiant l'histoire de la NCA, nous souhaitons mettre en évidence les origines exogènes du processus de patrimonialisation du Ngorongoro, que l'on observe encore aujourd'hui, dans une certaine mesure, dans l'administration de la NCA : les politiques de conservation du Ngorongoro sont non seulement indissociables de la trame coloniale qui les a initiées, mais également du discours occidental du « développement » qui contribue à leur évolution.

La zone de conservation du Ngorongoro : héritage colonial et lobbying conservationniste

Lorsque les Allemands colonisent le Tanganyika dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le territoire regroupant les actuels Serengeti et Ngorongoro est principalement peuplé de Maasai. Les Maasai contrôlent depuis le XVIII^e siècle une région recoupant la Tanzanie et le Kenya prenant la succession d'autres groupes de pasteurs et de chasseurs-cueilleurs devenus minoritaires. À la fin du XIX^e siècle, la peste bovine décime les troupeaux des populations maasai, affaiblissant ces dernières et facilitant la prise de contrôle des colons sur ce territoire. Dès lors, l'administration coloniale

¹⁶ Voir annexe 3 : Diagramme représentant l'évolution de la fréquentation touristique du site, en comparant tourisme national/international entre 1999 et 2009

procède à d'importants transferts de populations dans le but d'octroyer les terres les plus fertiles aux exploitants européens. Numériquement faibles, les colons allemands ne sont pas en mesure de mettre en place des politiques foncières aussi restrictives qu'au Kenya, où les pratiques pastorales, notamment l'alternance entre les basses terres en période humide et hautes terres en période sèche, sont totalement entravées par les mesures coloniales. Cependant, la diminution des cheptels ravagés par la peste bovine facilite la mise en culture dans l'ensemble de la région par les Allemands. La politique coloniale allemande puis anglaise favorise l'implantation de grands propriétaires européens, mais aussi de plus petits propriétaires "indigènes", repoussant ainsi toujours plus loin les populations pastorales. La Grande Dépression de 1929 puis les dommages causés par la Seconde guerre mondiale auraient poussé les puissances européennes à renforcer l'exploitation économique de leurs colonies. Dans ces dernières, des politiques agricoles de modernisation par la mécanisation, l'introduction de la culture du blé, et l'appropriation de davantage de terres par les grands propriétaires terriens restreignent les pratiques pastorales des populations locales.

Dans la même période (fin XIX^e-début XX^e siècles), l'essor de mouvements conservationnistes aux États-Unis d'abord, puis en Europe, introduit une nouvelle logique qui tend à préserver certains espaces naturels : c'est le début d'une législation territoriale de protection de la vie sauvage. Durant la première moitié du XX^e siècle, le concept de parc national, initié à Yellow Stone en 1872, est utilisé en Europe et (presque) partout dans le monde : Argentine (1903), Suède (1909), Suisse (1914), Espagne (1918), Italie (1922), Japon (1934). En 1923, le premier Congrès international de protection de la nature est organisé par la Société nationale d'acclimatation de France, la Société pour la protection des paysages de France et la Ligue française pour la protection des oiseaux. Le Deuxième congrès international pour la protection de la nature a lieu à Paris, lors de l'exposition universelle de 1931, sur demande du Comité permanent pour la protection de la faune coloniale.

Si la colonisation allemande s'est principalement attachée à l'appropriation de terres pour l'agriculture, elle annonce également les prémices de nouvelles territorialisations favorables à la conservation de la nature. Cependant, c'est la présence britannique au lendemain de la Première guerre mondiale qui marque de façon très claire un tournant conservationniste au Tanganyika. Avec la colonisation, l'Afrique devient l'objet de nombreuses missions scientifiques : cartographier les espaces, répertorier les peuples, les espèces animales et végétales, sont autant d'activités qui alimentent les imaginaires européens, dessinant l'exotisme d'un continent vierge et d'un nouveau terrain de jeu pour des élites européennes s'adonnant à la chasse sportive. À la même époque, les

premiers mouvements conservationnistes émergent dans le monde anglo-saxon¹⁷ et gagnent peu à peu en influence dans l'ensemble de l'Occident. C'est en 1886 que les Allemands réglementent pour la première fois la chasse au Tanganyika et créent les premières réserves naturelles, la faune étant prétendument menacée par la chasse indigène et les loisirs cynégétiques des colons européens. En 1919, le Traité de Versailles confie aux Britanniques le protectorat sur le Tanganyika, dont l'administration coloniale multiplie les mesures conservationnistes, notamment dans la région du Ngorongoro. En effet, durant l'entre-deux guerres, les mouvements conservationnistes prennent de l'ampleur, prônant la conservation¹⁸ par la mise sous cloche des espaces naturels. Comment expliquer un tel sursaut pour la sauvegarde de la nature ? La découverte de nouveaux territoires par les puissances coloniales européennes ouvre de nouvelles perspectives professionnelles pour le champ de la recherche scientifique : il s'agit de protéger des lieux regorgeant de nouveaux objets d'études, espèces comme espaces¹⁹.

C'est dans ce contexte conservationniste et en réaction à une chasse sportive de plus en plus pratiquée et menaçante pour la pérennité de la faune que les activités humaines deviennent réglementées dans la région du Serengeti et du Ngorongoro²⁰. En 1928, les Britanniques interdisent la chasse et l'agriculture dans le Ngorongoro Crater, une caldera intacte de 300 km², 20 km de diamètre et 600 m de profondeur. L'année suivante, le Serengeti devient une Réserve de chasse, il faut posséder un permis pour y chasser. En 1934, la présence occidentale – qu'il s'agisse d'activités cynégétiques, de reportages, d'expéditions scientifiques ou de simple curiosité touristique – est facilitée par la construction d'une route menant au Ngorongoro Crater et du premier lodge bâti sur la crête de ce dernier. En 1940, le Serengeti est proclamé parc national mais les populations maasai jouissent d'un droit coutumier : elles peuvent continuer de vivre sur le territoire, cultiver les terres et faire paître leurs troupeaux. Cette situation est paradoxale dans la mesure où l'établissement d'un parc national implique une totale mise sous cloche de l'espace protégé : aucune activité humaine ne peut y être menée, sauf le tourisme. Il faut attendre les années 1950 pour que le tracé des frontières

17 Pierre Délégé, "Histoire de la protection de la nature", <http://www.universalis-edu.com.domino-ip2.univ-paris1.fr/encyclopedia/protection-de-la-nature-histoire/>, consulté le 10 mai 2013.

18 Nous utilisons ici les définitions françaises des termes « conservation » et « protection ». En anglais, ces définitions sont inversées : *protection* désigne un effort pour déconnecter la nature des activités humaines alors que *conservation* cherche à les concilier. La *Ngorongoro conservation area* en est un exemple, mais afin de ne limiter les erreurs d'interprétation, nous aurons le plus possible recours au sigle NCA, gommant le terme *conservation* pouvant susciter une ambiguïté pour le lecteur francophone.

19 Bergandi Donato et Blandin Patrick, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, 2012/1 Tome 65, p. 103-142

20 Concernant la chronologie suivante, nous nous sommes reportés aux travaux de Kaj Arhem, *Pastoral man in the garden of eden. The Maasai of the Ngorongoro conservation area*, Tanzania, University of Uppsala, Sweden. 1985. 123 p, et un article de Susan Charnley « From Nature Tourism to Ecotourism? the Case of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Human Organization*, Vol. 64, No. 1, 2005, pp. 75-88

du Serengeti soit établi et que la législation entre en vigueur ; dès lors, les populations locales sont bannies, les Maasai perdent leur droit coutumier. Des tensions apparaissent alors entre l'administration coloniale et des populations locales qui, voyant mode de vie menacé, critiquent la dureté des mesures prises en faveur de la conservation. L'administration britannique propose d'organiser un découpage territorial permettant de protéger exclusivement la vie sauvage sur certaines zones et autorisant les activités humaines sur d'autres zones. En 1956, une Commission d'enquête est nommée par le gouvernement britannique afin de proposer une nouvelle politique publique pour la région. Aussitôt, se met en place ce que l'on peut considérer comme des pratiques de lobbying par les conservationnistes occidentaux : le Américain Wildlife Management Institute, le Comité américain pour la protection internationale de la faune ainsi que la Société de Londres envoient des missions d'expertise, rédigent des rapports qu'ils adressent à la Commission d'enquête et qui constituent la base scientifique du rapport final de 1958. S'appuyant sur les recommandations cette commission, l'administration coloniale décide en 1959²¹ de scinder le parc national en deux zones : ce sont l'actuel parc national du Serengeti et la zone de conservation du Ngorongoro. Les populations locales qui vivaient dans le parc national sont alors expulsées et déplacées vers la NCA – où vivent déjà des groupes maasai – qui devient une terre à usages multiples (*multiple land use*) devant remplir les trois objectifs suivants :

« the objectives of establishing this area mainly are 3 ; there are many, but the big ones are 3. Number 1 is the conservation of natural resources. Number 2 is development of tourism. And number 3 is development of the community of the Maasai, who are living within this conservation area. »
 [Entretien avec deux managers de la NCAA, siège de la NCAA, réalisé le 26 février 2013]

La NCA est alors administrée par un Advisory Board rattaché au Ministère de l'Agriculture et des ressources naturelles, dont le conservateur est un ancien colon jusqu'en 1965, Henry Fosbrooke. Comme pour le Serengeti, un nouveau conflit éclate entre les conservationnistes qui veulent faire du Ngorongoro une aire exclusivement dédiée à la faune, et les défenseurs d'une cohabitation. C'est l'ordonnance de 1975 qui confirme le statut particulier de la NCA en réitérant l'obligation de soutenir les populations, qui représentent des forces mobilisables pour mettre en œuvre de la politique d'*ujamaa* lancée par Nyerere²². La même année, le gouvernement décide de

21 Soit deux ans avant l'indépendance du Tanganyika et cinq ans avant la création de la République unie de Tanzanie en 1964, qui réunit le Tanganyika et Zanzibar.

22 On est alors sous la politique d'*ujamaa* entreprise par Nyerere qui cherche à rendre la Tanzanie auto-suffisante grâce à de nouvelles politiques agricoles. Se heurtant au mode de vie des populations pastorales qui ne vivent que de leurs troupeaux et non de cultures (la nourriture traditionnelle maasai se limitait encore à l'époque à de la viande, du lait et du sang bovin), on les regroupe (*villagization*) non pas pour développer l'agriculture, mais pour créer de grands élevages et promouvoir l'industrie laitière. Notons cependant que des pratiques d'accaparement de pâturages ont lieu pour implanter des industries agricoles nationales et étrangères. Juani Mwaikusa, « Community Rights and Land Use Policies in Tanzania: The Case of Pastoral Communities », *Journal of African Law*, Vol. 37, No. 2, 1993, pp.

créer la Ngorongoro Conservation Area Authority, institution parapublique placée non plus sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, mais sous celle du tout nouveau Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (MNRT)²³.

Cet aperçu historique montre que les populations locales ont véritablement été une variable d'ajustement au service des objectifs européens, les administrations coloniales successives prenant des mesures territoriales en fonction de leurs propres priorités, agriculture ou conservation. Ainsi, « *le gouvernement colonial décidait qui, de la nature ou de l'homme, devait finalement l'emporter ici ou là* »²⁴. Nous replonger dans le contexte et l'histoire de la naissance de la NCA permet de voir comment la patrimonialisation d'un site – c'est à dire sa reconnaissance comme un espace devant être préservé et la mise en place d'une politique publique à cet effet – naît d'une relation de domination, de l'expression et de l'application d'une pensée dominante d'une époque : celle des mouvements conservationnistes. Selon eux, les usages locaux sont des pratiques de « sauvages » qu'il faut « éduquer » à la "bonne" conservation²⁵.

La zone de conservation n'est pas le fruit d'une décision politique prise par des populations indigènes mais un artefact dont l'origine est extérieure au Tanganyika. La mise en place de réglementations visant à protéger cet espace et sa vie sauvage est le produit d'une conjoncture entre trois phénomènes : la lutte menée par une communauté épistémique dont les objectifs entrent non seulement en résonance avec un nouveau tourisme d'élites européennes, mais également avec un système de croyances occidentales qui voit dans ces espaces naturels un paysage immaculé, au plus près de la Création. La conservation d'un tel espace répond donc simultanément à trois demandes des élites occidentales : préserver un terrain de recherche, offrir un espace de loisirs pour le tourisme d'élites, créer et préserver un « Jardin d'Eden »²⁶, aux antipodes de la modernité industrielle de l'Europe.

« Large cities continue to proliferate. In the coming decades and centuries, men will not travel to view the marvels of engineering, but they will leave the dusty towns in order to behold the last places on earth where God's creatures are peacefully living. Countries which have preserved such places will be envied by other nations and visited by streams of tourists. »

144-163

23 Nous manquons d'éléments pour expliquer ce glissement institutionnel dans son contexte politique. Il nous semble toutefois qu'il marque le début d'un virage conservationniste clairement corrélé à des ambitions touristiques comme en témoigne l'intitulé du nouveau Ministère.

24 Jean-Luc Ville, « Kilimanjaro. Un jardin d'Eden ? ... », in *La Tanzanie contemporaine*. Catherine Baroin & François Constantin, (éds.) 1999, Paris : Karthala / Nairobi : IFRA, p 48

25 Le changement de paradigme vers la « protection » de la nature marque *a contrario* le retour aux « savoir-faire » locaux comme facteurs constitutifs du développement durable. Marie-Christine Cormier-Salem, Jean Boutrais, « Patrimoines et savoirs naturalistes locaux », in J-Y. Martin (dir.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques évaluations*. Paris, IRD Editions, 2002, pp. 125-142

26 Jean-Luc Ville, *ibid.*

Pourquoi ne pas avoir fait du Ngorongoro un parc naturel si la présence humaine représente une telle menace pour la faune et la flore ? On peut penser que les administrateurs coloniaux ont pris en considération le sort des populations pastorales en leur permettant de vivre quelque part ; cependant, si des populations ont pu être expulsées du Serengeti, pourquoi n'en aurait-il pas pu être de même pour le Ngorongoro ? En 1959, la population vivant dans le Ngorongoro s'élevait à 8 000 personnes environ²⁸, un nombre bien faible comparé à l'étendue de la région du « Maasai land » qui aurait pu offrir des possibilités d'accueil de populations déplacées. Le contexte politique montre le rôle charnière joué par les administrations locales dans ces tensions croissantes et la création de cette zone à usage multiple. En effet, les populations pastorales parviennent à obtenir le soutien du district et des administrations locales²⁹ de l'*indirect rule*, elles-mêmes confrontées à un nationalisme anti-colonial croissant en Afrique de l'Est qui rend leur implantation difficile³⁰. Simultanément, un autre phénomène émerge, et dont la NCA semble révélatrice : nous faisons ici l'hypothèse que la création de cette zone amorce les prémices d'une nouvelle façon de penser le rapport de l'homme à la nature, notions non plus considérées comme antithétiques, mais complémentaires. Sur le plan idéal, il deviendrait alors possible de penser l'homme *et* la nature : on parle non plus de « conservation », mais de « protection » de la nature qui, à la différence d'une mise sous cloche d'un espace comme c'est le cas pour un parc national, encourage à concevoir les activités humaines dans le respect de leur environnement naturel, ce que se donne pour objectif la NCAA. Dès lors, si ces aires protégées ont été impulsées en Occident par des sociétés conservationnistes, la NCA présente un double "avantage" : pour les naturalistes, on préserve la vie sauvage d'un site très riche en nouvelles espèces ; pour le tourisme, on recoupe l'attrait touristique que représente la faune vivant dans la zone avec celui de l'imaginaire occidental à la recherche d'une « Afrique sauvage et primitive ».

***Convertir un capital environnemental en un capital économique : quand le
« patrimoine naturel » se met au service du développement***

Comment comprendre ce changement de conception dans le mode de préservation d'espaces

27 Mark Dowie, *Conservation Refugees: The Hundred-Year Conflict Between Global Conservation and Native Peoples*, MIT Press, 2011, p 25

28 Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé à la NCAA le 26 février 2013.

29 Kaj Arhem, *Pastoral man in the garden of eden. The Maasai of the Ngorongoro conservation area, Tanzania*, University of Uppsala, Sweden. 1985. 123 pp.

30 Rogers, Peter J. "International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania." *Global Environment*, 4, 2009, p 87

naturels ? Ce passage de la conservation à la protection de la nature correspond à ce que Thomas Kuhn a nommé « crise paradigmatique »³¹ et qui marque le passage d'une théorie dominante à une autre, ici au sein de la communauté naturaliste. Dès le début du XX^e siècle, les théories environnementalistes oscillent entre conservation et protection de la nature³² ; sur des territoires occidentaux très largement transformés par la main de l'homme, la vision d'une nature offrant des ressources naturelles, qui doivent être exploitées avec modération par l'homme, l'emporte, annonçant ainsi les prémices de ce qui deviendra au cours de la seconde moitié du XX^e siècle le « développement durable »³³. Le difficile contexte économique amorcé par la Grande Dépression de 1929, puis renforcé par les effets destructeurs de la seconde Guerre mondiale peut expliquer l'approche économique sous-jacente d'une vision conservationniste ayant besoin du soutien des gouvernements européens pour se diffuser. Plutôt que de se priver de possibles ressources en interdisant toute exploitation d'espaces naturels, il s'agit d'affirmer l'inéluctabilité de l'interconnexion entre nature et activités humaines.

« L'appauvrissement progressif des ressources naturelles entraîne déjà un abaissement des conditions de vie de l'humanité. Leur renouvellement ne pouvant pas suivre la cadence des destructions, le moment est venu de convaincre l'homme de l'étroite dépendance dans laquelle il se trouve à leur égard. Si l'on veut arrêter cette évolution redoutable, il faut que l'homme se pénètre de la nécessité de protéger et même de régénérer ces ressources et de ne les consommer qu'avec ménagement, de manière à garantir la prospérité du monde et sa paix future. »

[Union internationale pour la protection de la nature, créée à Fontainebleau le 5 octobre, 1948, in Bergandi Donato et Blandin Patrick, Ibid., p 122]

Dès lors, la nature est perçue comme un élément participant à une économie, et peut être abordée comme une ressource économique pouvant aider à la reconstruction de puissances européennes. Les mouvements conservationnistes assouplissent donc leurs mesures de protection face à l'urgence économique en introduisant l'idée que l'exploitation de la nature est non seulement possible, mais inévitable. Cette stratégie d'adaptation leur permet d'obtenir les soutiens de gouvernement et ainsi de conserver leur influence en ayant redéfini l'ordre du pensable en matière d'utilisation des ressources naturelles.

« Le temps est passé où les protecteurs de la nature parlaient seulement au nom de la morale et de l'esthétique. Il n'est guère à l'honneur de l'homme de devoir ainsi admettre que ces deux valeurs humaines, parmi les plus pures et les plus élevées, n'ont cependant sur son comportement qu'un pouvoir déterminant incontestablement faible. Aujourd'hui, l'heure est venue d'invoquer en faveur d'une vaste

31 Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion (Coll. Champs), Paris, 2008, 284 p.

32 Nous nous appuyons largement ici sur un l'article de Donato Bergandi et Patrick Blandin, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, 2012/1 Tome 65, p. 103-142.

33 « L'analyse des textes internationaux pertinents permet de dégager les principes fondamentaux, interdépendants, qui structurent ce paradigme : démocratie effective, soutenabilité sociale et respect de la capacité de renouvellement des systèmes écologiques. », Bergandi Donato et Blandin Patrick, *Ibid.*, p103

action conservatrice des sols, des couverts végétaux et des faunes sauvages, un ensemble d'arguments à caractère anthropocentriquement utilitaire, donc convaincant pour les masses. »³⁴
[Jean-Paul Harroy, premier secrétaire de l'UIPN]

Peu à peu, on observe la multiplication d'institutions et d'outils participant à l'ancrage et à la diffusion du discours conservationniste. En 1948, les Nations Unies à travers l'Unesco, et la France organisent la conférence internationale qui fonde l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN), devenue l'actuelle Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en 1956. Aujourd'hui encore, l'Unesco fait appel à cette ONG pour des missions de conseils et d'expertise concernant les sites labellisés Patrimoine naturel de l'humanité. En 1965, alors que l'Organisation des Nations Unies (ONU) met en place le Plan des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Unesco et l'IUCN préparent la conférence de la biosphère qui se tiendra à Paris en 1968. Cette conférence ouvre la voie vers le développement durable, approche aussi bien écologique, que politique et économique : il s'agit de concilier l'usage économique des ressources naturelles avec la conservation des ressources naturelles. L'environnement est résolument pensé comme un système global où les liens entre hommes et nature sont fondamentaux. En 1975, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) organise une conférence internationale à Stockholm qui débouche sur la collaboration du PNUE, IUCN et World Wildlife Fund (WWF) afin de rédiger une Stratégie mondiale de la conservation qui évoquera pour la première fois l'idée de *sustainable development*. C'est donc au cours des années 1960-1970, dans un contexte international où les théories développementalistes dominent, que la conversion d'un capital naturel en un capital économique devient pensable selon le discours émergent du « développement ».

« La Stratégie, à la recherche d'un « nouvel ordre économique international » (section 1, § 2), voyait dans la conservation et dans le développement deux aspects interdépendants : le développement économique permet d'améliorer l'existence des hommes, et la conservation permet au développement de pouvoir accéder durablement aux ressources de la biosphère »³⁵

« la protection des espaces retrouve un nouveau souffle car elle représente une application concrète des problématiques que le développement durable pose aujourd'hui à la politique mondiale. [...] L'histoire de la pensée "environnementale" ou "écologique" montre comment le développement durable a été imposé par les pays occidentaux pour répondre à deux grands objectifs : continuer à contrôler les ressources au niveau mondial et prendre en compte les nuisances causées par un système économique jusque-là incontrôlé. »³⁶

34 Jean-Paul Harroy, Définition de la protection de la nature, in *Documents préparatoires à la Conférence technique internationale pour la protection de la nature*, août 1949, États-Unis (Paris-Bruxelles : Unesco, 1949), in n. 60, 13. cité in Bergandi Donato et Blandin Patrick, *Ibid.*, p 21

35 Bergandi Donato et Blandin Patrick, *Ibid.*, p 34

36 Simon Pomel, Juhane Dascon, Julien Dupuy, Aminata Guye, Nicolas Lemoigne, Khadi Gningue, Mbaye Ndiaye, Sébastien Tollis, "Problèmes idéologiques et genèse des modèles en environnement", pp. 50-51 et 61, in Dominique Darbon (Dir.) *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Khartala,

La rhétorique de la « transmission » aux générations futures s'installe dans les discours des organisations internationales et rejoint notre réflexion sur la notion de patrimoine. En 1972, l'Unesco crée le Centre du patrimoine mondial et fonde la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ». L'émergence du concept même de patrimoine est donc corrélée à une période de réflexion portant sur le développement économique à concilier avec la conservation de la nature. La création du Centre du patrimoine mondial et l'idée de patrimoine incarnent un point de rencontre entre le développementalisme et les préoccupations environnementalistes : il s'agit de protéger la nature en créant du développement à partir d'un « capital naturel » qui peut être converti en capital économique aussi bien par tout un ensemble d'activités nécessaires à la protection d'un patrimoine que par un potentiel touristique au moment même où se développe un tourisme de masse en Occident. La légitimité de ce « capital naturel » passe par la reconnaissance des experts internationaux ayant constitué l'IUCN, le plus grand réseau international pour l'environnement. Si la consécration patrimoniale passe par l'apposition du label « site du Patrimoine mondial » de l'Unesco, IUCN constitue aujourd'hui encore pour cette organisation internationale le filtre d'expertise et de pré-sélection des sites éligibles à une telle reconnaissance par le Comité du Patrimoine mondial. La trajectoire de l'actuel président de IUCN, M. Xinsheng Zhang³⁷, illustre cette convergence entre protection d'un patrimoine et développement économique par le tourisme incarné par les institutions financières internationales (IFI).

2009, pp. 37-64

37 Ces informations sont tirées du Curriculum Vitae de M. Zhang, mis en ligne par IUCN. http://cmsdata.iucn.org/downloads/en_zhang_xinsheng_cv.pdf, consulté le 10 mai 2013.

Xinshend Zhang

Né en Chine en 1948, la carrière professionnelle de M. Zhang débute dans l'industrie électronique en tant que co-fondateur et directeur d'une entreprise fabriquant des radios. Dans les années 1980, il est l'un des premiers étudiants auxquels le gouvernement chinois accorde une bourse pour étudier aux Etats-Unis où il est diplômé d'un Master en Design à l'université de Harvard. Il suit également un programme à la Harvard Business School. Au milieu des années 1980, il devient le Vice-Président de la China National Tourism Administration. En 1989, il est élu Maire de Suzhou, ville-préfecture de la province de Jiangsu (actuelle deuxième région économique du pays), position qu'il garde jusqu'en 1997 : « *During this period, the government of Suzhou was one of the first to take economic, social, environmental and cultural factors into account. Under his leadership, Suzhou became the fourth largest city in terms of GDP and a role model of sustainable development in China. It attracted foreign direct investment, which helped preserve the historical city and environment and balance urban-rural concerns and needs.* ». Ministre de l'Education en Chine entre 2000 et 2009, il est également Président du Comité du patrimoine mondial entre 2003 et 2004, puis Président du Conseil exécutif de l'Unesco entre 2005 et 2007. Il assume également la présidence de l'Eco-Forum Global, « *an independent organization founded in 2009 committed to building consensus among all stakeholders for development of a green and sustainable future.* ».

En 1979, la NCA est labellisée Patrimoine naturel de l'humanité. En 2010, deux sites de la zone – Laetoli et Oludvai – sont reconnus par l'Unesco pour les découvertes archéologiques faites trente ans plus tôt, qui ont contribué à l'avancement des connaissances sur l'évolution humaine. La NCA devient alors un site de patrimoine mixte, liant patrimoine naturel et patrimoine culturel à « valeur universelle ». En 1985, le Président Nyerere donne sa démission ; son successeur, Ali Hassan Mwinyi signe des accords avec la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI), ce qui amorce la libéralisation du marché économique tanzanien et facilite les investissements étrangers dans le pays. La même année, le gouvernement lance le *Ngorongoro Conservation & Development Program*³⁸ ; puis le *Recovery Programme* (ERP, 1986-1989) est suivi d'autres programmes élaborés par ces deux institutions, le *Economic and Social Action Programme* (ESAP or ERP II) et le *Priority Social Action Plan* (PSAP) entre 1989 et 1992³⁹, ... Selon le FMI, on peut distinguer deux phases dans la transformation de l'économie tanzanienne du fait des interventions de ces deux bailleurs de fonds internationaux : la phase de « libéralisation et réformes

38 Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'en indiquer le contenu, n'ayant trouvé aucune information à ce sujet avec les sources à notre disposition.

39 I.A.J Mchallo, « The Impact of Structural Adjustment Programms on the Natural Resources Base : The Case of Tourism Development », *Utafiti (new series), Journal of the Faculty of Arts and Social Sciences*, University of Dar es Salaam, Vol. 1, n°2, 1994, pp. 88-111

partielles » (1986-1896) et celle de « stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles » (1996-2006)⁴⁰. Dès lors, l'intervention de ces institutions dans l'élaboration de politiques publiques des ressources naturelles tanzaniennes est incontestable et les politiques publiques sont clairement orientées pour transformer les ressources naturelles en ressources économiques, à travers le tourisme principalement :

« Au début des années 90, African Wildlife Foundation (AFW) et World Wide Fund for Nature (WWF) ont élaboré un plan de gestion (PAWM, Planning and Assessment for Wildlife Management) financé par l'USAID (U.S Agency for International Development) dans le prolongement du Plan de redressement économique (ERP) lancé en 1986. Pour le gouvernement tanzanien, en effet, le problème est de convertir définitivement ce potentiel écologique exceptionnel en atout économique majeur. »⁴¹

Aujourd'hui encore, ces ONG de la conservation sont très présentes au Ngorongoro dans la définition des politiques à suivre pour préserver la NCA selon les priorités que celles-ci ont définies. Ainsi, lors d'un entretien avec deux directeurs de l'équipe de management de la Ngorongoro Conservation Area Authority, je remarque que les seules ONG mentionnées comme actives à l'intérieur de la NCA sont la African Travel Association, et la African Wildlife Foundation soutenue entre autres par la Frankfurt Zoological Society ; d'autres entretiens et recherches confirment l'intervention de WWF et de IUCN qui adressent des rapport à l'Unesco.

« one of the organizations is the World Heritage Center. I think that there is the Center but the experts people they are Unesco. And then, we've got people like African Travel Association, African Wildlife Foundation, things like that.

- It's kind of NGO ?

That's an NGO. But it also oversees welfare of wildlife.

- And in what way do they work with you ?

Sometimes, we work together, especially protection of the wildlife corridors. Animals are not static, they move from one corner to another corner. When they go outside the conservation area, we find this people of the African Wildlife Foundation. We work together to ensure that the animals are in safe conditions. »

[Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé le 26 février 2013]

Lorsque je demande quelles ONG interviennent dans la NCA au manager en charge du développement des populations locales à la NCAA, fonction par laquelle transitent toutes les informations concernant les activités relatives aux populations locales vivant dans la NCA, celui-ci me soutient qu'aucune ONG n'intervient dans la zone. Pourtant, d'autres ONG locales et internationales sont présentes dans la NCA, à travers des actions humanitaires, des projets de développement et des activités de plaidoyer visant à promouvoir les Droits de l'homme. Ces actions

40 Document du FMI, « Tanzania : the Story of an African Transition », 2009, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/books/2009/tanzania/tanzania.pdf>

41 Jean-Luc Ville, *Ibid.*, p 45-46

sont destinées à soutenir les populations locales qui ne tirent que peu de bénéfices de la protection de la NCA. Les ONG présentes sont très souvent de petites structures non gouvernementales et locales (Pastoral Women Council, Youth Association, ...) la plupart du temps regroupées au sein d'un réseau d'ONG pastorales (The Pastoralists Indigenous Non Governmental Organizations' Forum (PINGO's Forum), NGO Network (NGONET), ...) dont l'activité est permise grâce au soutien de grandes ONG internationales (Oxfam, Care, Survival International, IUCN), d'instituts occidentaux de recherche dans le développement durable (International Institute for Environment and Development de Londres), etc. Elles sont également soutenues indirectement par des fondations (Fondation Bill Gates, Fondation Bill Clinton, Fondation Paul K. Feyerabend), des politiques d'aide au développement (Irlande, Écosse, Danemark) qui sont des bailleurs de fonds pour les ONG internationales soutenant les initiatives locales, dont Oxfam par exemple. Ces soutiens internationaux se revendiquent très fortement comme étant les promoteurs du « développement durable », de la « bonne gouvernance » et prennent la plupart du temps la forme de monitoring (rapport d'évaluation, financement de formation dispensées par leurs propres experts, ...).

La mention de ces trois seules organisations par la NCAA (WWF, AWF, Unesco), dont les objectifs sont tournés vers le bien-être et le maintien d'une faune très variée et, de ce fait, très attractive pour le tourisme et la recherche scientifique, montre quels sont les acteurs considérés comme légitimes à intervenir auprès de la NCAA par cette dernière. Il s'agit donc ici, pour la NCAA, de maintenir ce qui fait le capital patrimonial du site : sa vie sauvage. Nous ne prétendons pas pour autant qu'un conflit existe entre les ONG conservationnistes et celles orientées vers la défense des Droits de l'homme ; en effet, le discours du développement durable revendique principalement la possible conciliation d'une exploitation mesurée des ressources naturelles tout en permettant une « bonne gouvernance »⁴² : *« L'analyse des textes internationaux pertinents permet de dégager les principes fondamentaux, interdépendants, qui structurent ce paradigme : démocratie effective, soutenabilité sociale et respect de la capacité de renouvellement des systèmes écologiques »*⁴³. Toutefois, on peut affirmer que des institutions conservationnistes s'inscrivant dans le discours dominant du développement des organisations internationales promotrices du néo-libéralisme⁴⁴ ont un accès direct à la structure dirigeante de la NCA et contribuent au modelage de sa politique, contrairement aux ONG défendant les intérêts Maasai qui interviennent de façon

42 Selon l'ONU : « La bonne gouvernance favorise l'équité, la participation, le pluralisme, la transparence, la responsabilisation et la primauté du droit, de façon efficace et durable. », <http://www.un.org/fr/globalissues/governance/>

43 Bergandi Donato et Blandin Patrick, *Ibid.*, p103

44 Lors d'une visite au siège de la African Wildlife Foundation à Arusha, nous notons la présence sur les murs de nombreux diplômes délivrés par l'USAID à AWF et de photos de groupe lors de formations dispensées par les premiers aux seconds.

ponctuelle, en référant toujours au Commissaire du district du Ngorongoro. Au cours d'un entretien, un guide maasai originaire de la NCA⁴⁵, employé par la NCAA, m'apprend que des ONG ont été renvoyées de la zone car elles critiquaient trop ouvertement la NCAA ; ayant eu des échos similaires au cours d'autres rencontres, je n'eus malheureusement pas l'opportunité de vérifier ces dires, ne pouvant obtenir le nom de ces ONG. Si l'on ne peut donc confirmer ces déclarations, elles sont toutefois révélatrices d'un certain degré de suspicion des populations locales à l'égard de la NCAA.

Le processus de patrimonialisation de la nature s'inscrit dans une trame occidentale : d'abord souci esthétique et moral, la préservation d'espaces naturels devient un enjeu scientifique pour les conservationnistes. L'influence des mouvements conservationnistes européens tout au long du siècle dernier est d'ailleurs matérialisée sur la piste menant au cratère du Ngorongoro par un mémorial dédié au professeur Bernhard Grzimek (1909-1987), directeur de la Frankfurt Zoological Society sous le régime nazi, et à son fils Michael (1934-1959), tous deux promoteurs actifs de la conservation du parc national du Serengeti⁴⁶. A partir des années 1940-1950, les mouvements conservationnistes sauront faire de la préservation d'espaces naturels un argument économique en montrant les relations inhérentes entre nature et activités humaines. Quelques années plus tard, la Convention du Patrimoine mondial de 1972 institutionnalise la protection du patrimoine naturel et du patrimoine culturel dotés d'une « valeur universelle exceptionnelle »⁴⁷ et permet, par la vitrine internationale qu'offre l'Unesco, d'ouvrir des perspectives de développement économique dans un contexte où le tourisme de masse émerge. Aujourd'hui, la protection d'espaces naturels est fortement corrélée chez les développeurs tanzaniens du patrimoine à une logique de marché ; en témoignent l'objectif publicitaire que ces derniers placent dans leur participation à des conférences internationales de IUCN ou de l'Unesco, ainsi que le vocabulaire quasi mercantile utilisé par les managers de la NCAA.

« Nous venons tous ici dans un seul but : vendre nos pays [...] A côté de la zone polluée, il doit y avoir

45 J'ai rencontré ce guide lors de ma visite à la NCAA. Par la suite, nous nous verrons à l'extérieur de la zone, à Arusha et nous lierons d'amitié, ce qui me permettra d'entendre de lui un autre discours que le discours convenu qu'il me tint lors de notre rencontre.

46 Ils ont d'ailleurs réalisé le film « Serengeti shall not die » (1959) primé par l'académie des Oscars dans la catégorie « meilleur documentaire », signe de l'influence et de la reconnaissance dont jouissent les conservationnistes à l'époque. Dans la NCA, on a également gardé le nom de Leakey Camp pour désigner le logement du personnel du musée d'Olduvai, reprenant ainsi le nom d'un couple d'archéologues, ardents défenseurs de la stricte conservation dans le nord de la Tanzanie

47 Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13055&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

une zone saine ! Puisque nous voyons cette eau verte et polluée, nous voulons voir aussi les belles régions. Parce que nous sommes ici pour vendre le lac Victoria. »

[Ministre tanzanien du Tourisme et des Ressources naturelles lors du Congrès écologique de IUCN au Kenya, in Hubert Sauper, Le cauchemar de Darwin, documentaire sous-titré, 2004.]

« when you're a World Heritage site, we normally attend meetings every year. And these meetings are held all over the world [...]. During this meeting, all these sites, they are displayed on the screens, and their values which made them to be accorded the status of World Heritage site. And since this meeting is attended by a lot of people, this become a part of promotion. In so doing, everyone would love to come and see Ngorongoro as a World Heritage site. So this, on the other hand, this is our own initiatives of going outside and explain and promote the place. But, we also have ... these meetings like this, these politicians, they bring a lot of people until here. You get, you become norm all over, in the world. Using these meetings, we advertise ourselves a lot. [...] once you are declared to be the Unesco site, you have big role, you have to be, you have to maintain those values to become as natural as when you were declared to be a Unesco site. And what is it for ? It is because Unesco do, understand us, these are meant for tourism industry. You know, tourism industry, I think it's the biggest in the world, so their role is also to make sure that this industry is developed, is maintained. If they are promotion destination, they are maintained to the state at which will attract more tourists ... »

[Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé le 26 février 2013]

Aujourd'hui, la NCAA a pour but d'obtenir le label Geopark délivré par le Réseau mondial des Geoparks soutenu par l'Unesco. Recoupant les préoccupations conservationnistes contemporaine du développement durable et les attentes économiques des territoires labellisés, ce label présente ici la synthèse du propos que nous avons souhaité développer. En étudiant les conditions d'émergence de ce nouvel outil de protection et de valorisation de sites naturels, nous montrerons en quoi la candidature de la NCAA s'inscrit dans le prolongement de l'histoire paradigmatique de la conservation ; ce n'est plus un site, ni un patrimoine spécifique qui est protégé, mais tout le rapport à un territoire – espace non seulement physique, mais également espace vécu, espace socialement investi – qui est considéré :

« Un Géoparc mondial est un espace territorial présentant un héritage géologique d'importance internationale. [...] Ils sont de véritables éducateurs pour les changements qui surviennent actuellement et permettent d'adopter de bonnes pratiques environnementales en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et du « tourisme vert ». [...] Les Géoparcs n'ont pas de statut juridique propre conférant aux législations locales, régionales ou nationales de chaque pays sur lequel est situé un Géoparc, le droit de protéger ces sites. [...] Si un Géoparc doit démontrer l'importance internationale de son patrimoine géologique, son principal objectif est avant tout d'explorer, de développer et de célébrer les liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel. Il s'agit de reconnecter l'Humanité à tous les niveaux de la planète "notre maison", et de mettre en relief la façon dont elle a, durant 4,600 millions d'années, façonné les aspects de nos vies et de nos sociétés. »⁴⁸

[Site Internet de l'Unesco]

« un Geopark, ce n'est pas un parc géologique, mais doit avoir aussi un patrimoine naturel intéressant, comme un patrimoine culturel, matériel et immatériel ; il doit prendre en compte l'ensemble de ces patrimoines en termes de recherche, en termes de conservation, en termes d'éducation ; et il doit mettre, à partir de ces patrimoines, des politiques de développement économique durable et intégré, au bénéfice direct des populations locales. »

⁴⁸ <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/global-geoparks/some-questions-about-geoparks/what-is-the-ggn/>

En 2004, l'Unesco lançait le Global Geopark Network, définissant et reconnaissant ainsi internationalement un nouveau type de patrimoine mondial : le patrimoine géologique. Ce Réseau mondial des Geoparks relie à ce jour 90 Geoparks dans 26 pays différents, répartis sur tous les continents, à l'exception de l'Afrique. Il a pour finalité de mettre en relation ses membres – les gestionnaires des territoires Geoparks – afin « *de s'échanger des idées de bonnes pratiques et de participer à des projets communs pour élever les normes de qualité de tous les produits et activités d'un Géoparc* »⁴⁹. Plus qu'une création, le lancement de ce Réseau par l'Unesco parachève plus de dix années de mobilisation de nombreux experts originaires de différents continents. En effet, en 1991, des scientifiques de plus de trente pays se réunissent en France, à Dignes, et signent la Déclaration internationale des droits de la mémoire de la terre. Cet événement marque l'avènement et la reconnaissance du concept de « patrimoine géologique ». Suite à cela, de nouvelles revues scientifiques apparaissent ou bien changent de nom pour y intégrer le terme « heritage », traduction anglophone de « patrimoine » : *Hearth Heritage Conservation*, *Geological Heritage*, ... En 1996-1997, Gérard et un de ses collaborateurs mettent en place un programme leader européen sur quatre territoires situés en France, Allemagne, Espagne et Grèce, préfigurant les quatre premiers Geoparks qui naîtront en 2000 sous l'égide de l'Unesco. La création du Réseau mondial des Geoparks par l'Unesco en 2004 marque l'apogée d'une lutte délivrée par un secteur professionnel. S'appuyant sur un texte international et des revues scientifiques, une communauté épistémique d'une nouvelle forme de conservationnisme parvient dans un premier temps à imposer la définition d'un nouveau patrimoine de l'humanité – considéré par conséquent comme devant être protégé. Puis, l'institutionnalisation de ce patrimoine est permise par un outil de diffusion de portée mondiale et qui légitime l'activité d'un nouveau groupe d'experts : le label Geopark, promoteur du « développement durable » par sa volonté d'intégrer les populations locales à un développement global à partir du patrimoine. Animée par la volonté d'acquérir ce nouveau label, quitte à outrepasser sa propre juridiction⁵⁰, la NCA reflète encore aujourd'hui l'évolution des politiques internationales du patrimoine, et confirme l'utilisation de ce que la communauté scientifique internationale nomme « patrimoine » comme possibles ressources économiques nationales.

49 <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/global-geoparks/some-questions-about-geoparks/what-is-the-ggn/>

50 La délimitation du futur Geopark dépasserait les frontières de la NCA pour englober le mont Ol Doinyo Lengai et le lac Natron situés au nord de celle-ci.

Chapitre 2. Le programme de développement du patrimoine culturel au Ngorongoro : promouvoir l'orthodoxie internationale du patrimoine dans les politiques publiques nationales en Tanzanie

Régulièrement, la commission du Développement et de la Coopération (EUROPEAID) sélectionne des pays dits « en développement » et lance des appels à projets qui pourront bénéficier de programmes d'aide du Fonds européen pour le développement. Sélectionnée par le 10^e Fonds européen, la Tanzanie a profité en 2012 de deux programmes intitulés “Appui aux Acteurs Non Étatiques dans les industries culturelles et créatives” et “Soutien à la protection de l'héritage culturel et à la promotion de projets”, programmes d'aide au développement destinés à soutenir et encourager des projets culturels. C'est à ce second appel à projets doté d'un budget de 7,2 millions d'Euros de (EUROPEAID) que répond le projet de développement du Ngorongoro auquel nous nous sommes intéressés, visant à « *promouvoir l'accès à la culture locale et la promotion de la diversité culturelle et développer la contribution potentielle du patrimoine culturel au développement et à la croissance économique en Tanzanie* ». Ce type de financement est caractéristique d'une volonté politique souhaitant allier développement économique et promotion d'un patrimoine culturel et/ou naturel, très fortement corrélé à une rente touristique.

Le processus de sélection des projets tanzaniens par la commission de sélection⁵¹ s'articule selon trois étapes : 1) pré-sélection de projets d'après une *concept note* présentant en une quinzaine de pages le projet patrimonial, puis 2) sélection des projets après rédaction de la *full application* qui détaille le projet et prend en compte les conseils de la commission européenne, et enfin 3) signature entre la commission européenne et le porteur du projet. Ce processus s'étale sur plusieurs mois ; l'appel à projet lancé officiellement en juin 2012, entre 50 et 60 *concept notes* ont été proposées à la commission d'évaluation en septembre 2012 qui a rendu sa décision en novembre ; ensuite les 18 ou 19 porteurs de projets pré-sélectionnés en étape 1 ont dû rendre en janvier une *full application* (95 pages pour le projet du Ngorongoro) pour passer l'étape 2, celle qui a finalement accepté 6 projets, dont 2 (1 pour la ville de Kilwa, au sud-est de la Tanzanie, et 1 pour le Ngorongoro, au nord) soutenus par un assistant technique français rattaché au MNRT et des partenaires français, soit 2,5 millions d'Euros sur 7 millions de subvention européenne totale.

Lorsque la commission d'évaluation procède à la sélection de projets visant à promouvoir un « héritage culturel » en Tanzanie, elle fait un choix, procède selon des critères, des classements, accordant des priorités à des objets patrimoniaux, en refusant à d'autres. Qu'engage un programme

⁵¹ Cette commission est composée de membres du gouvernement tanzanien, avec des conseillers européens comme « simples observateurs ». Nous reviendrons sur ce point plus loin dans le développement.

européen de “soutien à la protection de l’héritage culturel et à la promotion de projets” en élaborant ce type de politique de développement ? Par le processus d'élaboration de la candidature du projet de développement du Ngorongoro ayant obtenu le soutien financier de EUROPEAID, nous souhaitons étudier la relations entre politiques internationales et politiques publiques nationales du patrimoine. Lors de nos recherches, nous apprenons que parmi les projets proposés à l'étape de pré-sélection, l'un a été proposé par le Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme et un autre par l'assistant technique français détaché par le Ministère français des Affaires étrangères auprès de ce même ministère. Le projet du MNRT a été refusé, et celui de la coopération a non seulement passé la pré-sélection, mais également la sélection et s'est vu attribuer un budget de 2 millions d'Euros. C'est durant notre terrain (février-mars) que la sélection a été confirmée, et les ultimes formalités de l'étape 3 – la NCAA devant fournir des garanties à la commission quant à la pérennité de ses infrastructures et de ce projet – sont en cours. Comment expliquer que le projet initié par l'assistant technique l'emporte alors que le projet du Ministère auquel il est rattaché est refusé ? Nous faisons l'hypothèse que ceux que nous nommons ici « entrepreneurs internationaux du patrimoine » sont des interfaces nécessaires à l'élaboration d'un patrimoine « légitime » aux yeux des bailleurs de fonds, ici EUROPEAID. Nous nous proposons de voir dans quelle mesure les pratiques de ces entrepreneurs participent non seulement d'un processus de légitimation d'un patrimoine valant le coup – et le coût – de mesures de préservation et de valorisation, ainsi que d'une normalisation des politiques patrimoniales nationales par une expertise extravertie. Nous postulons également que ce projet, initié en grande partie de l'extérieur, justifie et fait perdurer l'existence d'acteurs internationaux de la protection du patrimoine.

Les entrepreneurs internationaux du patrimoine : interfaces privilégiées entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires

Qui sont les entrepreneurs du patrimoine impliqués dans ce projet de développement pour le Ngorongoro ? Nous nous inspirons en partie du concept d' « entrepreneur de morale » conçu par Howard Becker, selon lequel *"le prototype du créateur de norme, c'est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois.[...]Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que des normes n'auront pas été instaurées pour l'amender"*⁵². De cette définition, nous ne conservons que la dimension entrepreneuriale d'un agent social qui cherche à réformer des pratiques sociales. En effet, si nous nous sommes intéressés au projet de

52 Howard Becker, *Outsiders. Etude sociologie de la déviance*, Editions Métailié, Paris, 1985 (1963), p.171

développement pour le Ngorongoro, c'est parce qu'il est révélateur de l'importance du rôle joué par les entrepreneurs internationaux du patrimoine dans ce processus d'élaboration de politiques publiques nationales du patrimoine : il s'agit de penser le développement du Ngorongoro selon un cadre de pensée dominant et importé grâce à ces interfaces institutionnelles que sont ces entrepreneurs, et plus particulièrement l'assistant technique français dans le cas qui nous intéresse. Initiateurs du projet subventionné par EUROPEAID, ils semblent constituer une condition quasi *sine qua non* pour répondre aux attentes des bailleurs de fonds. Il nous faut donc voir en quoi ce projet est surtout le produit de la collaboration d'une expertise internationale du « développement durable », actuellement dominante sur la scène internationale.

Officiellement, la NCAA est le porteur du projet de développement pour le Ngorongoro, mais le principal créateur de celui-ci n'est autre que l'assistant technique au patrimoine détaché par le Pôle Patrimoine Mondial du Ministère français des Affaires Étrangères. Dans le discours de ce dernier, il travaille en étroite collaboration avec James Kabati, assistant de direction à la Division des Antiquités du MNRT.

James Kabati

Titulaire d'une licence en Archéologie de l'Université de Dar es Salaam en 1992, James Kabati s'est rapidement spécialisé en management du patrimoine culturel. Après ses études, il entre au Ministère de l'Education et de la Culture auquel est alors rattaché la Division des Antiquités. Il occupe alors le poste de *head of stations*, et dirige plusieurs sites patrimoniaux, dont celui d'Olduvai. En 2006, il est diplômé d'un Master et obtient une promotion au sein du même service en obtenant le poste de *Principal Conservator of Antiquities*, chef de la section *Conservation and Technology*. Suite au transfert de la Division des Antiquités au sein du MNRT, il est promu assistant de la direction de la Division. Il a été amené à travaillé depuis le début des années 2000 avec la coopération culturelle de pays étrangers, notamment la France et le Japon.

James Kabati a donc une expérience en termes de coopération internationale dans le domaine du patrimoine. Pourtant, aucun de mes enquêtés reliés à ce projet (NCAA, Alliance française, Geopark) ne le mentionne spontanément, tous faisant directement référence à Noël Henri. Lors de notre entretien, James Kabati désigne de la tête le bureau de l'assistant lorsque j'évoque le

projet pour le Ngorongoro, ce qui me semble-t-il être un signe de confirmation du rôle central de ce dernier dans l'élaboration de ce projet. Initiateur du projet de développement du Ngorongoro, son rôle central nous renseigne sur les conditions d'élection à ce type d'appel à projets qui permettent à des experts occidentaux de se positionner comme les seuls interfaces et traducteurs compétents et légitimes dans la compétition pour ce genre de projets de développement.

Noël Henri

Aujourd'hui âgé de 56 ans, cet assistant technique au patrimoine est né dans une famille de colons français établis durant 25 ans en Afrique et a côtoyé dès son plus jeune âge les hautes sphères de l'administration coloniale. Lors d'une discussion informelle, il évoque brièvement ses origines béké par ses grands-parents ou arrières grand-parents, ce qui laisse supposer une inscription longue de la famille dans l'univers colonial probablement de classes aisées. Au cours de notre entretien, il revient sur la profession de son père, administrateur des colonies – des allusions nous laissant penser qu'il s'agirait du Gabon – avant de rejoindre le Ministère de la Coopération après les indépendances. Ayant suivi ses études en lycée privé à Paris, nous ignorons si notre enquêté a passé une partie de son enfance en Afrique. Nous savons cependant qu'après avoir terminé ses études en paléontologie à l'Université Pierre et Marie Curie, il part en Afrique à l'âge de 23 ans afin d'y exécuter une mission en tant que volontaire du Service National, ce qui lui permet de ne pas accomplir son service militaire. Commence alors sa « carrière » africaine : d'abord volontaire sur un site de forage hydraulique au Niger, c'est après avoir connu une faillite alors qu'il tente de fonder son propre bureau d'études dans le sud de la France qu'il retourne en Afrique ; il devient professeur et conseiller pédagogique en lycée français au Gabon où il reste pendant 6 ans, puis rejoint la Centrafrique où il continue d'enseigner. La suite de son parcours est chronologiquement floue mais nous renseigne sur la connexion avec le secteur non gouvernemental de la conservation, puisqu'il travaille en tant que consultant pour WWF au Gabon d'abord, puis à Madagascar, avant d'être recruté par l'ONG américaine Conservation International. Enfin, il se met à rédiger des guides touristiques, brochures pour l'éco-tourisme ou des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement. Installé depuis 5 ans en Tanzanie, il a d'abord été conseiller au tourisme auprès du Ministère des ressources naturelles et du tourisme avant d'être assistant technique au patrimoine dans le même ministère, sur proposition appuyée du Ministère des Affaires Étrangères.

En portant notre attention sur la socialisation primaire et secondaire de notre enquêté, il semble bien que le rôle d'intermédiaire entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaire d'une aide soit ici facilité par une précoce familiarité avec ce continent, avec certaines de ses administrations, et surtout avec le milieu du développement.

« quand tu parles avec les ministres, quand ils t'invitent, ceci, ... et j'aime ça, pas plus qu'autre chose, mais ça me dérange pas, je suis né dedans. [...] j'ai l'habitude des officiels africains, mais les Français m'impressionnent encore un peu »

« le vieux couple bourgeois, tu vois ! [...] [ma mère a] passé 25 ans en Afrique, elle a toujours pas compris comment ça fonctionnait. [...] mon père était dans le développement. Mon père était un administrateur, il travaillait à la fois pour la France d'Outre-mer et après pour la Coopération. Donc, y'a

un suivi. Je fais presque ... évidemment, c'était un fonctionnaire, il a fait les écoles comme l'ENA et tout. Donc, je suis absolument pas à ce niveau-là. C'est un administrateur, le titre exact de mon père. [...] il a énormément créé, mais il a créé dans un cadre administratif, dans un cadre de gestion du quotidien, il a mis en place les structures de gestion de pays, de régions, de villages, de villes, etc., construit des infrastructures. »

[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

Nous retrouvons d'ailleurs chez notre enquêté des régularités observés par Julien Meimon lorsqu'il s'intéresse aux fonctionnaires de l'administration coloniale française : *« le culte du « terrain », la rapidité et la liberté d'action, l'étendue du pouvoir, le peu de contraintes hiérarchiques, reviennent comme des leitmotifs dans leurs témoignages »*⁵³.

« tous les partenariats que j'ai fait, c'est sur le terrain. [...] J'ai jamais eu de chef dans ma vie. Au Niger, j'avais soit-disant le patron du BRGM, sauf que sur le terrain, le patron, c'était moi. Donc, à 23 ans, j'avais déjà pas de chef derrière »

[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

Au cours de nos divers entretiens avec l'enquêté, qu'il s'agisse d'un entretien formel ou de situations informelles, je suis rapidement frappée par la façon dont celui-ci se perçoit comme *« passeur de savoirs »*⁵⁴, leitmotiv récurrent chez cet ancien professeur. C'est un discours qui a été mobilisé lors des *« missions civilisatrices »* et que l'on retrouve aujourd'hui à travers les programmes des IFI.

« j'aimais la transmission des savoirs [...] Moi je n'ai qu'un seul objectif : c'est transmettre. Transmettre des attitudes, des savoirs, des connaissances qui vont permettre aux gens d'améliorer leur vie, d'améliorer la vie de leurs concitoyens, d'améliorer la vie de leurs enfants, de leurs élèves, tu vois ? [...] tout ce qui sert à transmettre ! Tous les vecteurs ! »

« J'ai fait des tas de formations pour les gens. Je leur ai montré comment il fallait faire des documents. [...] Aujourd'hui, c'est un état d'esprit qu'il faut transmettre. C'est une façon de travailler. C'est une attitude. La boucle est bouclée : attitude, façon de travailler ; pour changer les mentalités de ce ministère, pour changer les institutions faut changer les mentalités, pour changer les mentalités, il faut les convaincre. »

« aujourd'hui, c'est pour ça qu'on vend notre daube de développement et d'éducation et de sensibilisation à travers le succès du développement. C'est-à-dire qu'on a fait comprendre, à travers des exemples innombrables, que si on prend pas en compte la population, si on n'éduque pas avant, eh ben tout est foireux. »

« je pensais qu'on allait pouvoir planifier de nouveaux comportements »

53 Julien Meimon, « « Culte du terrain à la rue Monsieur » Les fonctionnaires de la France d'outre-mer et de la coopération », *Afrique contemporaine*, 2010/4 n°236, p 55

54 Cela se traduit également, me semble-t-il, lors de nos entrevues par une attitude relativement paternaliste à mon égard, par des expressions telles que *« ça, c'est des documents que tu dois te procurer à un moment où à un autre », « tu peux le noter ça », « je t'apprends une chose », « si mon exemple peut te servir à quelque chose, moi j'aimerais bien transmettre cette façon de travailler », « maintenant, il faut que tu fasses une fiche sur chaque personne que tu as rencontrée », ...* allant jusqu'à me soumettre un sujet de recherche : *« tu devrais travailler sur le rôle des nouvelles technologies dans le développement, ça a révolutionné la façon de travailler »*.

Ce vocabulaire de la diffusion de savoir-faire, et même de la nécessité d'éduquer les populations concernées par ces mesures de protection de l'environnement nous semble révélateur d'un discours de dominant dans la mesure où il est assuré d'une expertise légitime. D'ailleurs, cette légitimité est doublement confirmée aussi bien par la subvention de la commission européenne que par le Ministère tanzanien qui, après échec de son propre projet, soutiendra celui de son assistant technique.

En quoi ces entrepreneurs internationaux du patrimoine sont-ils des acteurs privilégiés pour élaborer, au nom de la Tanzanie, un projet de développement local ? Se replonger dans la genèse de ce projet permet de montrer dans quelle mesure celui-ci a été conçu par une équipe extravertie et proposé, quasiment clé-en-main, à la NCAA. Cela donne également la possibilité de voir comment ces agents-interfaces – ici, l'assistant technique français détaché au MNRT – du développement savent mobiliser un réseau international d'experts pour optimiser leur chance d'élection par le programme européen.

C'est par la cellule européenne de l'Ambassade de France en Tanzanie que l'assistant technique a eu connaissance de l'appel à projet européen pour la valorisation du patrimoine culturel en Tanzanie, bien avant que celui-ci ne soit officiellement lancé. Ayant déjà réfléchi à des projets pour le Ngorongoro suite à une offre de mécénat de l'entreprise française Iméry⁵⁵, il se voit conseiller de postuler à cette subvention européenne par l'un des agents de l'Ambassade. L'accès aux appels à projets est ici court-circuité par la position institutionnelle de l'assistant technique : du fait de l'existence d'un relais européen à l'intérieur de l'Ambassade de France, lui et les partenaires de l'Ambassade bénéficient d'une longueur d'avance sur tous les développeurs nationaux et locaux susceptibles de postuler à l'appel.

« ça faisait quelque temps que l'ambassade savait qu'il y aurait un lancement d'appel, parce que c'est là où t'as un assistant technique de l'ambassade qui est dans les cercles de l'UE. Et si tu veux, nous, en tant que partenaires liés à l'ambassade, on a su 6 mois avant, qu'il y aurait un appel à projet Europe. Voire un an avant. En fait, l'appel qu'on a là, l'appel qu'a été fait, c'est ... chaque année, l'Union européenne prend des pays et décide d'investir de l'argent comme ça. Donc, ça fait 2-3 ans qu'on est au courant qu'il va y avoir un projet culturel [...]. Par rapport aux Tanzaniens lambda, n'importe quelle association culturelle, etc, qui ont vu l'appel une semaine des fois, ou deux semaines après le lancement de l'appel, parce que le

55 L'entreprise française Iméry est une entreprise minière spécialisée dans l'extraction et la transformation de ressources minières pour le marché industriel. Sa donation pour le Ngorongoro s'élève à 30 000€. L'entreprise n'ayant pas répondu à nos demandes d'entretien, nous postulons sans éléments de confirmation que ce mécénat permet à l'entreprise 1) de répondre aux injonctions du discours du développement durable qui attend des entreprises qu'elles soutiennent des initiatives favorisant le développement de populations défavorisées, 2) de poser un pied en Afrique de l'est par la Tanzanie, où les ressources minières sont nombreuses.

temps que ... Moi, quand j'ai reçu les appels, j'ai transféré à tous les partenaires d'ici. Donc eux ils ont eu la nouvelle, moi je l'avais depuis 2 ans, et eux ils l'ont eue, heu ... au moment-même quoi. »
[directrice de l'Alliance française de Arusha, au bar de l'Alliance, réalisé le 13 mars 2013]

« c'est F. le patron de la coopération ici qui a dit « ben pourquoi tu ferais pas profiter le Ngorongoro de l'argent de l'Europe ? ». J'y avais pas pensé. »
[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

Cet accès privilégié à l'arène politique européenne nous est confirmé par l'assistant lui-même, lorsqu'il nous avoue qu'il a *« eu une indiscretion comme quoi le projet était en bonne passe de passer »*.

La façon dont s'est construit le projet de développement par l'assistant technique reflète un double « court-circuitage » dans la compétition induite par l'appel à projet. Le court-circuit institutionnel permis par la « multipositionnalité » de l'assistant technique, présent à la fois au MNRT (*« C'est pour ça que je suis intervenu au Ngorongoro, vu que y avait une demande potentielle, et on avait des interlocuteurs directs au niveau du ministère, en particulier N. [assistant technique] »*) et à l'Ambassade de France, est conforté par le réseau d'experts du développement patrimonial et du fonctionnement des institutions européennes qu'il mobilise, créant ainsi une équipe extravertie élaborant le projet pour la NCAA. Ainsi, se percevant comme des transmetteurs de savoir-faire, ces entrepreneurs du patrimoine sont inscrits dans un réseau international d'« experts » de la conservation qu'ils savent mobiliser pour servir un projet de développement. Par ces connexions transnationales, on assiste à une diffusion de pratiques dominantes dans ce champ. Leur collaboration avec des institutions de pays dits « du Sud » font de ces acteurs des traducteurs d'attentes du champ international de la conservation et des vecteurs de pratiques « appropriées ».

Parler de « traducteur » n'est pas anodin lorsque l'on étudie un projet bénéficiant de l'aide d'un programme européen : le langage institutionnel est un filtre qui confirme la position d'interface occupée par les entrepreneurs internationaux du patrimoine au Sud. Les difficultés de mise en forme de documents institutionnels rendent inéluctable l'appel à des experts-traducteurs, aussi bien sur le fond que sur la forme, des attentes et objectifs européens.

« La difficulté du projet européen, en dehors de l'écriture que c'est une langue à part entière ; avec des collègues tanzaniens et l'expérience de ces projets européens, on s'est rendus compte que les seuls projets qu'étaient passés, c'était les projets qu'avaient reçu de l'aide extérieure européenne pour la rédaction des projets. Donc y a une langue [rit] de projets européens. Soit tu la maîtrises, soit tu la maîtrises pas. »
[directrice de l'Alliance française de Arusha, au bar de l'Alliance, réalisé le 13 mars 2013]

« c'est moi qui lui ai recommandé les experts italiens [rit]. C'est des vieux collègues à moi puisque

Rosaria et Gianluca, heu ... pendant de nombreuses années, je pense surtout Rosaria était une experte au niveau des Geopark. C'est une spécialiste du développement durable mais qui intervenait comme conseil auprès du Geopark de Madonia, en Sicile, et on a beaucoup travaillé avec elle, et elle est aussi spécialiste de montage de projets européens en termes administratifs, en termes techniques. Donc heu ... c'est ... vu le peu de temps, et vu la complexité du dossier, on a souhaité qu'ils puissent intervenir, et ça a marché. Et ce qu'est bien, c'est du très bon travail de fait. Mais ils étaient ... eux, ils sont intervenus plus sur l'aspect ... moi je suis intervenu sur le contenu, d'accord, sur la stratégie, etc. et eux, ils sont intervenus surtout sur la mise en forme administrative du dossier. »
[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

Ainsi, pour le MNRT, la présence d'un assistant technique ayant fait ses preuves au sein de grandes ONG de la conservation (WWF, Conservation International) est un atout majeur : son savoir-faire permet de convertir le potentiel patrimonial tanzanien selon des objectifs et représentations occidentales, et ainsi de favoriser le développement économique du pays en donnant de la valeur ajoutée au marché touristique tanzanien⁵⁶. De plus, celui-ci est d'autant plus à même de traduire ce potentiel au Ngorongoro selon les attentes de bailleurs de fonds ou de labels internationaux du patrimoine qu'il est assisté dans ce projet par son ami et confrère Gérard, expert pour l'Unesco et fondateur du label Geopark.

« Si je me souviens bien, la concept note, c'est N. [assistant technique] qui l'a rédigée pour ce projet-là. Pour le NCAA. »
[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

« - qui est-ce qui a participé à la rédaction de cette première étape de concept note ?
Oh [en réfléchissant] N., N. et ... moi essentiellement, avec bien sur les collègues du Ngorongoro en phase de validation. Ben ça a été peu heu ... ça a été très court notamment. »
[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

Ainsi, les deux principaux créateurs du projet pour le Ngorongoro appartiennent à la communauté épistémique légitime sur la scène internationale en termes de protection de patrimoines naturels et culturels.

Si recourir à l'aide d'un « développeur » permet au MNRT d'obtenir des fonds pour mettre en place une politique publique, nous devons nous intéresser aux motivations qui poussent ces entrepreneurs internationaux du patrimoine à concevoir et soutenir de tels projets de développement. Ainsi, le rôle de ces entrepreneurs internationaux du patrimoine s'apparente ici à ce que Olivier Nay et Andy Smith ont décrit comme des activités d'intermédiaires « généralistes » et

⁵⁶ Lors de notre entretien avec les managers de la NCAA, nous sommes interpellés par l'ambiguïté du terme « value » dans son emploi par nos interlocuteurs (« it will make more value », « it will add more value », ...) qui, ajouté à une tentative par la NCAA de redéfinition de la juridiction du Ngorongoro pour y ajouter un volcan et d'autres sites géologiques, nous font l'effet d'une course à la valeur ajoutée patrimoniale : « In fact, I said we are going to add a flavour on top of what we're having : we have the nature, we have the culture, and now we are going to have the geology ».

de « courtiers » entre différentes institutions. Les premiers désignent *« les acteurs dont les compétences, les ressources et la légitimité leur permettent de « traduire » des connaissances, des savoirs, des registres de légitimité entre des univers organisationnels ou sociaux qui doivent (ou désirent) travailler ensemble mais ne recourent pas aux mêmes registres d'intelligibilité. »* Véritable traducteurs, l'activité de ces entrepreneurs du patrimoine essaie de *« produire une intelligibilité commune en utilisant des idées et des valeurs pouvant être partagées par les milieux mis en contact »*⁵⁷. Dans le cas du projet pour le Ngorongoro, c'est bien le discours du « développement durable » qui permet de concilier les préoccupations d'une NCAA désirant renforcer son capital touristique et celles des bailleurs de fonds européens qui souhaitent impulser un développement économique par la valorisation du patrimoine. Le « courtier » intervient comme *« entremetteur dans un échange intéressé entre des parties »* sans que cela *« n'implique pas en effet que soit produite une compréhension commune d'un problème, d'un enjeu ou d'une situation »*. Le rôle joué par l'assistant technique illustre ce phénomène de courtage⁵⁸ et nous permet de penser les différents enjeux mobilisés par ce projet, ainsi que les intérêts qu'il motive : *« tout projet de développement apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes. On peut dire aussi que c'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière »*⁵⁹.

Tout d'abord, l'idée d'un projet de développement pour le Ngorongoro a été rendu possible par le mécénat de l'entreprise française Imérys. Dès lors, l'Ambassade de France voit la possibilité d'un financement de projet, du moins en partie, et pouvant être complété par l'appel européen⁶⁰. On est donc dans une situation où la coopération culturelle française en Tanzanie trouve les moyens matériels de réaliser un projet, et par là même de mettre en œuvre une politique d'influence, renforçant ainsi le rayonnement de la France dans le secteur du tourisme et de la Culture⁶¹.

57 Olivier Nay et Andy Smith, « Les intermédiaires en politique : médiations et jeux d'institutions », pp 47-86, in Olivier Nay et Andy Smith (dir) *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, pp 61-62

58 Le concept de « courtier en développement » théorisé par Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Bierschenk rejoint ici en partie notre propos quant à l'idée d'interface et d'interception d'une rente extérieure ; cependant, les auteurs mettent l'accent sur les origines locales du courtier, ce qui n'est pas le cas dans notre étude : *« les courtiers représentent les porteurs sociaux locaux d'un projet, ceux qui constituent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement, ceux qui sont censés représenter la population locale (ou en exprimer les "besoins") vis à vis des structures d'appui et de financement extérieure »*. Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Bierschenk, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, [En ligne], 5 | 1993, p 2. Consulté le 6 mai 2013.

59 Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le développement comme champ politique local », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 6 | 1993, mis en ligne le 10 mars 2008, p 3. Consulté le 29 avril 2013

60 Pour répondre à ce genre d'appel européen, le porteur de projet doit apporter un certain pourcentage de la subvention demandé. En général, il s'agit de 20% du total de la subvention, mais ici ce taux a été abaissé à 10%.

61 Première destination touristique au monde depuis les années 1990, la France jouit d'une image attractive en termes de savoir-faire dans ce domaine.

« Ils [le Pôle Patrimoine Mondial du Ministère des Affaires étrangères] voulaient un petit assistant technique pour montrer que la France s'y connaissait en tourisme [...] je suis allé les voir [MNRT] et je leur ai dit « écoutez, vous allez avoir un très beau bâtiment, on peut travailler ensemble pour mettre un contenu ; je vous jure que les Français sont forts dans le domaine. Vous avez compris que notre truc, c'était la culture, ça fait des années qu'on travaille dedans, on est peut-être même les seuls à avoir un peu de pognon à faire avec les autres. Et on défend aussi l'idée que la culture, c'est pas juste du patrimoine : c'est aussi un état d'esprit, c'est aussi l'âme des gens, on peut pas se permettre de vivre sans, ... » voilà quoi. Donc, j'ai commencé à convaincre. On a été à Paris visiter des musées, on est revenus, on m'a dit « oui, oui, on veut »

[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

Pour l'assistant technique, avoir l'initiative d'un tel projet et faire en sorte qu'il soit accepté par le programme européen est l'occasion de renforcer ses compétences professionnelles au yeux de son employeur, le MAE : *« la France veut savoir où j'en suis.[...] je suis dans un métier où c'est les résultats qui comptent »*. En incluant l'Alliance française dans le projet, il garantit la « bonne utilisation » de la donation de Imérys et participe aussi au renforcement d'un réseau français de politique d'influence du secteur culturel dans le monde. Pour l'Alliance française, partenaire du projet, l'intérêt est double : la subvention européenne lui permet non seulement de promouvoir un nouveau projet culturel dans les environs du Ngorongoro, élargissant son champ d'action et renforçant ainsi son image de promoteur culturel dans l'ensemble de la région de Arusha ; mais c'est aussi l'occasion d'obtenir un apport financier en assurant la gestion de la donation de Imérys.

« ils [l'ambassade de France] voulaient pas que l'argent d'Imérys soit géré par le Ngorongoro et que l'argent soit utilisé à acheter une nouvelle Jeep pour le ranger chef, ou ... voilà. Un peu la peur de la corruption⁶² et de la mauvaise utilisation de l'argent. Parce qu'à ce moment-là, la France, et N. [assistant technique], l'ambassade, ont besoin de rendre des comptes à Imérys. [...] quand je gère un compte comme ça, j'ai des frais de gestion. Donc ça me permet de faire rentrer un peu d'argent qui sert au fonctionnement général, ou qui me permet d'augmenter mon budget, donc ça me donne plus de capacité. »

[Directrice de l'Alliance française de Arusha, entretien réalisé le 13 mars 2013]

L'exemple le plus significatif de cette production de projet de développement pour faire perdurer un secteur professionnel⁶³, celui des développeurs, est la façon dont la labellisation Geopark a été intégrée au projet. En effet, l'idée de faire de la NCA un Geopark ne vient pas d'acteurs tanzaniens, ni même de l'assistant technique, mais de Gérard, fondateur de Geopark et actuel directeur de la Réserve Géologique de Haute Provence [RGHP], premier Geopark créé et situé à Dignes : *« l'idée de Geopark, ça vient de Gérard [...] Je pensais pas au Geopark parce que je savais même pas que ça existait, c'est pour te dire » (assistant technique)*. Du point de vue de Gérard, la possibilité de faire du Ngorongoro un Geopark représentait une double opportunité :

62 Cette idée sera approfondie au chapitre 4.

63 « Sache que le développement en Afrique est un énorme business qui fait d'abord vivre les agents du développement », l'assistant technique français, entretien réalisé le 12 février 2013 dans son bureau au MNRT.

accroître le Réseau mondial des Geopark en lui faisant gagner un continent qui, jusque-là, lui résistait, et relancer l'activité de la RGHP, alors sur le déclin, en la faisant partenaire-opérateur du projet de développement.

*« Moi, ça fait trop longtemps que je suis loin et je suis pas au courant de tout. Et là, c'est mon pote Gérard qui me dit « mais attends, faut faire un Geopark ! Comment ça, y en n'a pas en Afrique et toi t'as le profil parfait » [...] « donne-moi les coordonnées des nouveaux directeurs de la Réserve géologique, parce que leur exemple me sied bien », « Gérard est parti y a 10 ans, le nouveau, il est parti, y a une crise, appelle la directrice adjointe ». J'appelle pour avoir quelqu'un de chez-eux, pour avoir une expertise ici et je tombe sur Gérard . Ça faisait 15 ans que je l'avais pas vu, j'lui dis « ben qu'est-ce-que tu fous là ? », « ben écoute t'es au courant que la Réserve, ça a périclité » [...] Depuis 5-6 ans, elle est en faillite, donc c'était soit on ferme tout, soit on trouve des idées. [...] Et il a dit « ben on m'a pris par les sentiments [...] ». Ben, j'ai dit « écoute, je te propose un truc qui va te faire plaisir », et lui, ce projet Ngorongoro jumelé, tout de suite, il a réuni le Conseil général, il fait signer par le Président de la Réserve une lettre officielle comme quoi on va faire un partenariat avec le Ngorongoro. [...] restait à faire passer ça au Ngorongoro, à qui on a forcé la main parce qu'ils sont très bien avec ce qu'ils font. Eux, leur aire protégée, ça marche bien, ils sont reconnus dans le monde entier, mais ils ont joué le jeu. Ils ont dit « nous, ça peut nous rapporter plus de notoriété encore, plus de savoir-faire, on y va ». »
[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]*

*« - Et vous avez décidé de revenir en France ...
Malheureusement, j'ai pas décidé, j'étais plus ou moins obligé parce que le Geopark, qui est la base de tous les Geoparks dans le monde, a vécu ces dix dernières années de très grosses difficultés : mauvaise gestion, problématique interne, etc. et donc, il était pratiquement au point de disparaître. Et les politiques locaux ont eu la bonne idée de m'appeler, m'expliquer la situation, et de me dire qu'en gros, si je venais pas les aider, vu que le contexte est complexe ... hein, dans ces arrières-pays, c'est complexe, il y a eu un directeur qui est arrivé il y a quelques années, mais qui s'en est pas sorti, donc en gros ils me demandaient de venir leur donner un coup de main pour essayer de sortir la structure de l'ornière et ... je me suis senti, malheureusement, obligé de le faire, et c'est pour ça que depuis 1 an je suis revenu à Dignes. [...] la Réserve ne fait pas d'expertise, elle est opérateur sur une très grosse partie du programme.
- Et, pardonnez-moi, mais « opérateur », concrètement, ça veut dire quoi ?
Ben ça veut dire que la Réserve va gérer certains volants financiers qui va être négocié avec le NCAA. Elle va être responsable, on peut dire, de l'exécution d'un certain nombre d'actions.
- D'accord, du type, par exemple ?
Heu, du type ... réalisation muséographique, mise en place de sentiers pédagogiques, qu'est-ce-qu'il y a aussi ... ben tout ce qui est coordination de l'étude et de la candidature Geopark. »
[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]*

Relancer l'activité de la RGHP, l'enjeu était de taille car la perte du label par l'un des quatre territoires fondateurs du Réseau mondial Geopark, également lieu de signature de la Déclaration reconnaissant internationalement le concept de patrimoine géologique, aurait constitué une perte symbolique forte pour l'Unesco et la « marque » patrimoniale Geopark. Ici, c'est donc la convergence de trois logiques qui explique grandement le concours de la NCAA au label Geopark : un développeur qui cherche une expertise pour son projet, un lieu d'expertise géologique sur le déclin et dont la perte du label Geopark constituerait un dommage symbolique pour ce même label, et enfin un label qui gagne en visibilité sur la scène internationale par la création d'un territoire

Geopark en Afrique – le nombre et la surface d'implantation d'un label constituant l'assise de celui-ci dans le secteur du patrimoine.

L'expertise reconnue comme légitime dans le milieu de la conservation, composée très largement de consultants auprès d'institutions internationales, ou de grandes ONG conservationnistes, ainsi que le langage institutionnel des bailleurs de fonds – ici EUROPEAID – constituent un double filtre qui contraint un ministère tanzanien à passer par des experts internationaux pour bénéficier d'un programme européen de développement. Dans le cas présent, le projet de développement pour le Ngorongoro a été créé de toutes pièces par l'assistant technique français, assisté de son ami et collègue expert à l'Unesco ainsi que du bureau d'études sicilien. Autrement dit, les conditions d'élection à ce type de programme nécessitent la quasi dépossession de l'initiative d'une politique publique à des acteurs nationaux en privilégiant l'importation d'experts et de pratiques reconnues dans l'arène internationale de la conservation, favorisant ainsi la diffusion de normes patrimoniales et la perpétuation d'un secteur professionnel : « *The presence of expatriate personnel on donor-funded contracts reinforces both the international orthodoxy of reform and the new methodologies of donors* ». ⁶⁴

Normalisation des politiques publiques du patrimoine au Ngorongoro : entre contraintes extérieures et intériorisation de normes neo-libérales

Dans le cas du projet de développement pour le Ngorongoro, les experts internationaux sont des interfaces privilégiées dans la définition de politiques publiques nationales du patrimoine en modelant celles-ci selon les attentes et objectifs définis par les bailleurs de fonds. Par conséquent, on peut concevoir leur fonction d'expertise comme un élément participant à l'uniformisation de ces politiques à travers le monde. Mais concrètement, comment les outils qu'ils mettent en place contribuent-ils à normaliser la manière dont l'État tanzanien aborde la gestion de son patrimoine naturel et culturel au Ngorongoro ? Nous appuierons notre propos sur l'exemple des labels internationaux qui constituent l'apogée de la reconnaissance internationale de patrimoines au Ngorongoro : les labels Patrimoine mixte et Geopark, délivrés par le Centre du Patrimoine Mondial.

Dans la zone de conservation du Ngorongoro, l'idée du « passeur de savoir » en termes de protection de patrimoines se traduit en actes par la mise en œuvre d'un éventail d'outils de

64 Graham Harrison, *Ibid.*, p. 670

monitoring conservationniste, favorisant une surveillance et un suivi des sites par le siège de chaque label⁶⁵. Parmi les pratiques mises en œuvre par ces labels et intervenant dans le processus de « capacity building »⁶⁶ de la NCAA, les missions d'évaluation occupent une place prépondérante. En effet, des groupes d'experts ou de consultants sont détachés par le Centre du Patrimoine à Paris quand la représentation de l'Unesco installée sur le territoire concerné – mais sous la tutelle du siège parisien – signale des dérives par rapport aux objectifs fixés par l'organisation.

« sometimes Unesco ... not sometimes, they also come in to help development and verification of ... I don't know, but they come in to assist development of various general management plan of the sites.

- They come often ?

When there is a need. Because like this plans are made for 10 years, so when we are doing the plans, we have to invite them, sometimes they even bring their financial assistance to help, they bring their experts as well to help in the processus for making the management plans to ensure that this sites are well managed. »

[Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé le 26 février 2013 au siège de la NCAA]

« on a tout un tas d'outils : on a des outils pour la validation, des outils pour la re-validation⁶⁷, qui sont constitués par heu ... des sortes de fiches hein, c'est assez court. [...] Et c'est à partir de ... d'une ponctuation, on peut dire, de différents critères, la liste est longue, que, qu'on oriente les ... qu'on oriente l'analyse du territoire.

- Et vous l'orientez sous forme de rapports ? Vous rendez un rapport, vous envoyez des experts, faites des formations, ... ça se passe comment après pour heu ... rediriger un peu la gestion ?

Y a tous les cas de figure. Donc c'est un rapport qui est fait, qui est transmis. Quand un expert est sur le terrain, bien sûr, il a à ne prendre aucune décision, donc le rapport est transmis au bureau, le bureau Unesco des Geoparks, qui lui prend les décisions et, par retour, informe le pays concerné, enfin le Geopark du pays concerné sur les orientations, les nécessités, etc etc. »

[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

Cependant, les rapports d'évaluation de la NCA par l'Unesco montrent que la NCAA dispose d'une marge de manœuvre par rapport à l'influence de l'organisation internationale. Dans les rapports remis par l'État tanzanien au Centre du Patrimoine mondial – rapports qui doivent régulièrement rendre compte de l'évolution d'un site suite à une mission d'expertise et aux recommandations du Centre du Patrimoine mondial, puis qui font l'objet d'un nouveau rapport de ce dernier –, on s'aperçoit que l'État concerné peut non seulement ne pas appliquer une recommandation, mais aller à son encontre :

« Malgré quelques avancées, le Centre du patrimoine mondial et l'UICN s'inquiètent de voir que nombre

65 Le Centre du Patrimoine mondial pour le label Patrimoine mixte, le secrétariat au Geopark pour le label du même nom, secrétariat rattaché au Centre du Patrimoine mondial.

66 Par « capacity building » nous reprenons une catégorie de gouvernement et non un concept analytique. Ce terme désigne ici l'ensemble des actions entreprises par l'Unesco et le Réseau mondial des Geoparks visant à « construire » la capacité des institutions en charge des territoires labellisés à administrer ces derniers selon les critères définis par ces organisations internationales.

67 Geopark est le seul label de l'Unesco qui procède à une revalidation du statut de Geopark tous les 4 ans : « c'est une recherche d'excellence au niveau de la gestion des territoires », expert Unesco pour les Geoparks.

*de recommandations de la mission de 2007 ne sont encore pas pleinement mises en œuvre et, dans certains cas, les décisions prises vont à l'encontre des recommandations. [...] l'équipe de la mission a constaté l'implantation d'un nouvel ensemble de bureaux de la NCAA au bord du cratère, en totale contradiction avec la recommandation susmentionnée. »⁶⁸
[Rapport SOC de l'Unesco pour la NCA, 2009]*

Sur le terrain, cela a été confirmé lorsque notre guide employé par la NCAA nous indique, entre autres, que le nombre de voitures descendant dans le cratère peut atteindre 250 véhicules par jour, alors que la NCAA a affirmé au Centre du Patrimoine mondial qu'un seuil journalier de 100 véhicules avait été instauré pour réguler les flux touristiques et protéger le site.

Les rédacteurs du rapport tanzanien ont également recours à une forme de stratégie d'évitement en n'évoquant pas certaines recommandations adressées par le Centre du Patrimoine mondial. Ainsi, il est très souvent fait mention de lacunes dans les rapports de l'Unesco : « *il n'est pas précisé* », « *le rapport de l'Etat partie ne fournit pas* », « *le rapport de l'Etat partie ne donne aucune information à ce sujet* », ... Malgré la mise en place de missions d'évaluation, ces éléments encouragent à relativiser la contrainte extérieure qui pèse sur les administrateurs des sites labellisés, du moins par ce type d'outils. Le texte fondateur du Centre du Patrimoine mondial relève plus de la « *soft law* » (« *les Etats parties à la présente Convention s'efforceront dans la mesure du possible ...* »⁶⁹). Aucun cadre juridique, en effet, ne permet au Centre du patrimoine mondial de réellement contraindre ses États membres, ce qui serait perçu comme une forme d'ingérence par la scène politique nationale. Le répertoire d'action du Centre du Patrimoine mondial est par conséquent relativement faible en termes de puissance⁷⁰.

Au Ngorongoro, cette souplesse s'est par exemple illustrée par la tolérance d'activités agricoles,⁷¹ bien qu'interdite par l'Ordonnance de 1975 d'une part et mainte fois décriée par les conservationnistes (IUCN, Unesco). Conjointement à d'autres risques pesant sur la préservation du site tel que le voudrait l'Unesco⁷², c'est en 2009 que le Centre du Patrimoine mondial menace sérieusement la NCAA de retirer la NCA de la Liste du Patrimoine mondial. À défaut de cadre juridique restrictif, l'Unesco dispose d'un outil possible de menace par une politique de *shaming*, qui consiste à délégitimer un site sur la scène internationale en le pointant du doigt comme mauvais élève d'une institution qui, d'une façon générale, est peu remise en question. Or, une telle mauvaise

68 <http://whc.unesco.org/fr/soc/735>

69 Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972

70 Nous reprenons la définition de Max Weber selon lequel la puissance désigne la capacité à imposer à autrui sa propre volonté.

71 L'agriculture a été officiellement tolérée à partir de 1992 pour pallier les risques de famine du fait 1) d'une démographie croissante, 2) de cheptels moins nombreux proportionnellement à la population croissante (maladies, quotas pour limiter le pâturage et préserver le paysage et la faune de la zone).

72 Le Centre du Patrimoine mondial a dressé une liste de facteurs menaçant selon elle l'écosystème de la NCA : accroissement de la population pastorale résidente, braconnage, prolifération d'espèces envahissantes, pression touristique, empiètement et cultures.

presse peut considérablement nuire à l'image d'une région vivant principalement du tourisme, et d'un Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme qui est le ministère le plus important en termes de devises générées. C'est suite à cette menace que la NCAA a appliqué la loi de 1975, interdisant des cultures dans la NCA qui, d'après les Maasai que nous avons pu rencontrer, se limitaient à une agriculture à l'échelle du foyer. Aucune contrepartie alimentaire n'a été mise en place pour pallier le manque à gagner engendré par cette interdiction⁷³ :

« Unesco, do understand us, these are meant for tourism industry. You know, tourism industry, I think it's the biggest in the world, so their role is also to make sure that this industry is developed, is maintained. If they are promotion destination, they are maintained to the state at which will attract more tourists [...] Unesco, because the law, one of the values of Ngorongoro being a World Heritage site, we should not allow farming in there. That is our law, what the tanzanian law says. So they said « no, we are going now to remove you from the center, from the List ; if you keep on farming, we shall remove you ». So, what we did, we said to our minister, the Minister said « now, from now onward, we shall not be allowed to cultivate inside. So everyone should stop cultivating inside, although it was a small scant. »
[Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé le 26 février 2013 au siège de la NCAA]

En plus des missions d'expertise, le Centre du Patrimoine mondial a récemment délivré aux sites inscrits sur sa Liste du patrimoine mondial naturel un dossier de quelques pages intitulé « Enhancing our Heritage Toolkit, Assessing management effectiveness of natural »⁷⁴ et qui est supposé aider les gestionnaires des sites à améliorer le management de ces derniers, à s'auto-évaluer d'année en année en comparant les objectifs atteints aux objectifs préalablement définis, etc. Cet outil propose des méthodes pour identifier les valeurs qui font le site, les menaces, évaluer les besoins, définir des indicateurs, ... ce qui traduit une forte rationalisation des politiques du patrimoine et s'inscrit dans la lignée des méthodes introduites par le New Public Management⁷⁵.

« They have established a toolkit over seisin, good management, to better practice in this area ; and this is called « Enhancing our Heritage ». So it's a toolkit which allows you to go back and see what you have put in plan, have you implemented all of them, where do find some weakness, where do find some

73 La loi de 1959 prévoyait un système de compensation pour les populations locales, mais cela n'est pas effectif ou très peu. L'un de nos enquêtés, né dans la NCA et dont les parents vivent là-bas, nous explique que, quand des aides alimentaires ont été fournies par la NCAA, elles étaient largement insuffisantes : 20 kg de farine de maïs ou de haricots rouges par famille et pour une durée de 6 mois. De plus, cette « aide » n'est pas gratuite : la NCAA importe ces denrées depuis la ville de Arusha par exemple, et en réduit le coût pour les populations de la NCA par rapport au coût initial, mais cela représente toujours une importante dépense pour les familles. Un responsable de l'ONG Tanzania Pastoralist Community Forum nous apprend qu'en 2011, il y a eu 400 enfants morts de faim sur 3 villages de la NCA

74 Ce document de 108 pages écrit par l'Unesco, IUCN et l'Université du Queensland s'appuie notamment sur des analyses de IUCN, WWF et de l'ONG The Nature Conservancy, confirmant l'influence planétaire qu'exercent les grandes ONG occidentales de la conservation dans les politiques patrimoniales de sites classés ou ayant pour ambition de l'être (cf. chapitre 1).

75 Le New Public Management renvoie aux pratiques importées du secteur privé dans le secteur public et qui consiste à renforcer la « bonne gestion » de celui-ci. L'aspect politique des administrations s'en trouve délaissé au profit de pratiques managériales tournées vers l'hyper rationalisation et l'efficacité.

Le *toolkit* permet de penser autrement l'influence néolibérale qui joue dans les pratiques patrimoniales au Ngorongoro puisqu'il nous introduit sur l'idée de transformation des cadres de pensée des individus⁷⁶. En effet, qu'est-ce-que ce type de document sinon un outil de formation à distance ? Bien sûr, le suivi de ces méthodes et leur réception est très probablement aléatoire d'un site et d'un individu à l'autre, mais ce n'est pas là ce qui retiendra notre attention. Le *toolkit* est un outil qui permet de former un cadre normatif et des façons de penser l'action chez celui qui l'utilise. Autrement dit, nous pouvons penser la puissance et la domination autrement que par la contrainte extérieure : il s'agit de faire en sorte que l'autre soit amené à penser de la façon que l'on souhaite, en se pensant libre de penser de la sorte. Nous reprenons ici l'idée de Rita Abrahamsen, selon laquelle les partenariats dans le développement renouvellent une forme de domination non pas sur le mode du paradigme du joug, mais en poussant les bénéficiaires de l'aide au projet à adopter, au moins en partie, une vision dominante. Autrement, dit pour accéder à la table des « négociations », le bénéficiaire doit avoir incorporé certaines normes aussi bien en termes de langage⁷⁷ que de pratiques⁷⁸.

Au Ngorongoro, l'exclusion de l'arène politique dominante – ici incarnée par l'Union européenne – se traduit par la nécessité de faire appel à des experts internationaux pour pouvoir adhérer au programme d'un bailleur de fonds et pour pouvoir maintenir les critères qui lui ont permis d'obtenir les labels internationaux du patrimoine. L'inclusion des États bénéficiaires de l'aide, dans ce type de projet de développement et de coopération, s'exprime plus sur le mode de l'« appropriation » d'un projet, et de dispositif qui renforce l'idée de liberté des gouvernements nationaux à « faire » du développement sous la forme qu'ils souhaitent. La décentralisation et la rhétorique du management s'inscrivent dans cette démarche de renforcement du pouvoir des États bénéficiaires⁷⁹. Au Ngorongoro, la NCAA est porteur du projet et va procéder à sa mise en œuvre.

76 Le concept de cadre théorisé par Erving Goffman dans *Les cadres de l'expérience*; Paris, Les Editions de minuit, 1991, met l'accent sur un dispositif cognitif qui structurerait notre définition et notre interprétation d'une situation, modelant par conséquent notre comportement dans cette même situation.

77 Sur l'appropriation du langage développementaliste par les bénéficiaires de l'aide, voir les travaux d'Isaline Bergamaschi, « Appropriation et lutte contre la pauvreté au Mali. Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, 205, janvier-mars 2011, p. 135-150.

78 « as a form of advanced liberal power, work not primarily as direct domination and imposition, but through promises of incorporation and inclusion. They derive their power through simultaneously excluding and incorporating, in a manner that shapes the behaviour and interests of states and state actors », Rita Abrahamsen, "The Power of Partnerships in Global Governance", *Third World Quarterly*, Vol. 25, No. 8 (2004), p. 1464

79 « The use of freedom as a formula for rule is particularly evident in contemporary neo-liberal forms of governance. One characteristic of this mode of governance is an increasing decentralisation and pluralisation of power and decision-making centres, away from the state and towards various quasi-autonomous non-governmental organisations and institutions, so that today the 'conduct of conduct' increasingly obtains in sites 'at a distance' from

Or, si l'argument démocratique semble prévenir ce type de coopération de la critique neo-coloniale adressée aux plans d'ajustements structurels (PAS), il n'annule pas l'idée d'une domination d'autant plus subtile ici qu'elle intègre la participation des États bénéficiaires, États qui en viennent à adopter des pratiques et façons de pensée dominantes : autrement dit, on en arrive à s'approprier ce que l'autre estime comme légitime, aussi bien dans les normes que dans les pratiques.

« pendant notre dialogue avec cette réunion intense qu'on a eue au comité ministériel de Laetoli, et il y a eu de bonnes idées qui ont été apportées et ... moi, qui m'ont énormément fait plaisir, c'est sur tout ce qui a trait aux musées hein. C'est-à-dire que, classiquement, dès que y a des projets, on va de partout, les territoires vont imaginer faire des temples énormes à la science, les trois-quarts du temps complètement décalés avec la réalité locale, avec le pays, etc. Et le comité interministériel a suivi avec enthousiasme nos propositions, qui étaient surtout pas de tomber dans ces travers et de faire des installations minimum à partir d'architectures traditionnelles, fait en collaboration avec les habitants des villages de la zone du Ngorongoro, avec les architectes de la capitale spécialisés en architecture traditionnelle. Donc on est sur de l'intégré, du light ... »

[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

Comment cela est-il possible ? On peut parler ici de gouvernement par les instruments : il s'agit de voir en quoi les labels – et les outils qu'ils mobilisent – participent du modelage des politiques publiques du patrimoine⁸⁰. Outre le *toolkit*, un autre outil mis en place par les bailleurs de fonds et les labels internationaux⁸¹ favorise ce transfert de cadres normatifs : la formation des responsables des sites, préconisé par exemple par ce *toolkit* de l'Unesco (« *training for protected area managers; desktop literature surveys, data collection and review; workshops with staff; workshops with stakeholders; compilation of existing monitoring results; and development of enhanced, values-based monitoring program* »).

« [...] en faisant des guidelines, on permet aux gens de se repérer [...]. J'ai des armoires truffées de guidelines, partout, ici. Toutes les méthodes pour faire une gestion à la moderne en Afrique. [...] Ce travail que les Blancs ont apporté et qu'ils sont obligés de faire, parce que tout est comme ça maintenant, ça se fait que bringuebalant. C'est de mieux en mieux quand même, hein, par rapport à y a 30 ans. C'est formidable, là j'ai presque l'impression d'être en France. »

[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

the state itself. In what is frequently described as the 'new managerialism', the move towards decentralisation is accompanied by a vast array of new mechanisms and techniques of auditing, accounting, monitoring and evaluation which link these various and disparate entities to political strategies at the state level » , Rita Abrahamsen, *Ibid.*, p. 1459

80 Pierre Lascombes, Patrick Le Galès, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, 370 p

81 Le Centre du Patrimoine mondial peut être un bailleur de fonds pour les sites labellisés, mais d'après l'expert Unesco que nous avons rencontré, cela arrive peu fréquemment. Au Ngorongoro, l'assistance internationale a donné presque 236 000 USD depuis 1979, la quasi intégralité de cette somme ayant été versée avant 2000, ce qui est cohérent avec l'augmentation exponentielle du tourisme et des revenus qu'il génère sur ces 10 dernières années (aujourd'hui, la NCAA a un budget de 50 000 shillings tanzanien, soit 25 millions d'euros par an)

Dans le cas du label Geopark, le monitoring se fait en amont, avant la labellisation afin d'aider un site à présenter toutes les qualités requises à son obtention. Ce que nous montre le fonctionnement de ce label, ce sont le repérage et l'accompagnement qui se font des années – généralement trois ou quatre ans – avant la labellisation du site. Autrement dit, la labellisation, tout comme l'élection d'un site par un bailleur de fonds, est un processus qui nécessite la transformation de l'intérieur de pratiques conservationnistes. Les formations permettent d'avoir des relais de labels établis partout dans le monde – des responsables de sites – qui ont acquis les compétences considérées comme légitimes sur la scène internationale. Les formations professionnelles, conférences, forums internationaux, etc., sont autant de lieux d'échange de pratiques et de savoir-faire ; cependant, cet échange se fait à sens unique, avec une adaptation des agents nationaux aux priorités définies par les organisations internationales⁸².

« On invite ce qu'on appelle les aspiring Geoparks, les candidats, les territoires qu'on sent déjà avec un projet potentiel, on les invite à venir à nos réunions de réseau de façon à ce que nos futurs Geoparks puissent déjà partager les expériences qui existent et rencontrer d'autres Geoparks, des politiciens, des techniciens, etc. On fait chaque année durant 15 jours une Unesco Geopark intensive course ; on le fait en Grèce sur l'île de Lesbos, hein, c'est un Geopark. Et là, on forme pendant 15 jours les porteurs de projet à ... à la technique d'un Geopark. »

[expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013]

Missions d'évaluation, *toolkit*, formations professionnelles sont autant d'outils extravertis qui favorisent l'intégration des normes internationales du patrimoine dans l'élaboration de politiques publiques nationales, ainsi que leur intériorisation par les acteurs nationaux du patrimoine tanzanien. Il nous faut donc nuancer notre propos et ne pas focaliser notre attention sur l'extériorité d'un phénomène de diffusion de telles normes. Notre étude sur le Ngorongoro permet de montrer que ces choix orientés par l'orthodoxie néolibérale dans le secteur du patrimoine naturel et culturel sont aussi motivés depuis la scène politique nationale. Reprenant ici le concept de « régime post-conditionnalités » de Graham Harrison⁸³, nous montrerons en quoi l'intervention des PAS dans les réformes institutionnelles de l'Etat tanzanien a favorisé l'émergence d'institutions et de pratiques nationales vectrices de principes neo-libéraux dans le secteur du patrimoine en Tanzanie.

Durant les années 1980 et 1990, la Tanzanie a accueilli plusieurs plans d'ajustements structurels (PAS) dessinés par les institutions financières internationales (IFI) que sont le FMI et la Banque Mondiale, ce qui a suscité de vives critiques dénonçant une forme de neo-colonialisme

82 Isaline Bergamaschi , « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali » Interprétations, pratiques et discours concurrents, *Revue Tiers Monde*, 2011/1 n°205, p. 135-150.

83 Graham Harrison, "Post-Conditionality Politics and Administrative Reform: Reflections on the Cases of Uganda and Tanzania", *Development and Change*, Vol. 32, 2001, pp 657–679

économique. Selon Graham Harrison, on ne peut plus aujourd'hui appréhender l'influence des IFI sur le mode de la contrainte extérieure comme l'ont permis les PAS. L'idée est ici de voir de quelle façon, suite aux PAS, le néolibéralisme s'est fondu dans l'appareil d'État tanzanien, et ne constitue donc plus une orientation forcée par l'extérieur, mais a été digérée par les institutions du pays et se retrouve aujourd'hui dans l'élaboration de politiques publiques du patrimoine, et en particulier au Ngorongoro.

La candidature de la NCAA à l'appel européen s'est faite dans un contexte particulier de "décentralisation partielle"⁸⁴ puisque les deux sites archéologiques de Laetoli et d'Olduvai passent d'une tutelle ministérielle (Division des Antiquités, MNRT) à celle de la NCAA. On est donc dans une situation qui imbrique à la fois un processus de décentralisation, une politique de coopération franco-tanzanienne, et un programme d'aide au développement de EUROPEAID.

La réforme administrative du Ngorongoro par la décentralisation de l'administration des sites de Laetoli et Olduvai est une forme de traduction des principes défendus par le New Public Management⁸⁵. En effet, la NCAA est une institution semi-autonome, qui génère son propre budget sur les activités touristiques mais doit faire approuver son plan de management par le MNRT. En décentralisant la tutelle de ces deux sites, on accroît les chances d'investissement financier pour les promouvoir : d'une part, la NCAA a davantage de fonds que le MNRT pour investir dans la valorisation de Laetoli et Olduvai, élargissant par la même occasion les possibilités de rentes touristiques ; d'autre part, la mise de départ pour le cofinancement du projet de développement pour la NCA est multipliée par 10. A l'origine, le MNRT disposait des 30 000 € de la donation française comme seuil de cofinancement pour le projet européen ; mais la NCAA en a proposé un de 100 000 €⁸⁶, ce qui lui a finalement permis de candidater pour une subvention plus importante auprès de EUROPEAID.

*"So now, moving to a mixed World Heritage site, it was a necessary to say that "now, these sites come to NCAA for better management". So, we put up a Memorandum of Understanding with the Department of Antiquities, and the Ministry of Natural Resources to say that now these sites come back to NCAA. And that MoU was signed, and there was the preparation of saying that we have a department of culture and antiquities at the NCAA. So they are connected, moving now these sites to NCAA and acquiring the status of a mixed World Heritage site."*⁸⁷

[Entretien avec deux managers de la NCAA, réalisé le 26 février 2013 au siège de la NCAA]

84 Attaché à la section Gouvernance et Economie de la délégation de l'Union Européenne en Tanzanie, le 21 mars 2013

85 "Le NMP considère également que la meilleure façon de bien gouverner est de donner une autonomie substantielle à ces managers." Guy B. Peters, « Nouveau management public (New public management) », in Laurie Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po « Références », 2010, p 398

86 Pour ce projet, le cofinancement apporté par le porteur de projet devait être de 10%. Pour 100 000 € apportés par la NCAA, le projet pouvait demander une subvention d' 1 million d'Euros à l'Union européenne. Cependant, les informations qui m'ont été données sont très certainement incomplètes, puisque EUROPEAID a accordé une aide de 2 millions d'Euros à la NCAA.

87 Manager de la NCAA en charge du « développement des communautés », entretien réalisé le 13 mars 2013.

*“ils se sont dit « olala, notre structure... », eux-mêmes [insiste] ont dit « on peut pas aller de l'avant avec la structure actuelle de gestion. On n'a pas les moyens ». Le ministère a zéro balle pour ce truc. Alors que le Ngorongoro, il est riche comme Crésus avec tous les touristes qu'il reçoit. Donc, ils ont fait un premier geste. Sans s'en rendre compte, ils ont fait de l'institutionnel. Ils ont fait un MoU, *Mémorandum of Understanding*, donc une convention avec le Ngorongoro pour transformer, transférer la gestion – décentralisation – du site, aux autorités locales du Ngorongoro”⁸⁸*
[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

D'après Harrison, les régimes post-conditionnalités sont entre autres caractérisés par la place centrale qu'occupe le Ministère des Finances dans la définition des politiques publiques et les programmes subventionnés par des bailleurs de fonds. Cette institution et ses agents, formés par les PAS, entretiennent la vision néolibérale qui leur a été inculquée dans les formations dispensées par les IFI. Dès lors, la diffusion d'une orthodoxie politique se fait par les institutions nationales elles-mêmes, dont les politiques publiques sont l'expression⁸⁹.

Dans le processus de sélection des projets tanzaniens bénéficiant de la subvention EUROPEAID, le choix n'a pas été déterminé par cette commission européenne, mais par le gouvernement tanzanien, sur les conseils de celle-ci. En effet, la composition de la commission d'évaluation des projets tanzaniens candidats à l'appel à projets européen nous permet de penser l'appropriation d'une orthodoxie internationale en termes de hiérarchie institutionnelle puisque le Ministère des Finances a participé au choix des projets retenus : *“c'est une commission – et là, j'en suis certaine, une commission qui a été composée du Ministère des Finances tanzanien et du Ministère des ressources naturelles – qui a fait le choix de qui allait recevoir les fonds”* (directrice de l'Alliance française de Arusha). Cette information nous a été confirmée par l'Attaché à la section Gouvernance et Économie de la délégation de l'Union Européenne en Tanzanie⁹⁰, soulignant que *“les représentants de la Commission Européenne tenaient le rôle d'observateurs, pour garantir que*

88 Assistant technique français au MNRT, entretien réalisé le 12 février 2013.

89 « The hard and soft reforms, the centrality of the two Ministries of Finance to the donor groups, and the relatively high level of skilled personnel in their better-kept offices provide the Ministries of Finance with a certain ideological leadership. This leadership provides an important source for the dissemination of neo-liberal ideas within the state. [...] One key feature of the post-conditionality state is thus the increased importance of certain ministries – finance ministries as powerful producers of neo-liberal orthodoxy, and public service ministries as the executors of administrative reform programmes. These institutional changes relate to characteristic of the post-conditionality regime : internalizing neo-liberalism and a concern with governance in the positive sense of programmes for administrative reform. », Graham Harrison, *Ibid.*, p 666

90 “En effet, dans le cadre de l'appel à propositions pour le patrimoine culturel, nous étions dans un autre contexte: la “décentralisation partielle”. Le comité d'évaluation était donc entièrement et uniquement composé de représentants du gouvernement Tanzanien. Les représentants de la Commission Européenne tenaient le rôle d'observateurs, pour garantir que le processus de sélection se fasse bien selon les règles de la Commission.”, courrier électronique daté du 21 mars 2013.

le processus de sélection se fasse bien selon les règles de la Commission”⁹¹. Le Ministère des Finances constitue un canal et un interlocuteur privilégié pour les bailleurs de fonds puisque, comme nous l'avons vu plus en amont, ce type d'institution est la plus à même de se mettre à la table des « négociations » dans la mesure où elle tire son origine du courant néolibéral. Ainsi, le projet de développement pour le Ngorongoro, dans la mesure où il est aussi le choix exprimé par le Ministère des Finances en termes de politiques publiques du patrimoine culturel en Tanzanie, s'inscrit dans la continuité du développement patrimonial tel qu'il est pensé par les organisations internationales : l'optimisation du retour sur investissement en maximisant la rente touristique d'un des sites les plus visités de Tanzanie.

Ce projet de valorisation du Ngorongoro reflète plusieurs phénomènes renvoyant tous à une certaine orthodoxie internationale de la conservation et de la promotion de patrimoines. Une politique publique nationale est ici initiée et modelée par des entrepreneurs internationaux du patrimoine, interfaces entre le gouvernement tanzanien et les bailleurs de fonds, mais aussi traducteurs des objectifs définis par les organisations internationales. Ces dernières ont également recours à des outils de diffusion de normes qui participent à l'intériorisation de celles-ci par les acteurs nationaux du patrimoine, ici la NCAA et le MNRT. On ne peut nier les origines exogènes du processus de patrimonialisation au Ngorongoro, reflet de la pensée néolibérale et du développement durable, mais on ne peut cependant y voir l'expression du seul joug des institutions occidentales : la valorisation du Ngorongoro représente un enjeu économique considérable pour la Tanzanie, dont les ressources reposent en grande partie sur une économie de tourisme. Les marges de manœuvre dont elle dispose confirment son choix d'engager des politiques publiques du patrimoine en accord avec les normes dominantes des instances internationales. C'est dans cette mesure que l'on peut parler d'extraversion dans ces processus de valorisation de patrimoine puisque la normalisation des politiques publiques nationales permettent d'obtenir des rentes alimentant une économie nationale.

91 Notons toutefois que la commission européenne a rendu des évaluations de projets, avec observations et recommandations ; il ne nous semble pas absurde de penser que celles-ci ont fortement influencé le choix du gouvernement tanzanien dans la mesure où c'est elle qui alloue les crédits de développement. “L'UE a fait des recommandations, a vérifié l'éligibilité de tous les dossiers, a fait des recommandations, les a données à la commission qui a décidé. Mais, elle [l'Attachée de la commission européenne] avait l'air de dire que globalement ce sont des recommandations que l'Europe aimerait bien que ce soit pris en compte. [...] Ils font des recommandations de ce qui est bon projet / mauvais projet, au niveau du contenu, pas que les critères : « voilà, c'est pas pertinent pour le développement en Tanzanie »”, Directrice de l'Alliance française de Arusha, entretien réalisé le 13 mars 2013.

DEUXIÈME PARTIE : CONTRÔLE ET REDÉPLOIEMENT DE L'ÉTAT DANS LA NCA

L'État tanzanien est très présent au Ngorongoro, « *having his hands on Maasai issues* »⁹². Une analyse multi-scalaire des formes de présence et d'interventions directes du pouvoir central dans la zone de conservation permet de mettre en relief la façon dont l'État a la mainmise sur ce territoire. Pour ce dernier, il s'agit de contrôler un lieu stratégique par les ressources économiques qu'il génère⁹³. Ainsi, nous avons pu observer l'existence de tout un dispositif d'encadrement territorial dont il s'agit ici d'expliquer les rouages afin de montrer comment l'État tanzanien parvient, tout en s'alignant sur des paradigmes internationaux orientant les politiques publiques – la décentralisation et la participation citoyenne –, à se redéployer, renforçant son contrôle sur le territoire de la NCA.

Chapitre 3. Encadrement de la NCA par l'État tanzanien : la “dialectique du contrôle et de la participation”⁹⁴

Avec le cratère du Ngorongoro et quelques-uns des plus anciens vestiges humains trouvés à Olduvai et Laetoli, la zone de conservation concentre à elle seule un paysage où s'entrecroisent Eden imaginé et “origines” de l'humanité sur Terre. La richesse archéologique des sites d'Olduvai et de Laetoli n'est pas une découverte récente ; depuis les années 1930 et plus particulièrement 1950, ils font l'objet de fouilles approfondies par de nombreuses missions scientifiques. Un musée a été créé dans les années 1970 par Mary Leakey, paléontologue-archéologue ayant découvert avec son époux et collaborateur de nombreux fossiles à Olduvai ainsi que les célèbres empreintes humaines de Laetoli. Cependant, il aura fallu attendre plus de trente-cinq ans pour que soit lancée une politique de valorisation des sites. Nous avons jusqu'à présent démontré la dimension exogène des politiques de promotion du patrimoine avec le cas du projet de développement au Ngorongoro ; propos que nous avons souhaité nuancer en soulignant le rôle d'institutions gouvernementales

92 Amos Mhina, professeur de science politique à l'Université de Dar es Salaam. Entretien réalisé dans son bureau universitaire à Dar es Salaam, le 18 mars 2013.

93 Aujourd'hui, la rente touristique de la NCA s'élève à 50 milliards de shillings, soit 25 millions d'euros. Voir annexe 4 : Diagramme représentant l'évolution des entrées financières générées par le tourisme entre 1999 et 2009.

94 Denis-Constant Martin, *Tanzanie : l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Karthala, 1988, 318 p

imprégnées des logiques néo-libérales dominantes dans le choix des orientations patrimoniales. À travers ce dernier projet de patrimonialisation au Ngorongoro, c'est maintenant à la place occupée par l'État au sein de ce processus que nous voulons réfléchir : comment comprendre un tel élan patrimonial dans la politique tanzanienne ? Si nous avons montré que la scène internationale a largement contribué à l'émergence d'un dispositif patrimonial au Ngorongoro et continue encore aujourd'hui d'en façonner les politiques publiques, on ne peut totalement éluder le rôle que joue le gouvernement tanzanien dans l'impulsion de celles-ci. Par conséquent, nous nous interrogerons sur les enjeux étatiques que concentre la zone de conservation : comment expliquer que le gouvernement, avant même de connaître l'existence de l'appel à projets européen, ait entrepris de renforcer la valorisation du patrimoine culturel au Ngorongoro ? Le processus de patrimonialisation est ici un outil politique dans la mesure où, au nom de la conservation d'un patrimoine, le statut de zone de conservation permet une surveillance et un contrôle accrus de l'État sur un territoire économiquement stratégique.

Patrimonialisation et présidentialisation

Depuis leur découverte dans les années 1970, les empreintes de Laetoli ont été ré-ensevelies et sont actuellement fermées au public, les scientifiques de l'époque craignant qu'une exposition à l'air libre ne les détériore, faute des moyens nécessaires pour créer une infrastructure adaptée à leur préservation. En 2011, soit plus trois décennies après leur découverte, le Président Jakaya Kikwete a annoncé leur prochaine ouverture au public lors d'une visite officielle à Laetoli. L'un de mes enquêtés était alors le cameraman de l'équipe de tournage en charge de produire un documentaire pour présenter le site et annoncer ce nouveau projet présidentiel. Ayant obtenu ce documentaire grâce à lui (indisponible sur Internet), il constitue une précieuse source d'information : l'accès au discours des acteurs gouvernementaux confirme les propos de l'assistant technique, à savoir la volonté présidentielle comme élément déclencheur du processus de mise en patrimoine – dans sa dimension de “spectacularisation”.

*« et puis, y a un moment, y a le Président qui veut rouvrir les premiers pas de l'Humanité à Laetoli. Il veut les ouvrir, les présenter au public en mettant des millions de dollars. »
[assistant technique, MNRT, 12 février 2013]*

C'est depuis sa première visite au Ngorongoro en 2007 que le Président Kikwete aurait exprimé le désir de voir les empreintes exposées au public. Le ministre des Ressources naturelles et du

Tourisme confirme lui-même cette directive présidentielle dans son discours à Laetoli lors de cette même visite, tout comme le fait la presse régionale lorsqu'elle relate les déclarations du Conservateur en chef du Ngorongoro :

« President, the re-open of these footprints is the action of your order when you visited the areas in 2007 in your official visit to Ngorongoro. After having a history of this place, you order my ministry to think how to open footprints and be one of the tourism attractions in Ngorongoro. The ministry decided to form a committee of experts from internal and external. »

[Discours de Ezekiel Maige à Laetoli, ministre des Ressources naturelles entre 2010 et 2012 – documentaire, 2011]

« so he [Kikwete] told the scientists you need to sit down, establish Laetoli committee to talk together to find ways of, you know, what can we do so that we can expose the footprints. »

[Ole Moita GK, conservateur – documentaire, 2011]

« The Ngorongoro Acting Chief Conservator, Bernard Murunya explained that his authority, will in this fiscal year, set aside some funds to uncover the footprints as per the President's directive. »⁹⁵

[Article paru dans l'hebdomadaire régional Arusha Times, 28 juin – 4 juillet 2008]

On est en 2011 lorsque cette promesse présidentielle est annoncée. Le Président Kikwete sortant, candidat du *Chama Cha Mapinduzi* (CCM, qui signifie le Parti révolutionnaire en swahili) vient d'être réélu pour la seconde fois, mais avec une majorité beaucoup moins marquée que lors de sa première élection. En effet, en 2005, Kikwete est élu avec plus de 80% des suffrages alors que cinq ans plus tard, il obtient "seulement" un score de 61,2%⁹⁶, écart révélateur d'une impopularité croissante auprès de la population tanzanienne. À Arusha, deuxième ville du pays et en grande partie orientée vers une économie de tourisme, le Président sortant est même battu par son rival du *Chama Cha Demokrasia na Mandeleo* (CHADEMA, le Parti pour la démocratie et le développement), Wilbroad Slaa, qui obtient 56% des votes. L'ajout d'un nouveau site touristique dans la NCA représente ici un atout politique dans la mesure où le discours du gouvernement s'appuie essentiellement sur des promesses de développement social et économique là où, la même année, 400 enfants sont morts de faim sur seulement trois villages de la zone⁹⁷.

C'est dans ce contexte particulier de potentiel patrimonial et d'affaiblissement électoral de Kikwete qu'un mécénat est proposé par l'entreprise française Imérys (cf. supra), bientôt suivi par le projet européen de développement par le patrimoine. Nous postulons ici que ces potentiels financements étrangers constituent une fenêtre d'opportunité en réunissant les conditions matérielles nécessaires à la réalisation de la volonté présidentielle. Ce qui expliquerait aussi que ce projet ait été fortement soutenu par la commission interministérielle ayant choisi les projets bénéficiaires de

95 <http://www.arushatimes.co.tz/2008/25/conservation.htm>, consulté le 28 mai 2013.

96 <http://www.tzaffairs.org/2011/01/election-2010-results/>, consulté le 28 mai 2013.

97 ONG Tanzanian Pastoralist Community Forum, note de terrain, Arusha, 14 mars 2013.

EUROPAID : le projet répond au souhait du Président ; il permet à une équipe – la NCAA – nommée par le gouvernement de répondre aux attentes de ce dernier et promet d'augmenter le capital touristique de leur site, et donc d'en tirer plus de bénéfices dont une partie est reversée à l'État. Enfin, le projet de valorisation de Laetoli est présenté comme adéquat aux besoins des populations locales puisqu'il permet de développer des activités touristiques, comme la vente de petits objets d'artisanat, la possibilité d'être guide, etc., seules sources directes d'argent pour les populations de la NCA.

« the stage we ware will increase that value of the footprints, will make Letoli very famous and economic benefit of the Endulen village and Ngorongoro is having a new attraction. »

[Jakaya Kikwete, Président de la République unie de Tanzanie – documentaire, 2011]

« The archeological and paleontological resources provide a social benefit to the local community [...] by employing them in the sites, involving them in the activities. »

[Moses Ndiaine, ONG Muruna Tanzania]

D'après notre enquête documentariste, les populations locales sont divisées à l'idée de faire du site de Laetoli un nouveau point d'attraction pour le tourisme au Ngorongoro. Parmi les personnes avec lesquelles il a pu échanger durant le tournage, il fait une distinction entre les "éduqués" – qui souvent ont fait des études supérieures en dehors de la NCA – et les "non éduqués". Selon lui, les premiers ont une vision à long terme et revendiquent un accès à la structure de pouvoir de la zone, la NCAA, alors que les seconds adoptent une stratégie de court terme en donnant la priorité aux nouvelles possibilités de rentrées directes d'argent par la vente d'objets artisanaux sur le futur site touristique. Plus nombreux, ces derniers ont accueilli avec enthousiasme les déclarations présidentielles.

« we simply act on government directives »⁹⁸ : contrôler un territoire par les administrations

La décentralisation et les dispositifs de participation des populations locales dans les processus décisionnels sont deux logiques caractérisant la façon dont on a pensé les politiques publiques durant ces dernières décennies. Conformément aux principes des théories du New Public Management, le gouvernement tanzanien a intégré ce processus de décentralisation censé renforcer l'efficacité et la dimension démocratique du secteur public. Le projet de développement du

98 Déclaration du Conservateur en chef de la NCAA, Bernard Murunya, au journal Arusha Times, 10 mai 2008. http://www.arushatimes.co.tz/2008/18/local_news_6.htm, consulté le 4 juin 2013.

Ngorongoro s'inscrit entièrement dans cette logique:

« Après deux ans, moi j'me suis dit « j'ai plus qu'un an et demi à faire ici, un ou deux ans, je voudrais quand même les aider à réformer en profondeur et à commencer à faire ce qu'ils ont inscrit dans leurs polices, leurs politiques de développement des Antiquités », c'est la décentralisation. C'est-à-dire l'empowerment : ils veulent qu'y ait plus d'empowerment [...] transférer du pouvoir. »
[assistant technique, MNRT, 12 février 2013]

Les modes de recrutement du « Board of directors » et des autorités politiques locales

Le processus de décentralisation au Ngorongoro ne correspond pas à une réelle délégation de pouvoir à l'échelon politique local. La Tanzanie compte 26 régions administrées par un commissaire de région et divisées en districts, eux-mêmes sous l'autorité d'un *district commissioner*. Ces officiels ne sont pas élus mais directement nommés par le Président ; leur poste et mode de recrutement révèlent une forte et puissante présence de l'État central dans l'ensemble du pays. Dans la NCA, ce pouvoir se traduit notamment par l'obligation pour toutes les ONG d'une part de signer un registre au bureau du commissaire de district qui autorise ou non une intervention dans la zone, d'autre part de lui adresser un rapport sur les activités qui y sont menées⁹⁹.

« Restriction is like ... the NGO has to be registered. They put some restriction that ... the only person who can register NGO is the district commissioner. And which one, if the NGO's aim like bring more problem in the area, they simply cancel it. »
[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

L'organisation administrative de la NCA laisse elle-aussi entrevoir une forte emprise de l'Etat tanzanien sur ce territoire. La NCAA est composée de deux équipes : le *Board of directors* et la *management team*. Le recrutement des managers se fait sur curriculum vitae d'abord, puis sur entretien avec le conseil d'administration. Concernant le conseil d'administration – nous nous appuyons ici sur le Board en fonction entre 2009 et 2012 –, il est constitué de 13 membres et entièrement nommé par le gouvernement. Le Conservateur de la NCA, l'un des postes les plus importants de la NCAA puisqu'il est à la fois au conseil d'administration et à la tête de l'équipe de management, est directement nommé par le Président de la République unie de Tanzanie. Celui-ci nomme aussi le Président du Board. Ainsi le premier poste de chacune des deux équipes directions de la NCAA est directement l'expression d'un choix présidentiel. Les 11 membres du conseil d'administration sont, eux, nommés par le Ministre des Ressources naturelles et du Tourisme. En

⁹⁹ Note de terrain, entretien non enregistré avec le Country Programme Researcher de Oxfam, réalisé à Dar es Salaam le 19 mars 2013. Cette information a été confirmée par le journaliste-documentariste que nous avons rencontré.

sélectionnant les membres de ce conseil, le gouvernement se construit un réseau d'allégeance au sein même de la NCAA, bien que celle-ci s'inscrive dans une logique de décentralisation¹⁰⁰. Ainsi, bien que les sites archéologiques soient décentralisés, transférant la tutelle du MNRT à la NCAA, c'est *in fine* que la NCAA devient la structure en charge de ce patrimoine à potentiel prometteur, c'est *in fine* le Board qui contrôle ces lieux, et à travers lui le Président et le Ministre des Ressources naturelles et du Tourisme.

Encadrement partisan

Ayant pu obtenir, par le biais de mes interlocuteurs à la NCAA, l'organigramme du conseil d'administration en activité entre 2009 et 2012, j'ai procédé à quelques recherches – au moyen d'Internet notamment – afin de savoir qui étaient ces administrateurs. Ces investigations n'ont pas été vraiment fructueuses dans la mesure où peu d'informations personnelles et professionnelles sont disponibles en ligne. Cependant, j'ai pu constater la prégnance de membres du parti au pouvoir : au sein des 13 membres du Board, 10 d'entre-eux appartiennent au CCM, le parti au pouvoir depuis l'avènement de la République unie de Tanzanie et qui résulte de la fusion en 1977 des principaux partis nationalistes du Tanganyika (la Tanzania African National Union, menée par Julius Nyerere) et de Zanzibar (le Afro-Shirazi Party).

Le Président du dernier Board en date, nommé par Kikwete, est Pius Msekwa, ancien Vice-Président du CCM et porte-parole de l'Assemblée nationale tanzanienne entre 1995 et 2004. On peut noter la présence de 4 députés du CCM, et d'autres leaders du parti au pouvoir, avec le Président du CCM du district du Ngonrogoro, ainsi que celle du Président du CCM pour toute la région de Arusha qui contient ledit district. L'ancien chef de la police sous le premier gouvernement de Kikwete a également été nommé, tout comme le chef de la Division des Antiquités du MNRT. Une aussi forte présence du CCM dans une institution de cette importance économique nous encourage à reprendre les analyses de Denis-Constant Martin à propos de la domination du parti au pouvoir sur la scène politique tanzanienne : « *la politisation de la fonction publique, la présence des mêmes hommes à la tête du parti et du gouvernement provoquent une symbiose du parti et de l'Etat* ». ¹⁰¹

Au Ngorongoro, l'un des principaux leviers économiques du tourisme en Tanzanie, être nommé au conseil d'administration offre des opportunités différents selon ces personnalités du CCM. Le passage de Bernard Murunya du poste de *tourism manager* à celui de Conservateur en

100Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, « Collection Recherches internationales », 1999, 400 p

101Denis-Constant Martin, *Ibid.*, p. 138

2009 révèle la conversion du capital scientifique en capital politique qu'offre la NCAA : aujourd'hui, après la fin de son mandat en 2012, il s'est lancé dans une carrière politique au sein du CCM et est devenu membre de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est. Pius Msekwa, ancien leader du parti, ancien Vice-Chancelier de l'Université de Dar es Salaam sous Nyerere, a fait partie des meneurs de l'indépendance tanzanienne. Sa nomination à la tête du Board de la NCAA est plus de l'ordre de la rétribution symbolique et économique pour la carrière politique qu'il a menée auprès du *mwali* Nyerere, figure nationale adulée par la population tanzanienne encore aujourd'hui. A l'inverse, les cas de Metui Ole Shaudu, membre du Board, et de Saning'o Telele, député du district montrent comment la NCAA sait aussi jongler entre stratégie de contournement et stratégie de promotion politique pour sélectionner ses membres. Au Ngorongoro, la tradition veut que le député du district soit automatiquement nommé comme membre du conseil d'administration de la NCAA :

« since independence, there has been a practice of making this Board when the minister is appointing the board, to include the member of Parliament of Ngorongoro, whether they come from Loliondo or from within NCA. It's been a practice but it's not written in the law. Now, when M. Telele was elected, and he's known to be very honest and to hate corruption and to speak his mind, a Board was appointed and he was thrown out. [...] They gave no reason, they appointed someone from the Pastoralist Council and threw Telele out. He should have been appointed, but it never happened.

- Who was appointed ?

He's called Shaudu.

- Do you know why he has been chosen ? Does he have any skills ...

No. He is from the ruling party, and he is loyal, more loyal than Telele, because Telele speaks his mind.»

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Saning'o Telele, député du Ngorongoro, est un Maasai originaire du village de Endulen situé dans la NCA. Après avoir été employé par la NCAA en tant que *tourism officer*, il entame une carrière politique dans le district et devient député CCM du district du Ngorongoro. Il se fait alors la voix de la défense des Maasai du district et critique ouvertement certaines actions répressives ou manquements de l'Etat tanzanien sur ce territoire, dans une région où les populations locales, essentiellement maasai, souffrent d'un niveau de vie très faible. En évinçant Telele, l'État montre qu'il a recours ou non à la tradition selon que la figure politique locale convient à la ligne politique qu'il s'est fixé. Ainsi, c'est Metui Ole Shaudu, chef traditionnel maasai¹⁰² d'un village de la NCA, qui

¹⁰²Appelé *laigwanan*, ce chef traditionnel est élu par les anciens, selon le modèle wébérien de domination traditionnelle : *“Each village has a representative. They have to seat and elect someone else./ You mean it's not people, it's representatives who chose. And who are these representatives ? Traditional leaders ? / Yes, laigwanan. Most of these representatives, they are not educated. / How do they become leaders ? What's important to become a laigwanan ? / You know, whatever you're not educated, but the society ... there are some families who they have an ability to be the leaders even they're not educated, but they are good leaders. / What skills ? / It was like ... they're born with that ... the people of the village, they have to seat and say “ok, we have to chose this one, from this family because of this, and this”. They go to back story : you father, he was a good leader, so let take this one.”* [guide maasai employé par la NCAA, né dans la NCA, dans une café à Arusha, le 13 mars 2013]

fut nommé par le gouvernement pour prendre la traditionnelle place du député du Ngorongoro. Or, en essayant de retracer le parcours de Shaudo¹⁰³, nous découvrons qu'il est aussi un cadre local du parti CCM puisqu'il fut élu Président de la section CCM du district du Ngorongoro en 1997. Sa nomination au conseil d'administration constitue donc pour lui une promotion importante dans sa carrière politique, qui lui permet de côtoyer d'ex hauts-fonctionnaires d'État. Si on compare les positions de ces deux hommes politiques, l'une dépend plutôt d'un électorat alors que l'autre est davantage dans une relation de clientèle par rapport à un parti politique : les allégeances sont différentes, et la NCAA est un lieu de promotion d'une clientèle politique comme un lieu d'évincement de potentiels semeurs de troubles dont la carrière politique s'est essentiellement appuyée sur les revendications d'un électorat local maasai mécontent de la NCAA. Ainsi, les deux seuls leaders politiques originaires de la région d'Arusha et intégrés au conseil d'administration sont sous le contrôle du CCM. Les autres figures politiques nommées sont les députés de régions éloignées du Ngorongoro, ne pouvant prétendre tirer une légitimité politique locale : circonscription de Nzega, (frontière Burundi-Tanzanie), Kongwa (centre), Nzega (nord), Dar es Salaam ... Les statuts du conseil d'administration n'en fixent la composition comme cela est souvent le cas (par exemple 1 représentant du ministère, 1 élu de la région, ...). L'ordonnance de 1975 mentionnant seulement la nomination du conseil par le gouvernement, la coutume d'y inclure le député local n'a, pour la première fois depuis 1975, pas été appliquée.

Pastoral Council et réunions publiques dans la NCA : une participation sous contrôle

Le Pastoral Council [PC] est un conseil créé en 1994, mais officiellement reconnu par la Gazette du gouvernement en 2000. Réunissant 46 membres, il a pour finalité de défendre les intérêts des populations pastorales vivant dans la NCA, divisée en 7 circonscriptions. Chaque circonscription compte un certain nombre de représentants, élus tous les 5 ans lors d'élections organisées par l'État pour former le *local government*. Le PC est composé de ces élus issus du gouvernement local : les 7 *wards counselors* et les 7 *laigwanan*, auxquels s'ajoutent 7 *youth representatives* et 7 *women representatives* spécifiquement élus pour le PC, ainsi qu'un représentant de chacun des 17 villages de la NCA, et enfin le Conservateur en chef de la NCAA. Suivant le calendrier des élections des gouvernements locaux, le conseil est élu pour 5 ans et procède en début de mandat à des élections internes pour élire ses Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier et

103 Nos investigations se limitent ici aux informations reçues lors de nos entretiens, et à la presse tanzanienne (*Arusha Times*, *The Citizen*).

Vice-Trésorier. Cependant, l'actuel Président du PC, le maasai Metui Ole Shaudu, occupe cette fonction au PC depuis 1998, tout en ayant intégré depuis le conseil d'administration de la NCAA. On peut penser que cela induit tacitement un conflit d'intérêt dans la mesure où Shaudu doit sa nomination au sein du conseil d'administration au gouvernement et qu'en tant que Président du PC, son poste lui donne les moyens de donner une orientation à cette institution.

Si les statuts du PC s'appuient sur des principes démocratiques tels que défendus par les bailleurs internationaux, le documentariste spécialisé sur les conflits entre conservation et pastoralisme, me raconte une anecdote qui en souligne les limites. Une de ses connaissances, membre du PC et pro-maasai, était pressentie pour être élue Président du PC ; cependant, “*he received a lot of pressure, the NCAA spent a lot of money to make him not able to be elected*”¹⁰⁴. Malgré plusieurs relances, il me sera impossible de rentrer en contact avec cette personne pour connaître les moyens de pression mis en oeuvre par la NCAA. Finalement, ce fut le *laigwanan* Shaudu, ancien président du CCM du district du Ngorongoro, nommé par le Ministre du MNRT comme membre du conseil d'administration de la NCAA, qui fut une fois de plus “élu”, conformément à ce qui est perçu comme la volonté de la NCAA. Ce type d'acteur multi-positionné permet d'établir des liens d'interdépendance entre les institutions de la NCA, avec des allégeances multiples : au sein du PC, on retrouve Shaudu, Président du conseil pastoral nommé membre du Board de la NCAA par le MNRT, ainsi que le Conservateur qui, nommé par le Président tanzanien, est à la fois au Board, chef de l'équipe de management et membre du PC. Par effet de cascade et d'allégeance à celui auquel on doit sa position sociale la plus valorisée (prestige social, capital politique, capital économique¹⁰⁵) – ici, le gouvernement –, on peut donc dire que l'appareil d'État pénètre le dispositif participatif qu'est censé incarner le PC, ce qui est une forme de contrôle étatique.

Plutôt qu'un partenaire, le PC semble davantage un outil de diffusion des discours étatiques avec un mouvement *top-down*, qu'un lieu d'expression *bottom-up* au service des populations pastorales. Outre la multi-positionalité du Conservateur et du Président du PC, tous deux membres de la NCAA et très probables relais de la volonté de celle-ci auprès des différents chefs traditionnels rassemblés lors des réunions, plusieurs éléments nous encouragent à penser que, de diverses manières, le PC est totalement dépendant de la NCAA. Il est tout d'abord entièrement financé par cette dernière, avec un budget de 1,4 millions de shillings tanzaniens¹⁰⁶ par an, soit 350 000 euros, ce qui représente seulement 2,8% du budget annuel de la NCAA. Pourtant, le développement et les

104Note de terrain du 9 mars 2013, alors que je l'accompagne en tant qu'amie et non chercheuse sur un tournage dans une école près de Arusha.

105Les membres du conseil d'administration ne reçoivent pas de salaires mais des indemnités lorsqu'ils assistent à des réunions. Le montant de celles-ci ne nous a pas été communiqué. Note de terrain, 22 mars 2013.

106Chiffres donnés par l'ONG Tanzanian Pastoral Community Forum, et confirmés par l'un des managers du PC.

intérêts des populations locales sont sans cesse réaffirmés par mes interlocuteurs de la NCAA et du PC, et constituent l'un des trois objectifs de la NCAA (cf. supra). Ce budget sert officiellement à soutenir les populations, par exemple avec des bourses scolaires et des mesures alimentaires. Entrent aussi en ligne de compte les frais de fonctionnement pour indemniser les membres du Conseil lors des réunions : transport et nourriture. Il est également fait mention de "*salaries*" par l'ONG Tanzanian Pastoralist Community Forum et un guide de la NCA, mais nous ne sommes pas en mesure d'en confirmer l'existence, la nature (salaire ? Per diem?) ou le montant. Toutefois, il est certain que le plan budgétaire du PC doit être approuvé par la NCAA. Ce budget, au regard de ces finalités, semble bien faible mais induit surtout une mise en dépendance financière et politique des bénéficiaires envers les bailleurs :

*« And do you need NCAA agreement when you decide your budget ?
Well, when we plan all activities, and according the fact they give us, the managers agree and also the Board of directors. We have to implement ... [ne termine pas sa phrase] »
[manager du PC, dans un café à Arusha, 21 mars 2013]*

Outre la dépendance budgétaire, la NCAA fournit également des bureaux au PC au sein même du siège de la NCAA, décide des dates et lieux de réunions du conseil, paie des indemnités aux membres pour qu'ils puissent se déplacer et assister à ces dernières, etc. Si ces actions sont présentées comme facilitant la participation et la prise en compte des intérêts des populations locales via leurs représentants, c'est aussi un moyen de tenir celles-ci en leur apportant les conditions matérielles nécessaires à leur expression : par conséquent, la participation est ici encadrée et, en se conformant aux discours d'« *empowerment* » des bailleurs de fonds, le PC vient paradoxalement renforcer la situation asymétrique de sa dépendance globale vis-à-vis de la NCAA. C'est ce que montrent les propos de l'avocat maasai que j'ai rencontré et qui intervient en tant que médiateur pour le PC auprès de la NCAA et des organisations internationales – l'Unesco notamment :

*« It is supposed to belong to the people, but NCAA controls everything. It controls its account, its budget, it is the one which calls meetings. So it is a major another arm of NCAA. It is the one which pays for transport for people to come, it is the one which pays places for people to stay, etc.
Without NCAA intervention, there is no meeting ?
No. When they decide, they must ask NCAA to agree. All logistics people of NCAA. »
[[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]*

Outre le conseil d'administration, la pénétration étatique du PC passe aussi par l'échelon territorial du district dans la mesure où le *district commissioner* intervient lors des réunions du PC.

Relais présidentiel (cf. supra) à l'échelle locale, il se fait le messager de l'État lors de ces meetings qui rassemblent l'ensemble des chefs traditionnels et autres représentants de la NCA. C'est ce phénomène de diffusion *top-down* et de surveillance *bottom-up*, du fait de la présence d'un fonctionnaire directement nommé par le Président, qu'illustrent involontairement les propos d'un manager du PC :

« - And what is the role of the commissioner of district ? Does he intervene ?

Well, no, he is in the upper level, as a government watch.

- He never intervenes ...

No, unless there is an issue, and if he heard about a meeting, he will come and express. Actually, PC is a good place to send a message, it's where we have our leaders there. »

[manager du PC, dans un café à Arusha, 21 mars 2013]

La surveillance des populations de la NCA est également rendue possible par un autre dispositif instauré par la NCAA. Afin d'optimiser le management de cette zone, l'Autorité a superposé un nouveau découpage territorial à celui des sept circonscriptions existantes. Ainsi, la NCAA a partagé la NCA en dix zones, et placé un agent à la tête de chacune d'entre-elles. Cet employé de la NCAA est chargé d'effectuer une veille de sa zone, et d'en rapporter les activités au siège administratif.

"We have what we call zones. NCA is a big area, you cannot manage it from the headquarters there [...]. So, how do make it easy for the management ? We divided the area into zones. And we have 10 zones. Every zone has a zone commander and some other people who has to do with the conservation, to do with the community development. Whenever there is a villagers meeting, these people from the zone have to attend.

- And the commander is elected ?

No, he's employed by NCAA. He is a link between communities and NCAA at a village level. So whenever there is a village assembly, he goes there ; a ward meeting, he goes there. Whatever comes from these meetings, he brings to us for action."

[manager de la NCAA, restaurant à Arusha, le 7 mars 2013]

Si l'argument pointé par ce manager est celui de la collecte d'informations concernant les besoins et attentes de populations pastorales, mes entretiens avec leurs défenseurs non gouvernementaux (ONG, juristes, chercheurs) révèle plutôt l'existence d'un dispositif de surveillance accru des populations locales. Au Ngorongoro, Oxfam n'intervient qu'indirectement en élaborant des partenariats avec des ONG locales. À Dar es Salaam, l'un des chargés de programme d'Oxfam¹⁰⁷, également chercheur et en cours de rédaction d'une thèse au sujet du Ngorongoro, m'explique que plusieurs de ces ONG ont fait remonter au siège de Dar des pressions pesant sur les

¹⁰⁷Note de terrain prises le 19 mars 2013, lors d'un entretien non enregistré au siège de Oxfam Tanzanie, à Dar es Salaam.

locaux et venant des “top guys” de la NCAA. En effet, un programme élaboré par Oxfam et des ONG locales partenaires, intitulé “My right, my Voice” déploie des animateurs dans les villages de l'ensemble du district du Ngorongoro afin de développer la capacité des chefs locaux à s'exprimer, critiquer et revendiquer des droits à l'encontre de la NCAA. Dans la NCA, le *governance programme* concerne trois ou quatre d'entre-eux avec lesquels les ONG organisent des réunions tous les trois mois. Or, l'évocation par plusieurs enquêtés du recours à des formes de répression (menaces, arrestations, évictions)¹⁰⁸ mises en place par le district et la NCAA laissent supposer un encadrement tel que le chercheur de Oxfam évoque une forme d'auto-censure des villageois.

“We want to raise the voices. In the governance programme, we have 3 or 4 seminars. People are trained but from the villages, with animators working with communities members trying to help public leaders' accounts. We create awareness from a grassroot level. In NCA, you can't say anything about land and forest for example, villagers have no mandate on them. In village meetings, they don't talk on things like forest, land, income or tourism, because people have been arrested after having spoken.”
[Programme reseracherà Oxfam, siège de l'ONG à Dar es Salaam, le 19 mars 2013]

Lors de mes recherches post-terrain, je découvre dans les archives Internet¹⁰⁹ de la presse nationale que Johnson Makashegi, le *Community Development manager* de la NCAA que j'ai rencontré, occupe également la fonction de *laigwanan* pour le village de Losirwa, non loin du siège de la NCAA. Or, les conditions pour être élu *laigwanan* par les Anciens du village sont 1) être un Maasai d'un âge avancé, 2) posséder un cheptel important, 3) avoir de nombreuses épouses. Johnson Muumbra ne remplit aucune de ces conditions.

108 Nous ne disposons pas d'éléments concrets prouvant la véracité de ces allégations. Si des répressions violentes ont eu lieu en dehors de la zone de conservation face aux mobilisations maasai suscitées par l'accaparement de terres pastorales en faveur de compagnies étrangères de chasse, nous ne sommes en mesure de l'affirmer concernant la NCAA.

109 Journal national *Dailynews*, article du 3 septembre 2011. <http://www.dailynews.co.tz/feature/?n=23356>, consulté le 10 juin 2013

Johnson Makashegi

Âgé de 41 ans, Johnson Makashegi est originaire de l'île Ukerewer, située au lac Victoria dans la région de Mwanza. Il est marié à une unique femme, a trois enfants et vit entre la NCA (logement de fonction) et Arusha, où est sa famille. En 2000, il est diplômé de la Sokoine University of Agriculture, située à Morogoro, à l'ouest de Dar es Salaam, et devient vétérinaire. Il déménage ensuite à Arusha et travaille au Tropical Pesticides Research Institute. En 2003, il intègre l'équipe de management de la NCAA en tant que responsable du community development. En 2007-2008, il est titulaire d'une thèse au département de *Wildlife sciences* à l'Université de l'Arizona. C'est en septembre 2011 qu'il est élu *laigwanan* tout en restant membre de la NCAA. Ce fait n'était alors arrivé qu'une fois, en 1992, et concernait le conservateur de l'époque, vétérinaire de formation, était à la tête de la NCAA depuis 19 ans.

Ayant repris contact avec Johnson Makashegi depuis la France¹¹⁰ pour lui demander s'il siège au PC en tant que *laigwanan*, celui-ci me confirme qu'il est bien membre du PC, mais en tant que *community development manager*, et non en tant que leader traditionnel. Cela produit donc une troisième position de chevauchement entre la NCAA et le PC : Shaudu (Board, Président du PC), Conservateur (Board, chef de l'équipe de management et PC) et Makashegi (équipe de management et PC). Par conséquent, ces multiples positionnements institutionnels renforcent le flou autour de la frontière séparant NCAA et conseil pastoral, et par là même entre leurs finalités respectives. Shaudu, Makashegi et le Conservateur en chef présents dans les deux institutions, on peut penser que des conflits d'intérêts sont cristallisés par une double allégeance plus ou moins forte selon ce que l'individu concerné investit dans l'une ou l'autre des positions qu'il occupe. Ainsi, il est intéressant de prendre l'exemple de Shaudu pour voir comment il parvient à gérer ces conflits en prétextant le manque de communication au sein de la NCAA pour se protéger d'attaques qui lui sont adressées lorsque les agissements de l'Autorité vont clairement à l'encontre des intérêts maasai qu'il représente au conseil d'administration. C'est ainsi qu'en 2008, la presse tanzanienne révèle que la NCAA a donné son accord à des investisseurs pour construire des structures hôtelières sur la crête du cratère du Ngorongoro. Cette autorisation a été adressée avant même que toutes les conditions requises soient réunies par les investisseurs, notamment le Environmental Impact Assessment (EIA)

110Courrier électronique, 5 juin 2013.

qui est une évaluation “obligatoire” pour toute construction. Ce document vise à s'assurer que le projet respecte certaines normes environnementales et ne présente aucune menace de dégradation pour les lieux environnants. Après que la presse a révélé l'existence de cette autorisation, plusieurs membres du conseil d'administration ont déclaré ignorer un tel accord¹¹¹ :

Extrait du journal régional Arusha Times (10-16 mai 2008)

“To be honest I am not aware of the issue,” Salustine Halu, the Ngorongoro Conservation Area’s Extension Officer commented.

Halu denied being aware of both initial plans to build a hotel on the rim and the latest intentions to go ahead with the project despite earlier government’s ban.

Bernard Murunya, the chief conservator was reported to have traveled out of the country.

Metui Ole Shaudo the Ward Councilor at Olbabar who is also an NCAA board member admitted that it was agreed not to have anymore hotels or any other building around the crater rim.

“I was one of the people who got interviewed by the commission from the State Minister in charge of environmental affairs last year. The point on which a new hotel was to be constructed happened to be wild animal passage and any obstruction would be inappropriate, besides all properties on the rim depend on water pumped from the crater floor, anymore draining would dry the caldera reserves,” explained Ole Shaudo.

Shaudo, who is also the Chairman of the Ngorongoro Pastoral Council however said he had no idea about new hotels that are to be built on the crater edge, but pointed out that, the NCAA was still open for more properties further away from the rim.

Qu'il s'agisse d'un mensonge ou d'une sincère ignorance, le cas de Shaudo et cette situation sont révélatrices de deux choses. Premièrement, le PC n'est pas systématiquement associé aux décisions prises par la NCAA, décisions qui concernent pourtant directement les populations locales. Deuxièmement, cette situation de flou communicationnel permet à Shaudo d'agir conformément à sa double allégeance en invoquant le registre de l'ignorance lorsque la NCAA se compromet.

L'étude du fonctionnement politique de la zone de conservation révèle les marges de manœuvres dont dispose le gouvernement tanzanien. Celui-ci parvient en effet à répondre aux attentes et normes internationales du développement durable, aussi bien par les mesures de conservation mises en œuvre (protection et valorisation touristique), que par un dispositif de participation des populations locales incarné par le Pastoral Council. Néanmoins, l'État tanzanien, loin d'être dépossédé de son pouvoir politique sur ce territoire face à la diffusion de pratiques et

¹¹¹Article rédigé par Valentine Marc Nkwame, http://www.arushatimes.co.tz/2008/18/local_news_6.htm, consulté 8 juin 2013

façons de penser dominantes à l'échelle mondiale, déploie de multiples stratégies administratives pour se repositionner et garder le contrôle sur cette zone de conservation.

Chapitre 4. *Wildlife industry* et privatisation de l'Etat : « We need each other »¹¹²

Avec environ 25% d'espaces protégés sur son territoire national, dont la plus grande réserve naturelle d'Afrique – la Réserve du Selous –, la Tanzanie bénéficie d'une renommée mondiale reposant essentiellement sur sa faune sauvage. Attirant un nombre toujours plus important de touristes, nationaux comme étrangers, le tourisme de *wildlife* constitue le principal levier de ressources économiques pour le pays en termes de devises. Chaque année, la zone de conservation du Ngorongoro attire environ la moitié du nombre global de touristes étrangers voyageant dans le pays¹¹³, faisant de la NCA l'un des sites incontournables de la Tanzanie. En cumulant les labels internationaux du patrimoine, celui-ci acquiert une visibilité mondiale toujours plus importante. Or, le tourisme constituant le premier secteur économique du pays, on assiste au Ngorongoro à une compétition entre différents acteurs pour tenter de contrôler ce territoire-ressource. Dès lors, l'industrie touristique, composée de multiples professionnels tels que les agences de voyages, tour-opérateurs, investisseurs divers, etc., constitue le principal canal par lequel s'opère un accroissement de la rente économique générée par le tourisme.

Lors de la création de cet espace protégé en 1959, le pouvoir sur la NCA était surtout d'ordre politique, avec une législation spécifique et une administration placée sous l'autorité du Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme. Avec la diversification et l'intensification des flux économiques (dont le tourisme de masse) depuis les années 1980, on assiste de plus en plus à une percée du secteur privé dans la gestion¹¹⁴ et la structure décisionnelle de la NCA. Ce phénomène de privatisation se traduit par une multiplication des moyens et types d'intervention sans en conclure à un retrait de l'Etat face aux acteurs privés¹¹⁵. La zone de conservation du Ngorongoro illustre ce phénomène de privatisation comme forme possible de redéploiement de l'Etat, c'est-à-dire comme imbrication des secteurs public et privé telle qu'elle permet au pouvoir étatique de perdurer. Ainsi, « la privatisation n'empêche pas une certaine maîtrise sur la société et, parfois, une capacité de consolidation du pouvoir central »¹¹⁶.

112Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013.

113Selon un rapport de la Banque Mondiale de 2012, le tourisme international en Tanzanie a atteint le nombre de 714 367 visiteurs en 2009. La même année, la NCA a accueilli 523 646 visiteurs. D'après le General Management Plan récupéré auprès des managers de la NCAA, le nombre de *residents* ayant visité la NCA s'élève à 200 000, environ, dont une grande part d'expatriés.

<http://www.tradingeconomics.com/tanzania/international-tourism-number-of-arrivals-wb-data.html>

<http://www.24tanzania.com/more-tourists-visit-ngorongoro/>, consultés le 7 juin 2013

114Nous reprenons la traduction de “management” utilisé par les fonctionnaires de la NCAA, lui-même emprunté au vocable du secteur privé injecté dans le secteur public (théories du New public management, cf. supra).

115Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, Coll. « Recherches internationales », 1999, 400 p

116Béatrice Hibou, *op. cit.*, p31

Promouvoir la NCA : stratégies et convergence d'intérêts entre secteurs public et privé

L'analyse des acteurs et de leurs pratiques permet de montrer comment l'État tanzanien et l'industrie touristique se renforcent l'un l'autre dans cette compétition pour la maîtrise sur la NCA. Ici, politique et économique se mêlent dans une course à la capture d'un territoire pour les ressources politiques et/ou économiques que l'on en tire. Dès lors, il appert que les acteurs privés ont besoin du politique pour développer leurs activités dans la NCA, et que les administrateurs ont besoin des professionnels du tourisme pour accroître les ressources économiques que leur octroient leurs positions au sein de sa structure dirigeante, la NCAA. Avec cette étude sur les politiques du patrimoine au Ngorongoro, il s'agit de montrer les stratégies et pratiques mises en œuvre afin d'exercer un pouvoir sur cette zone génératrice de ressources et d'accumulation.

Depuis l'ordonnance de 1975, le conseil d'administration de la NCAA est nommé par le gouvernement. Or, en 30 ans, le nombre de visiteurs dans la NCA a été multiplié par plus de 14, entraînant la construction de nombreuses infrastructures touristiques (routes, lodges, campements, sanitaires, ...). En 2003, on comptait quatre lodges de haut standing autour du cratère ; aujourd'hui, il y en a cinq, avec le récent Rhino Lodge construit en 2007. Autour de la NCA et principalement à Karatu, la ville la plus proche de la principale porte de la NCA, les infrastructures hôtelières se multiplient. Au total, la NCA accueille onze lodges, hôtels, ou campements de haut standing. De plus en plus attractive, elle est le point de rencontre entre des intérêts gouvernementaux et ceux de l'industrie touristique. En effet, l'État perçoit un pourcentage des recettes de la NCAA¹¹⁷, augmentant ainsi le revenu national ; et les professionnels du tourisme ont besoin de politiques publiques de valorisation et de désenclavement des lieux afin de renforcer leurs activités lucratives. C'est dans cette mesure que la NCA semble un exemple illustrant la façon dont un secteur considéré comme relevant plus ou moins directement d'une administration publique connaît un phénomène de privatisation de l'État. La NCAA, officiellement semi-autonome mais clairement liée au gouvernement, est de plus en plus convoitée par l'industrie touristique. Ainsi, l'État tanzanien, pour lequel le tourisme constitue la première ressource nationale, établit en quelque sorte une alliance avec le secteur privé afin d'encourager le développement de ce secteur d'activité.

Cependant, reprenant les analyses de Béatrice Hibou, cette forme classique d'intégration du secteur privé à la formulation et à l'exécution de politiques publiques n'est pas synonyme d'un affaiblissement du pouvoir étatique. C'est côte-à-côte, et même en s'hybridant, que l'État et l'industrie touristique se renforcent mutuellement. Ainsi, le partenariat, forme privilégiée de la collaboration public/privé inspirée en particulier par le courant néolibéral, permet aux parties

¹¹⁷Les managers de la NCAA n'ont pas su me dire à combien s'élevait cette taxe.

prenantes de définir des objectifs communs à atteindre, et qui servent des intérêts particuliers.

« The government, we depend each other. They wanted to do something, they call it PPP, Private and Public Partnership. The government depends on investors, the investors depend on government. If the government doesn't create the environment for the investors to be able to invest here, it will not work. So, the government has to build a good environment to attract, to make the investors, the stakeholders to make a smooth environment for them to be able to work. »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Au Ngorongoro, le secteur privé tente également d'entrer au conseil d'administration de la NCAA :

« - And you would like to become a member of the Board, it would be as the Maasai representative or not at all ? [Godlisten est un Maasai]

No, it's from the private sector.

- And there is a post for private sector ?

It was not before. But, now they wanted to see ... they think maybe to have 2-3 from the private sector.

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Étudier ces acteurs privés et leurs stratégies nous éclaire sur plusieurs points : les formes de la privatisation du secteur patrimonial au Ngorongoro ; et les acteurs privés qui ont accès à la sphère de décision, étant *de facto* considérés par le gouvernement comme légitimes à intervenir dans le processus décisionnel concernant les politiques appliquées sur ce territoire.

Les professionnels du tourisme dans la NCA

La NCAA attire des centaines de compagnies touristiques proposant surtout des safaris. À Arusha, de multiples rabatteurs proposent aux touristes des expéditions dans les parcs de la région : Ngorongoro, Serengeti, Tarangire, Arusha,... Officiellement, environ 250 compagnies sont déclarées auprès du Tanzanian Tourist Board (TTB), mais d'après les professionnels que j'ai rencontrés, on compterait à peu près autant de compagnies officieuses. Parmi les grandes compagnies privées du tourisme qui sont établies à Arusha, j'ai pu entrer en contact avec deux managers de la Kilimanjaro Mountain Safari Club (KMSC), l'une des plus importantes et luxueuses compagnies de safari de la ville et du pays ; elle emploie 150 personnes et propose des séjours touristiques dans toute la Tanzanie. Cette compagnie appartient à l'agence de voyage française Tanganyika Expeditions, créée en 1989 et dont le siège se trouve à Antony (Hauts de Seine). Fondée par Denis Lebouteux, un ancien chef d'escale d'Air France à Dar es Salaam¹¹⁸, elle rayonne à

¹¹⁸Interview de Guillaume Lebouteux, responsable commercial de Tanganyika Expeditions et frère de Denis Lebouteux, *Tourmag*, 12 mai 2010. http://www.tourmag.com/Tanganyika-Tours-la-Tanzanie-a-la-folie-passionnement-_a38632.html, consulté le 8 juin 2013.

l'échelle internationale avec des antennes implantées en France (Paris, Nice), en Suisse (Genève), en Allemagne (Osnabrück), en Angleterre (Londres), en Belgique (Anvers), en Espagne (Barcelone), en Tanzanie (Arusha), en Chine (Shangai) et aux Etats-Unis (Washington DC).

La communauté française d'Arusha se limite à environ 150 personnes¹¹⁹ ; or, l'Alliance française d' Arusha est le lieu de rencontre du microcosme francophone de la ville, et c'est par mes colocataires françaises que j'ai fait la connaissance de R., expatrié français et manager général à KMSC. Nos discussions informelles m'ont fourni des informations sur l'entreprise elle-même, ses prestations, ses clients qui sont essentiellement de grandes entreprises ou de hauts fonctionnaires¹²⁰. Sur le site Internet de l'agence Tanganyika Expeditions, les références annoncées par la compagnie sont effectivement de grands groupes privés, pour la majorité français : Citroën, Crédit Agricole, France Telecom, Axa, AG2R, BNP Paribas, Alstom, EADS, Alcatel, Bouygues, Orange, l'Oréal, Coca Cola, Orangina, Cure Cancer, ... Cette compagnie est donc plus tournée vers une clientèle d'entreprises (comités d'entreprise, mécénat, ...) que vers des particuliers. L'exemple de KMSC nous renseigne sur le type d'entreprise privée qui parvient à s'imposer dans le champ des négociations avec la NCAA : établie à l'échelle internationale, elle est une interface pourvoyeuse de publicité à travers le monde entier, et surtout de mécénat envers la NCA et l'ensemble du district.

Co-promotion du patrimoine naturel tanzanien

On assiste donc à une montée en puissance du secteur privé du tourisme dans la promotion et la valorisation des patrimoines naturels et culturels tanzaniens, l'industrie touristique participant ainsi activement à la définition de qui est légitimement « patrimonialisable » : il faut répondre à un marché touristique en définissant un marché patrimonial qui renvoie « l'Occident à ses propres fictions »¹²¹.

Parmi les pratiques de co-promotion public/privé de la Tanzanie et plus précisément de la zone de conservation du Ngorongoro, le gouvernement tanzanien organise ou assiste à des rassemblements internationaux, en partenariat avec l'industrie touristique : tour-opérateurs, agences de voyage, firmes de marketing et relations publiques, médias, ... En 2005 et 2008 par exemple, des galas de promotion du tourisme en Tanzanie ont été organisés dans la ville de New York, réunissant des membres du gouvernement tanzanien, des représentants tanzaniens auprès d'organisations internationales (ONU), des organisations gouvernementales (Tanzanian Tourist Board, Tanzanian

¹¹⁹Fonctionnaire de l'ambassade de France à Dar es Salaam, note de terrain, le 13 février 2013.

¹²⁰Je rencontre à Dar es Salaam l'ambassadeur de France et son épouse lors d'une visite privée du Musée national de la ville, organisée par l'assistant technique du MNRT et à laquelle celui-ci me convie. Au cours d'une discussion, j'apprends alors que ces derniers reviennent d'un safari dans le nord de la Tanzanie (Serengeti, Ngorongoro, Tanrangire) avec cette compagnie.

¹²¹Alexandre Kauffmann, « Tristes savanes », *Long Cours*, 2, 2012, p. 58

National Parks, NCAA, ...), et des groupes privés spécialisés dans le tourisme (American Tourism Society, Skal International, et la US Tour Operators' Association). La African Travel Association est l'une des structures incarnant cette imbrication des secteurs publics et privés du tourisme et a initié de tels événements. Regroupant les ministères du tourisme de plusieurs pays africains, cette association a pour but de promouvoir le capital touristique des pays membres, en créant un réseau international mêlant acteurs publics et industries touristiques. On retrouve dans le conseil d'administration de cette organisation des ministres du tourisme (Égypte, Centrafrique, Éthiopie, Ghana, Ouganda, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), des compagnies aériennes (Arikk Air, Delta Air Lines, Ethiopian Airlines, South African Airways), des agences leaders du tourisme international (Expedia Travel), des entreprises hôtelières, des tours opérateurs africains (Cameroon Travel Center, West Africa Tours, ...), mais surtout américaines (Africa Tour-Rific, Group IST, Henderson Travel Services, Passport Health, Production Travel & Tours). Sont également présents au conseil d'administration trois grands groupes américains spécialistes des médias et des relations publiques (The Bradford Group, Thinking Forward Media, Travel World News) occupant respectivement les places de Premier Vice-Président, Vice-Président et Trésorier. La Présidence, elle, est assurée à tour de rôle par les ministres africains. Ainsi, le ministre tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme est aussi membre du conseil d'administration de cette organisation, véritable interface entre professionnels du tourisme et gouvernements africains. Ce type d'arène est caractéristique du discours de la « gouvernance » qui rend floue la frontière public/privé¹²² et participe à la redéfinition du débat public et des acteurs légitimes à y intervenir.

Lorsque je parle avec R., *general manager* de KMSC, celui m'oriente rapidement vers son collègue Godlisten qui, d'après lui, est davantage au fait de ce qui se passe au Ngorongoro et souhaite intégrer le conseil d'administration de la NCAA. Godlisten a une cinquantaine d'années et a d'abord été fonctionnaire en tant que professeur de physique-chimie dans le secondaire avant de postuler à la MKSC, où il travaille maintenant depuis 17 ans en tant qu'assistant de R. Sa trajectoire correspond à un schéma classique de reconversion professionnelle depuis un secteur public de l'éducation très affaibli au fil des dernières décennies vers un secteur privé très lucratif en Tanzanie. Ce type de reconversion entraîne aussi bien enrichissement personnel qu'ascension professionnelle (plus de responsabilités, type d'interlocuteurs) et élargissement d'un champ d'action s'inscrivant dans une échelle internationale (clientèle, voyage). Sur la fin de mon entretien avec Godlisten, manager à KMSC, c'est davantage sur le mode de la discussion que nous échangeons. Lorsque je lui explique que je suis étudiante à Paris, il me répond qu'il a eu l'occasion de s'y rendre l'année précédente. L'invitant à me raconter son séjour, il m'explique qu'il y était surtout pour des raisons professionnelles : une foire internationale du tourisme avait lieu Porte de Versailles, où il

¹²²Guy Hermet, Ali Kazancigil et Jean-François Prud'homme, *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Paris, Karthala, 2005

représentait la compagnie. Il me demande alors si j'ai mon ordinateur pour me montrer ses photos. L'ayant par chance amené avec moi, c'est avec surprise que je découvre que des fonctionnaires de la NCAA accompagnaient le manager de KMSC.

« I was with some guys from NCAA : one was a retired finance director, and the other one is the man in charge of the gate.

- It was a fair about ...?

Tourism. International fair. »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

À la recherche de plus d'informations sur MKSC, je consulte leur site Internet, mais c'est la page Facebook de la compagnie qui me confirme les liens tissés entre l'entreprise et cette institution gouvernementale. En effet, dans les dossiers de photographies mis en ligne, l'un d'entre eux attire immédiatement mon attention : « *Salon mondial du tourisme – mars 2013* ». Sur les dix photographies disponibles, on peut voir le directeur de Tanganyika Expeditions, Denis Lebouteux, aux côtés du responsable des relations publiques de la NCAA, Adam Akyoo. Depuis deux ans au moins, la promotion du tourisme en Tanzanie est donc assurée par une agence de voyage française spécialisée sur des séjours en Tanzanie : les pratiques de l'extraversion se retrouvent ici jusque dans la façon de promouvoir un patrimoine national¹²³.

¹²³Il est assez ironique de constater que cette promotion se fait en partie par une entreprise ayant conservé le nom colonial de Tanganyika. Cela aurait pu se justifier si cette dernière était spécialisée dans des séjours autour du lac Tanganyika, mais Tanganyika Expeditions opère dans le nord et le centre du pays, ainsi qu'à Zanzibar.



De gauche à droite, Denis Lebouteux et Adam Akyoo, au stand tanzanien de la foire internationale du tourisme à Paris en mars 2013. Source : Page Facebook de Tanganyika Expeditions. <https://www.facebook.com/photo.phpfbid=328629133906467&set=a.328627103906670.1073741828.149641801805202&type=3&theater>

Pratiques de développement : « décharge étatique », morale de la responsabilité et modelage territorial

L'industrie touristique fonctionne aussi comme un canal économique et social dans la zone de conservation et ses environs. L'exemple de la KMSN met en évidence le rôle socio-économique joué par les grandes compagnies de safari dans le district. Cela permet de penser un processus de relative « décharge » de l'État, via la NCAA, concernant ses obligations envers les populations locales selon la loi de 1959, obligations réaffirmées par l'ordonnance de 1975. S'il n'y pas de contractualisation pour la prise en charge de secteurs publics, tels l'éducation et la santé, ce type d'entreprise joue un rôle incontournable en la matière en démarchant une clientèle de donateurs privés. Par ses donations, le secteur privé réunit certaines conditions matérielles à la mise en place

de ces politiques publiques. Depuis 2006, KMSC s'est inscrit dans une démarche de « Tourisme pour le développement »¹²⁴ : l'entreprise s'engage notamment dans la construction d'écoles autour et dans la NCA, et fournit des aides matérielles et humaines pour l'enseignement. Ainsi, régulièrement, KMSC est un intermédiaire entre les donations de groupes privés européens et les populations locales réceptrices, avec le « consentement et le soutien enthousiaste des autorités tanzaniennes »¹²⁵ : « *sometimes you get some clients who want to make a donation to the hospital : we direct them* » (Godlisten manager à KMSC, Arusha, le 5 mars 2013).

Extraits tirés de la presse locale et régionale

« *Through the Mount Kilimanjaro Safari Club (MKSC) the tourists from Audi France Company contributed 8.5 million to purchase four water tanks, textbook, exercise books, pencils, pen, chalks and rulers for the school.* »

[Arusha Times, auteur non communiqué, hebdomadaire du 19-25 novembre 2011]

« *A group of European holidaymakers has contributed desks and tables worth 6m/- to a primary school in Ngorongoro, Arusha. [...] the tourists have donated the 60 desks to cater for 180 pupils, five teachers' tables and chairs for Ilimisigiyo Primary School. [...] The group was encouraged to contribute by the director of the Mount Kilimanjaro Safari Club (MKSC), Mr Denis Lebouteux. [...] It is understood MKSC has been in the forefront in persuading tourist groups to support the communities they visit in Tanzania.* »

[Tanzania Daily News, auteur non communiqué, 18 avril 2013]

L'absence de contractualisation de services publics à des entreprises privées du tourisme nous empêche de parler d'enclaves au sens entendu par Ferguson¹²⁶. Néanmoins, il semble que ces entreprises privées agissent dans la NCA et ses environs avec l'accord du *district commissioner* dont les managers sont professionnellement proches.

Même sans contractualisation, on peut penser qu'une sorte d'accord tacite existe entre la NCAA, et à travers elle l'État, et les organisations privées de l'industrie touristique selon la logique du « gagnant-gagnant » : le secteur touristique occupe le terrain local en y assurant des prérogatives officiellement étatiques¹²⁷ avec l'accord du gouvernement via le commissaire de district ; l'État trouve à travers ces intermédiaires une porte d'entrée et de rayonnement dans l'arène internationale du tourisme ; et enfin, la NCAA peut limiter son soutien financier aux populations vivant dans la

124 Voir le site Internet de l'agence : <http://www.tanganyika.com/uk/>

125 Idem, http://www.tanganyika.com/uk/internet/engagements/aide_au_developpement.php

126 James Ferguson, « « Seeing like an Oil Company: Space, Security, and Global Capital in Neoliberal Africa », *American Anthropologist*, New Series, 107 (3), 2005, p. 377-382.

127 En Tanzanie, l'éducation et la santé ont été les principales priorités de l'État sous la présidence de Julius Nyerere (1964-1985). Après sa démission et avec les politiques menées par les gouvernements depuis, on observe une chute importante du niveau sanitaire et de l'éducation dans le pays.

NCA, multipliant les opportunités de capture des ressources financières.

« *What kind of major problems do you have ?*

For instance, if you don't get a good management with the government, and the local government ... you know, before, some years ago, we thought there was a big gap between the private sector and the public sector, which is not good. You need these people to work together to have this win-win situation, if you don't have that one, the operation might be disturbed. »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Chez les professionnels du tourisme, on note également la récurrence d'un vocable de la responsabilité sociale, conférant à ce secteur une nouvelle «*morale* de la responsabilité » : « *we are responsible also to take care for the society, the surrounding people* » (Godlisten, manager KMSC). Ce sens moral puise des origines dans la mouvance du développement durable et donne naissance à l'idée de « tourisme durable ». Celui-ci a pour finalité de « *préserver la dimension morale des échanges économiques, en mettant l'accent sur la protection et la valorisation des facteurs environnementaux, sociaux et culturels, grâce notamment au classement du patrimoine mondial établi par l'Unesco* »¹²⁸. Dès lors, la labellisation permet donc non seulement de diffuser la *doxa* du développement durable à travers les sites de la Liste du Patrimoine mondial, mais elle devient aussi un facteur de légitimation de l'action des professionnels du tourisme sur un site. En effet, dans la mesure où les professionnels du tourisme mettent en application la rhétorique du « développement des minorités » soutenue par les organisations internationales¹²⁹, celle-ci devient une façon de légitimer la présence et l'accroissement du pouvoir de l'industrie touristique dans la vie socio-économique des populations locales.

Tous les professionnels du tourisme (safari, chasses, etc.) développent un volet « community development »¹³⁰ : construction d'écoles, d'églises, de dispensaires, d'administrations publiques, ... D'une certaine manière, on observe que les activités de l'industrie touristique pour « développer » les populations locales sont largement orientées afin de répondre aux besoins du marché touristique. Près de la NCA par exemple, la KMSC investit, soit directement, soit par des clients-donateurs, dans divers projets de soutien aux populations locales. En novembre 2011, un responsable de Audi France déclarait à un journaliste du *Arusha Times* suite à une donation pour une école proche de la NCA : « *We are proud to give back to the people who spend most of their life time to conserve these*

¹²⁸Saskia Cousin et Bertrand Réau, *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2009, pp 99-100

¹²⁹En 2010, l'ONU publie un document intitulé «Droits des minorités: Normes internationales et indications pour leur mise en œuvre» destiné à promouvoir et protéger les droits des minorités à travers le monde. L'Unesco figure parmi les «mécanismes internationaux des droits de l'homme pouvant s'occuper de questions concernant les minorités». Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.ohchr.org/Documents/Publications/MinorityRights_fr.pdf

¹³⁰Recherche effectuée à partir du terrain et des sites Internet de différentes compagnies de safari et chasse sportive : MKSC, Rungwa Game Safaris Ltd., Tanzania Big Game Safaris Ltd, Tandala Hunting Safaris Ltd, Tanzania Safaris and Hunting, ...

brehtaking attractions for us (tourists) to discover and get great pleasures”¹³¹. Ainsi, lorsqu'une donation ou une ONG conservationniste construit ou rénove une école dans la NCA ou à Karatu, elle participe à l'alphabétisation et à l'éducation de centaines d'enfants et s'inscrit en cela dans la dynamique du développement défendue par les organisations internationales. Mais, déplaçant notre regard, ce type de donation permet aussi la formation d'un outil de sensibilisation à la conservation d'un patrimoine (défini pour produire du tourisme), à l'intérêt que sa préservation représente en termes de rente économique (création d'emplois¹³²). L'école est aussi la principale institution permettant l'apprentissage des langues, compétences incontournables des métiers du tourisme. Dans les écoles de la NCA et des alentours, les enfants apprennent non seulement à parler anglais, mais peuvent également parler quelques mots de français.

« What I like is, most of the people also, they are learning, they are understanding what they're expected to be also.

- For example ?

For instance, you have the majority, not only the Maasai but also the people living in Karatu, the children, the parents, they like to send their kids to the schools in order for them to be educated and to cope with this sector. It's good. It's good. 10 years ago, in our area, many Maasai they did not speak English or French, but now you have a good number of Maasai who speak french, english good. So you can use them, you don't need to send somebody from outside. »

« when you have the time, you visit one of the famous school [inaudible] which is one we made a very, very big donation in terms of construction, text books, depense, computer system with Internet connection in the middle of nowhere. [...] and also, after doing that support, we have seen also changes of the pupils. They're getting more and more their performance, at the end of the year you get a more better product. »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Dans la même logique, des projets de développement sont destinés à favoriser l'embellissement du paysage des villes près des sites touristique. Intégrant le discours du développement durable à ses pratiques, KMSC a entrepris de créer une pépinière, action fréquente parmi l'éventail des tentatives de réduction des gaz à effets de serre.

« In Karatu, we have also this lodge, and we have tree nursery project which we just handed over to the village. This is the whole exercising of CO2 project, with fully support financially and we employ 3 people we're paying but they're under the village, for them just to produce the tree seedling, and they give free of charge to these people to plant the trees. [...] »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

*« Karatu District Forestry and Environmental Management officer, Stanley Mruma said the project would help villagers to restore their green belt in a bid to mitigate the effects of climate change. »*¹³³

¹³¹Paul Barrocas, Responsable chez Audi France, Arusha Times, 19-25 novembre 2011. http://www.arushatimes.co.tz/2011/42/Local%20News_5.html, consulté le 8 juin 2013.

¹³²A propos de la production d'emplois par le secteur touristique, nous verrons dans la troisième partie du Mémoire comment celle-ci participe également à la reproduction d'un rapport de domination au sein de la NCA.

¹³³Article de presse, rédigé par Adams Ihucha, Karatu et publié le 12 novembre 2012 lors de l'inauguration du projet. <http://www.northernstartanzania.com/12/index.php/columns/our-coast/96-usd-45m-devoted-to-village-conservation-project>, consulté le 8 juin 2013.

En filigrane, l'argument commercial nous ramène à des pratiques génératrices d'un pouvoir qui, ici, s'exprime sur le mode du façonnage d'un territoire : en incitant les habitants à planter des arbres, c'est aussi tout un paysage que l'on remodèle pour rendre l'environnement d'un lodge attrayant. Investir dans le développement d'activités économiques, c'est rendre un « paysage » agréable au regard du touriste.

« now, having the lodge in Karatu, do you think that it will be good for tourists when they're passing, going to our lodge, and they find people begging, begging, begging ? No. We have to educate. We are doing also the supporting to the ... we're doing the social support, like in education, building the class rooms, ...[...] Then soon, you'll have a greenish, and having a greenish, the place is good. »
[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Pour ce projet, Denis Lebouteux va investir 45 millions de dollars sur cinq ans¹³⁴. Le placement est stratégique dans la mesure où le luxueux Bashay Lodge se situe à la croisée du Serengeti et de la zone de conservation du Ngorongoro.

Autrement dit, les pratiques d'aide au développement des populations locales vivant dans ou près d'un site patrimonialisé – et donc souvent à haute valeur touristique – permettent : 1) de faire de l'industrie touristique l'un des principaux acteurs légitimes d'un développement conforme aux principes animant les organisations internationales (Banque mondiale, Unesco) ; 2) de diffuser des pratiques considérées comme légitimes à l'échelle internationale, « *you make people to get used of being conservator, it's good* »¹³⁵ ; 3) dans une moindre mesure, au gouvernement (NCAA et district plus précisément) de se reposer sur des partenaires en se « déchargeant » de certains services publics investis par des acteurs privés¹³⁶.

Il existe donc une étroite relation entre les institutions gouvernementales et l'industrie touristique privée. Celle-ci participe activement au processus de patrimonialisation en s'impliquant à la fois dans la préservation d'un environnement patrimonialisé, dans la valorisation des patrimoines en général en se faisant partenaire du gouvernement concernant le tourisme. C'est cette pénétration des intérêts du secteur privé dans la définition de politiques publiques du patrimoine que les propos du manager de KMSC illustrent :

134La donation comprend (entre autres?) le financement de la pépinière, un 4x4 Toyota Land Cruiser et l'emploi de trois personnes. *Idem*, <http://www.northernstartanzania.com/12/index.php/columns/our-coast/96-usd-45m-devoted-to-village-conservation-project>

135Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013. Cet argument de l'éducation à la conservation revient de façon récurrente chez la plupart des développeurs, dont l'assistant technique, cf. chapitre 2 et l'idée de « passeur de savoir ».

136Je resterai plus prudente sur cet argument, faute de matériau le légitimant. Cependant, le district du Ngorongoro est l'un des plus riches du pays, sinon le plus riche – la NCAA reversant une partie de ses recettes au district. La présence de nombreux investisseurs privés et d'ONG représente une multitude d'investissements dans les secteurs éducatifs, sanitaires et économiques sur l'ensemble du district. (Amos Mhina, professeur de science politique à l'Université de Dar es Salaam, note de terrain, le 18 mars 2013)

« It was last month in February, we had a big meeting whereby the Minister together with TTB, the Tanzanian Tourist Board which organize all the fairs [of tourism]. [...] On this meeting, many stakeholders, many investors invited to give out what has to be done in tourist industry to grow. Ok, it's growing, but not at a very good speed or rate expected, it's not enough speed compared to the neighbors like Kenya, South Africa, Uganda also. [...] The Minister is taking good steps, not bad. And also to have a good strategy on advertisement, to promote : are the fees blocking some numbers of tourists ? On the international flights, do we have any good traffic ? [...] We are fully responsible to take care for the surround. We cannot just collect the money for the clients and you forget the society which is, by one way or another, they are playing part for you to be able to survive on this area. You'd better not forget them. So, having good management, you can do business. »
[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

Pratiques de « chevauchement » et capture des ressources patrimoniales par une élite locale et nationale

Jusqu'ici, la NCA est l'objet d'un processus relativement classique de montée en puissance du secteur privé dans l'orientation de politiques publiques, ici celles du patrimoine au Ngorongoro. Dissous en octobre 2012, le conseil d'administration de la NCAA n'a pas encore été renouvelé. Nos entretiens laissent fortement supposer que le prochain Board comptera des professionnels issus de l'industrie du tourisme. Cependant, une étude attentive des membres composant le conseil d'administration permet d'avancer que cela est déjà le cas d'une façon relativement officieuse. Lors de nos recherches concernant la NCAA, nous avons pu constater la présence d'individus multi-positionnés à la fois dans la NCAA et dans d'autres organisations privées. Le cumul de positions de ces élites entre secteur privé et secteur public correspond à ce que Jean-François Bayart nomme des « pratiques de chevauchement », ou *straddling*¹³⁷. Dans la compétition pour le contrôle des institutions pourvoyeuses de richesse et d'accumulation de ressources, les élites se positionnent à la fois dans les institutions publiques et privées, les premières permettant aux intérêts économiques personnels de se déployer, les secondes permettant souvent d'ouvrir les portes de sphères dirigeantes.

Dans notre cas d'étude, il s'agit clairement d'une stratégie d'accumulation qui passe par la capture de positions dirigeantes au sein de la NCAA, doublées d'intérêts individuels investis dans le secteur du *wildlife tourism*. Ce phénomène de chevauchement public/privé est légal, c'est par exemple le cas de hauts fonctionnaires qui cumulent les postes au sein de conseils d'administration. Revenir sur la carrière de l'un des derniers Présidents du conseil d'administration de la NCAA (2006-2009 *a minima*), Elvis Musiba, permet d'illustrer ce phénomène de chevauchement entre

¹³⁷Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2011 (1ère éd. 1989), 439 p. Pour plus de précisions sur le phénomène de chevauchement des élites, nous renvoyons plus précisément au chapitre III intitulé "L'illusion bourgeoise", pp. 119 – 138.

postes à hautes responsabilités. Pour cela, j'ai eu recours à la presse¹³⁸, ainsi qu'à divers documents disponibles en ligne, dont deux m'ayant été très utiles pour reconstruire cette biographie : l'un de la Chambre du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture que Musiba a présidée¹³⁹, et l'autre de la firme Azania Holdings International Inc, entreprise de développement et de conseil en communication basée à New York, qui dresse les profils de chaque membre de la délégation tanzanienne pour le Commerce qu'elle a rencontrés¹⁴⁰.

Elvis Musiba

Né en 1950 et décédé en 2010, la presse tanzanienne dresse un éloge de la carrière de Elvis Musiba, faisant de lui le « champion du développement du secteur privé en Afrique de l'Est ». Diplômé de comptabilité en Angleterre, Musiba est également membre de l'Institute of Bookkeepers de Londres et de l'association des Comptables d'Afrique de l'Est à Nairobi. Entre 1972 et 1980, il exerce cette profession au sein du gouvernement et d'institutions parapubliques, avant de rejoindre la firme City Audit Bureau de 1980 à 1986, date à laquelle il se lance dans les affaires à son propre compte. Par la suite, Musiba cumule les positions au sein de divers conseils d'administration d'institutions parapubliques (Parastatal Pension Fund, NCAA, Board of External Trade et le Global Distance Learning Centre, initié par le *Public Service Reform Program* des IFI), d'universités (Inter University Council of East Africa, University College of Lands and Architectural Studies), d'entreprises privées tournées vers le tourisme (Safeline Travels Ltd, Exclusive Lodge & Resorts Ltd), les télécommunications (Compagnie tanzanienne de télécommunication en Afrique de l'Est et Afrique Centrale (Sematel)), le conseil en investissement (Pangea Securities Limited). Il a également travaillé comme *managing director* de Prodeco, une importante entreprise de construction au Nigéria, qui compte parmi sa clientèle de grandes compagnies de pétrole et de gaz. Selon la presse, il a aussi eu des intérêts dans le secteur pharmaceutique, mais nous ne sommes pas en mesure d'apporter des éléments de preuves pour confirmer ces déclarations.

Outre son implication dans les affaires privées, l'engagement de Musiba pour la promotion et le développement de ce secteur peut se mesurer au nombre de hautes fonctions qu'il a occupées dans des instances chargées de promouvoir les intérêts de l'industrie. Musiba a été Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (TTCIA, 1998-2008), Président de la Fondation du secteur privé de Tanzanie (TPSF, 2002-2008), Co-Président du Comité exécutif du Tanzania National Business Council (TNBC, 2002-2008), Président du Conseil d'administration de TTCIA Investment Company Limited (2005-2010), ainsi que Directeur de la Commission au Commerce extérieur (BET), Président du East Africa Business Council (EABC) et de la Confédération des industries de Tanzanie (CTI). Enfin, également membre du Rotary Club et du Yach Club, Musiba est socialement inscrit dans un réseau d'élites internationales.

Au sein du dernier conseil d'administration en date, au moins l'un des membres a des intérêts directs dans l'industrie du tourisme et de la chasse sportive. Halima Mamuya est membre du Parlement et figure parmi les *special seats*, les députés directement nommés par le Président. C'est l'une des responsables du CCM puisqu'elle est la Secrétaire générale de l'Union of Women of Tanzania (UWT), l'une des sections du parti au pouvoir. Mais Halima Mamuya est aussi une femme

138 Mon propos s'appuie ici sur des articles de presse datant de 2010, le décès de Musiba donnant lieu à de succinctes biographies dans les journaux, en particulier le journal en ligne suivant : <http://in2eastfrica.net/eabc-mourns-elvis-musiba/>. Consulté le 7 juin 2013.

139 Un document de la Chambre du Commerce de Tanzanie fait également mention du parcours de chacun de ses membres, dont Elvis Musiba. "TCCIA Investment Company Limited – 2005 – Prospectus", disponible en ligne : http://www.tanzaniagateway.org/docs/TCCIA_investment_company_limited_2005_Prospectus.doc.

140 http://www.tanzania.azaniaholdings.com/nyc/images/Tanzania_Trade_Delegation_List.pdf

d'affaires qui a cofondé en 2003 une compagnie de safari nommée Morogoro Hunting Safaris Limited, opérant dans le sud du pays¹⁴¹. À travers ces brèves biographies, c'est une illustration du concept de chevauchement que l'on retrouve : « *les opérateurs privés et les opérateurs étatiques agissent complémentirement, quand ils ne se confondent pas purement et simplement en se contentant de changer de casquette selon les circonstances* ».

Dans *l'Etat en Afrique*, Jean-François Bayart fonde la théorie de « politique du ventre » pour montrer comment les élites africaines se sont constituées en multipliant les moyens de capture du « gâteau national », de ses ressources. Dans un pays comme la Tanzanie, la *wildlife* est à l'origine d'une grande part des ressources du pays, ce qui donne lieu à une compétition parmi les élites pour contrôler cette économie. Ainsi, la course à l'accaparement de la faune sauvage prend aussi bien le canal du politique que de l'économique, l'un ne se distinguant que peu de l'autre dans la mesure où le cumul de positions dans ces deux arènes est une façon de multiplier ses ressources (hommes, biens). Les propos du chauffeur de taxi qui me conduit à mon logement alors que je viens d'atterrir à Dar es Salaam montre combien cette « prédation » est connue de tous : *"they only think about their stomach"*¹⁴². Quelques jours plus tard, le hasard me met sur le chemin d'un jeune professeur d'arts plastiques alors que je me promène dans les rue de Dar es Salaam. Alors que je lui pose des questions sur le contexte politique tanzanien, il finit par me dire : *"they don't care about us, people. They only think of making their belly bigger"*¹⁴³.

Nous avons vu que les élites nationales ont recours l'accumulation de postes dans les administrations publiques comme privées, renforçant ainsi leur contrôle sur la ressource *wildlife*. Les pratiques de *straddling* peuvent aussi prendre la forme de l'illégalité à travers des pratiques de corruption. En Tanzanie, et au Ngorongoro, ce phénomène est de notoriété publique, surtout dans le secteur du tourisme de safari. Plusieurs scandales ont éclaté sans que les affaires judiciaires n'aboutissent véritablement¹⁴⁴. Cependant, deux cas révèlent la façon dont l'Etat se redéploie à travers les situations de chevauchement et les pratiques de corruption qu'elles permettent. Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan et Georgio Blundo, on peut définir des pratiques corruptives comme « *l'ensemble des pratiques d'usage abusif d'une charge publique (illégal et/ou illégitime, du point*

141Je tiens cette information du blog Jamiiforum, un site m'ayant été recommandé par Amos Mhina, professeur de science politique à l'Université de Dar es Salaam, et utilisé par de nombreux journalistes et chercheurs comme source échappant à la censure des médias par le gouvernement. <http://www.jamiiforums.com/jukwaa-la-siasa/5272-list-of-industry-players-includes-some-interesting-names-print.html>, consulté le 9 juin 2013.

J'ai pu recouper cette information avec une décision publiée en ligne par la Haute Cour de Justice de Tanzanie, à propos d'une plainte déposée par Halima Mamuya contre les co-fondateurs de sa propre société. <http://www.comcourt.go.tz/comcourt/hon-mruma-j/>

142Chauffeur de taxi, jour d'arrivée à Dar es Salaam, note de terrain, 5 février 2013.

143Daniel, 25 ans, professeur d'arts plastiques et vendeur de peinture sur cire. Note de terrain, Dar es Salaam, 10 février 2013.

144Conversation électronique avec Sadiki, journaliste et documentariste vivant à Arusha, 12 juin 2013.

de vue des normes ou du point de vue des usagers) procurant des avantages privés indus »¹⁴⁵. Reprenant cette définition, il semble que la capture du patrimoine emprunte des canaux illégaux, donnant lieu à des pratiques de corruption. Partant de ces pratiques, nous prenons le parti de postuler une forme de pillage des ressources naturelles – ici, la faune – par le pouvoir étatique, processus qui, dès lors, participe d'une forme de redéploiement de ce dernier sur le mode de l'illégalité.

En 2011, le MNRT suspend trois de ses fonctionnaires de la Wildlife Division, impliqués dans le trafic de 116 animaux, dont 4 girafes, illégalement exportés en novembre 2010 vers le Qatar depuis l'aéroport du Kilimanjaro, non loin de Arusha¹⁴⁶. Un an plus tard, Ezekiel Maige, le ministre des Ressources naturelles et du Tourisme est accusé par le Parlement d'être impliqué dans la vente de deux girafes. Son ex-Secrétaire permanent aurait fourni à l'entreprise tanzanienne Jungle International une autorisation pour capturer et transporter deux girafes, sans que celle-ci n'ait entrepris les démarches légales pour obtenir la licence spécifique autorisant la chasse dans les *game reserves*. Le même Secrétaire permanent et ses collègues de la Wildlife Division auraient également été impliqués dans la vente et le transport de deux hippopotames et deux girafes vers Karachi¹⁴⁷. Suite à ces accusations, Kikwete procédera au remplacement d'Ezekiel Maige par Khamis Kagasheki, ancien ambassadeur de la Tanzanie en Suisse. Ainsi, « les catégories dirigeantes de l'Etat ne sont pas les agents les moins actifs de ce secteur « informel » dont l'imbrication à l'économie est trop souvent mésestimée »¹⁴⁸.

Enfin, la NCAA fait actuellement l'objet d'une enquête parlementaire pour corruption. Sur les rapports budgétaires de 2008-2009 et 2012-2013, la Commission parlementaire pour la Terre, le Tourisme et l'Environnement a relevé des imprécisions quant à l'utilisation du budget pour le « développement des communautés ». En effet, l'équipe de management n'a pas été en mesure de justifier des dépenses s'élevant au total à 1.320 millions de Shillings soit 660 000 Euros environ sur ces deux années, sommes officiellement allouées pour les populations vivant dans la NCA. De plus, la Commission a également noté que la NCAA n'a pas fait mention de la répartition des allocations dans les rapports de 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012¹⁴⁹. Des allégations ont aussi été portées contre certains managers de la NCAA suite à la construction de grandes maisons à Arusha. Je n'ai pas été en mesure de voir ces habitations ; cependant, j'ai eu l'occasion de passer dans un quartier composé de grandes demeures, protégées par de hauts murs et surmontées de caméras de

145Blundo Giorgio et Olivier de Sardan Jean-Pierre, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique africaine*, 2001/3 N° 83, p 8

146Dépêche Reuters/AFP, 19 août 2011. <http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gNCmh7-fbYirA83NT4oapP9N-uhQ?docId=CNG.3d2307e4375fe7fc89b5b38d0b8bf535.271>, consulté le 9 juin 2013.

147Article rédigé par Alawi Masare, publié dans le journal national *The Citizens* en août 2012. <http://www.bongoline.com/news/5213/Three+sacked+over+animal+smuggling?mobile=1>, consulté le 9 juin 2013.

148Jean-François Bayart, *Ibid.*, p 133

149Lettre parlementaire de janvier 2013, disponible en ligne : http://www.parliament.go.tz/docs/newsletter_january.pdf

surveillance. Questionnant un chauffeur de taxi sur l'identité de leurs propriétaires, ce dernier m'apprend qu'elles appartiennent aux responsables de TANAPA, l'agence gouvernementale Tanzanian National Parks qui est responsable de l'ensemble des parcs nationaux du territoire tanzanien. Si nous ne pouvons confirmer les rumeurs à l'encontre des managers de la NCAA, cette information démontre l'existence de pratiques néo-patrimoniales dans le milieu de la conservation, c'est-à-dire d'accaparement de ressources publiques générées par ce secteur et utilisées à des fins privées.

Parce qu'elle entre en résonance avec des schèmes de pensée occidentaux, la faune tanzanienne constitue la principale ressource économique de la Tanzanie. Celle-ci n'est devenue ressource que dans la mesure où, initialement délimitée, sélectionnée par les administrations coloniales successives au Tanganyika, la nature a été instrumentalisée pour répondre aux demandes philosophiques, scientifiques, religieuses et économiques des élites occidentales. Après l'indépendance, les politiques de conservation gagnent en importance avec l'Ordonnance de 1975 qui renforce les pouvoirs du Conservateur en chef de la NCAA, et les mesures impulsées par les programmes de développement des institutions de Bretton Woods (décentralisation, ...). Convertissant la nature en capital touristique, la Tanzanie libéralisée attire de plus en plus d'investisseurs étrangers et nationaux, et alimente ainsi une course à la capture de ressources octroyées par l'exercice d'un contrôle sur la vie sauvage. Dès lors, l'entrée du secteur privé dans l'élaboration des politiques publiques du patrimoine naturel¹⁵⁰ correspond à un phénomène classique conduit par le courant néolibéral. Mais, plutôt que d'analyser ce phénomène en termes de jeu à somme nulle où l'entrée du secteur privé dans l'arène des politiques publiques du patrimoine entraînerait inéluctablement l'affaiblissement de l'État, nous avons voulu montrer que ce dernier est loin d'être dépossédé de la maîtrise de ses patrimoines. D'une part, l'État met en place un encadrement resserré des territoires patrimonialisés à travers ses administrations nationales et locales.

D'autre part, comme l'ont montré Jean-François Bayart et Béatrice Hibou, il se renouvelle lui-même à travers une hybridation public/privé de positions et pratiques sociales légales. L'illégalité contribue elle-aussi au renforcement du pouvoir étatique dans la mesure où elle permet à des élites, politiques et/ou économiques (les deux allant souvent de pair comme l'a montré J.F. Bayart), d'accumuler des ressources assurant leur domination. Le gouvernement, par certains de ses fonctionnaires (hautes fonctionnaires, mais aussi fonctionnaires locaux) participerait ainsi à l'alimentation d'un trafic international d'animaux sauvages, jouant sur l'application arbitraire des lois

¹⁵⁰Ce phénomène est également valable pour le patrimoine naturel, processus de figeage culturel par/pour le tourisme qui sera abordé dans le chapitre 5.

de conservation qu'il a lui-même mises en place ou qu'il est censé mettre en œuvre. Ainsi, les administrations tanzaniennes multiplient les modes d'interventions directes du pouvoir central, ignorant certaines politiques ou lois lorsque cela permet d'assurer la propre domination du régime par l'appropriation de ressources¹⁵¹. Autrement dit, si le patrimoine tel qu'il est connu et revendiqué aujourd'hui (Unesco) est né d'un regard extérieur, les normes (pratiques et cadres normatifs) qui le conditionnent sont comprises, appropriées¹⁵² et réappropriées par le gouvernement national, selon une logique d'extraversion où l'État parvient à projeter ses propres intérêts à travers ces politiques patrimoniales.

151 Amos Mhina, professeur de science politique à l'Université de Dar es Salaam, note de terrain, le 18 mars 2013.

152 Au sens normatif du terme, c'est-à-dire considérées comme légitimes.

TROISIÈME PARTIE : MAINTIEN EN DÉPENDANCE ET FORMES DE RÉSISTANCES DES POPULATIONS LOCALES

Les populations locales au Ngorongoro sont fortement encadrées par le gouvernement tanzanien. Cette présence étatique incarnée par la NCAA s'exprime en premier lieu dans le contrôle des activités quotidiennes sur l'ensemble du territoire de la NCA (lieu et type d'habitation, zones délimitées de pâturage, chasse interdite, etc.). La conservation, telle que conçue comme mise sous cloche de la nature la fin du XIX^e siècle, a laissé place à une conception plus englobante du rapport de l'homme à cette dernière. Concernant le *wildlife tourism*, ce type de discours prend la forme de l'éco-tourisme, où les activités touristiques sont façonnées par un éventail de normes en faveur du « développement durable » (*Environment Impact Assessment*, infrastructures touristique équipées en énergies renouvelables, tourisme comme ressource gérée par les "communautés locales",...). Si cette pensée de stricte conservation de la nature est encore aujourd'hui matérialisée par des parcs nationaux faisant la renommée mondiale de certains États, on donne de plus en plus la préférence à des formes hybrides de préservation d'espaces, où l'enjeu est de « faire prendre conscience » à des populations locales de leur intérêt à intégrer ces normes patrimoniales portées par les organisations internationales. La finalité reste de préserver une image de carte postale, mais en intégrant cette fois-ci les populations locales à l'entretien de cette image de marque¹⁵³.

La nuance semble de taille, et pourtant nous prenons le parti d'affirmer qu'elle participe d'un figeage généralisé du Ngorongoro : c'est véritablement à une mise sous cloche de la NCA que l'on observe, c'est-à-dire autant de son paysage que des populations qui l'habitent. À une échelle locale, ce sont plus les populations aux frontières de la NCA qui profitent de ce type de tourisme que les individus directement concernés. Bien au contraire, les habitants de la NCA sont encouragés – de façon explicite ou tacite – à ne pas (trop) se développer. Outre l'encadrement territorial, c'est aussi à la folklorisation d'une identité maasai que l'on assiste, encouragée par les politiques patrimoniales de l'Etat, reprise par l'industrie touristique et les acteurs locaux.

Toutefois, on ne peut se contenter d'appréhender la domination uniquement par les pratiques des dominants : ces relations asymétriques permettent certes à une catégories d'acteurs de s'imposer à une autre, mais elles n'annihilent la capacité d'action de cette dernière. Au Ngorongoro, les pratiques des dominés – i.e les populations vivants à l'intérieur de la NCA, excepté le personnel de la NCAA et des opérateurs touristiques – sont elles aussi révélatrices de la lutte livrée pour le

153Carrier James et West Paige, « Ecotourism and Authenticity: Getting Away from It All », *Current Anthropology*, Vol. 45, No. 4, 2004, pp. 483-498

contrôle de la zone.

C'est ce paradoxe du "non-développement pour le développement" et les résistances qui en découlent qu'il faut à présent étudier afin de mieux cerner l'ensemble des acteurs et de leurs pratiques qui caractérisent cette lutte politique pour la maîtrise de ce territoire.

Chapitre 5. Modeler le paysage patrimonial : entre paupérisation et folklorisation des populations locales

La marginalisation des « local communities »¹⁵⁴

Recrutement, formations professionnelles et scolarisation longue sont l'objet de pratiques qui relèvent de formes de ségrégation tendant à marginaliser les populations locales des positions de pouvoir dans la NCA.

Le mode de recrutement des responsables de la NCAA donne lieu, *via* la nomination du conseil d'administration, à une forte présence de l'État au sein de cette institution parapublique. Invoquant des critères de compétences dans le secteur de la conservation, le recrutement de l'équipe de management est censé être détaché de toute démarche politique. Pourtant, il semble que le recrutement des managers donne lieu à l'évincement des élites maasai. D'après un avocat maasai vivant à Arusha mais originaire de la NCA et souvent amené à travailler sur cette zone, ce n'est pas faute d'avoir des candidats dotés des compétences requises par les postes de management. Ainsi, en 2009, une offre de poste au sein de l'équipe de management a été publiée, annonce à laquelle a postulé Melubo Kokel¹⁵⁵.

Melubo Kokel

Né en 1979, Kokel est un maasai originaire de la NCA. Sélectionné par le district pour poursuivre ses études dans le supérieur, il reçoit une bourse d'étude d'un an qui lui permet d'aller étudier la géographie et les sciences de l'environnement à l'Université de Dar es Salaam. Pour poursuivre ses études, il obtient un financement du Ngorongoro Crater Lodge, l'un des premiers lodges construits sur la crête du cratère et qui fait diverses donations aux villages locaux. Kokel est également diplômé d'un Master du College of African Wildlife Management de Mweka, université sous la tutelle du MNRT, créée sous Nyerere et qui forme la plupart des professionnels tanzaniens du tourisme centré sur la faune. Aujourd'hui maître de conférence à l'université de Tumbuni, située à Iringa au centre du pays, il participe à des conférences internationales sur le tourisme culturel dans les pays dits "en développement". Il est également membre de plusieurs associations : International Geography Union study Group on Sustainable Tourism (Nouvelle-Zélande), Eastern Africa Association for Impact Assessment, Association for Tourism and Leisure Education (Pays-Bas), Association of American Geographers Specialty Group on Recreation, Tourism and Sport et enfin Tanzania Natural Resource Forum (TNRF).

¹⁵⁴Expression reprise aux discours des enquêtés.

¹⁵⁵Les éléments biographiques qui suivent sont tirés d'un texte mis en ligne par Melubo Kokel lui-même. http://www.andbeyond.com/tonya_siebert/157/from-a-cow-herder-to-a-university-lecturer-a-story-about-and-written-by-kokel-melubo/

Malgré un parcours et des compétences solides en matière d'environnement et de tourisme, Kokel n'est pas retenu. À sa place, une jeune femme originaire de la NCA¹⁵⁶, Veronica Ufunguo, est choisie alors qu'elle est moins diplômée que Kokel (licence en tourisme). La NCAA justifie ce choix par la volonté d'intégrer une représentation féminine au sein de l'équipe. Sur quinze managers, elle est la seule femme, et semble moins diplômée que la plupart de ses collègues (les trois que j'ai rencontrés sont titulaires d'un Master ou d'un Doctorat). Nous aurions souhaité être en mesure d'appréhender l'espace de relations dans lequel s'inscrit cette personne à l'intérieur même de l'équipe de managers : savoir qui sont les managers ayant le plus d'influence dans les décisions de la NCAA, qui parle et qui se tait lors des réunions, quelles directions reçoivent les budgets les plus importants, ... Ce sont autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre, mais qui mériteraient d'être posées pour pousser un peu plus loin cette étude de cas.

Ces pratiques de « sillage » des élites maasai prennent une forme significative dans l'inégalité d'accès aux formations du personnel de la NCAA. Cette administration emploie en effet 510 personnes : vétérinaires, guides, rangers, chauffeurs, ... Or, si on s'intéresse aux types d'activités professionnelles exercées par les Maasai de la NCA, on s'aperçoit que ces derniers sont en grande majorité cantonnés à des fonctions d'exécutants. Lors de mon passage au siège de la NCA par exemple, je demande à Elifuhara, mon guide, qui sont ces nombreuses personnes courbées sur l'herbe et armées de faux le long des pistes : ce sont des Maasai vivant ici, et employés par la NCAA. Je comprends alors qu'elles sont des sortes d'agents d'entretien de la zone de conservation, et qu'il s'agit de rendre l'aspect des paysages agréable dans les endroits concentrant les passages de touristes : les « paysagistes » de la *wildlife*.

Parmi les professions exercées par les populations maasai de la NCA, on trouve également de nombreux guides, qui observent des différences de traitement entre celui qui leur est réservé et celui des autres guides non originaires de la NCA : Maasai « de la ville », autres groupes vivant à Karatu comme les Iraqw, etc. D'après les propos tenus par Elifuhara, la représentation des populations locales parmi l'ensemble des guides officiels est très faible. Il me raconte que lors de son entretien, 10 autres personnes étaient auditionnées après avoir été sélectionnées sur leur CV : sur les 10, il était le seul Maasai issu de la NCA. D'après lui, nombre de jeunes Maasai, notamment parmi ses amis, tentent de travailler pour la NCAA, qui représente un des rares débouchés professionnels sur ce territoire en dehors du petit commerce.

Lors du recrutement, la NCAA évoque des perspectives de carrière pour ses employés, par la

¹⁵⁶Nous ignorons si cette personne est Maasai ou non.

mise en place de formations professionnelles. Pourtant, à statut égal, les employés n'y ont pas accès de la même façon selon qu'ils sont originaires de la NCA ou pas :

« there is no deliberate effort to educate the Maasai who are already working there. There is funds that is supposed to sponsor staff to go to diploma. So there have been complains that "come on, I'm not taken to study, so I'm employed as an askari and I retire as an askari [guard], whereas my colleagues from another place come here as an askari, they work 2 years, they go for another training, and before you know he was your colleague, now he's your boss". What happened ? They had an upper hand being sponsored. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

« If you go there, they'll give you statistics saying 60% of employees are from NCA, are Maasai. But look at what they do : they cut grass, they mop the floor and they carry guns to patrol. When the rest, the 40%, or even the 10%, the management team they have a huge office, Landcruiser which consume, oil for ... you know, the budget for transport, they even have an helicopter for patrols »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Enfin, les Maasai de la NCA sont souvent employés comme gardiens de la zone : rangers, gardiens employés par les lodges, ... Pour certains chercheurs¹⁵⁷, les jeunes Maasai sont séduits par cette activité dans la mesure où elle permet un transfert des compétences requises par le gardiennage des troupeaux : rester longtemps debout, pouvoir marcher sur de grandes distance s'il le faut et être attentif à ce qui se passe autour de soi.

Aujourd'hui, quelle que soit l'échelle professionnelle considérée, relativement peu de Maasai de la NCA seraient impliqués¹⁵⁸ dans la gestion du territoire sur lequel ils vivent, une grande majorité des employés étant des Maasai d'Arusha venus pour trouver un emploi ou des tanzaniens originaires d'autres groupes ethniques vivant dans le nord de la Tanzanie. Lorsque les Maasai de la NCA travaillent au sein de la NCAA, c'est très souvent pour des tâches d'entretien, de guide ou de surveillance, autrement dit les emplois les moins rémunérés et les moins valorisés, ce qui est justifié par un manque de formation des postulants, et invite à réfléchir aux conditions d'accès aux formations universitaires.

La NCA compte 19 écoles primaires et 2 écoles secondaires¹⁵⁹ (entretien avec le manager du PC). Si la population est effectivement de plus de 60 000 habitants dans la NCA, tel que cela est déclaré par la NCAA, ces nombres semblent très faibles au regard de la population. De plus, comme

157Susan Charnely, « From Nature Tourism to Ecotourism? the Case of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Human Organization*, Vol. 64, No. 1, 2005, pp 75-88

158Nous ne disposons pas de chiffres donnant le pourcentage d'employés originaires de la NCA.

159Nos sources à ce propos montrent qu'il n'y a pas vraiment d'âge fixé pour entrer à l'école primaire, du moins au Ngorongoro. Il semble que cela se passe entre 7 et 9 ans. La primaire compte 7 niveaux. Le secondaire se fait sur concours d'entrée et comprend 4 années d'études avec un examen à la fin de la 2e année pour continuer la formation.

le montre le parcours de Melubo Kokel, seuls quelques élèves du district sont généralement sélectionnés par leurs enseignants pour intégrer un *education center*, souvent dirigé par une mission religieuse, qui les prépare au concours d'entrée des écoles secondaires. La localisation de l'école secondaire représente un autre barrage pour poursuivre ses études : la NCA n'en comptant que deux, les élèves sont aussi amenés à postuler pour des écoles situées à Arusha ou Moshi, respectivement à au moins 3 heures et 4h30 de la NCA. Dès lors, les étudiants du secondaire issus du monde rural sont généralement pensionnaires, ce qui augmente l'investissement financier que représente les études. Dans la NCA, le Pastoral Council a pour mission de soutenir ces étudiants : « *we are working for our students, we have maybe a thousand of them. They come here, or their parents come here [to ask for some support]* » (manager du PC, dans un café à Arusha, 21 mars 2013).

Pourtant, ce soutien aux étudiants a été restreint, et ce bien que le budget global du PC n'ait pas diminué sur les trois dernières années. La NCAA, à travers le PC, a pour mission de concourir au développement des « communautés » vivant dans la zone de conservation. Pour cela, rappelons qu'une part des entrées financières de la NCAA est donnée au PC ; d'un montant annuel de 1,4 milliards de shillings tanzaniens (700 000 euros), ce chiffre devrait être prochainement élevé à 2 milliards (1 millions d'euros). Suite à sa création en 1994, le PC a pu soutenir les étudiants du Ngorongoro en finançant leurs études jusqu'au niveau de Master. Aujourd'hui, malgré cette régularité dans le financement du PC et la prochaine hausse de son budget, ce dernier réduit ses financements de bourses scolaires :

"I got this scholarship to go to the university ; now they don't allow anybody. They allow only you to study diploma [diplôme du secondaire], so they are retracting. Maybe one day, they'll say we don't even sponsor you to secondary school, or diploma or anything.

- Do you know why ?

At some point, they say "we don't have enough money". [...] After big pressure, they said "ok, we can identify a few people who go to government institutions and universities, but no masters, only first degree". "

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Ainsi, les perspectives scolaires des enfants nés au Ngorongoro semblent restreintes et avec elles le capital requis pour intégrer des structures de pouvoir. Le serpent se mord la queue : pour s'insérer dans les structures privées ou publiques du secteur touristique, il faut pouvoir revendiquer certaines compétences. Or, les possibilités d'acquérir des diplômes pour postuler à des postes de contrôle sont limitées par le manque de ressources économiques et politiques des *local communities* et la faiblesse du soutien financier octroyé par le PC.

Les pratiques ségrégatives à l'encontre des populations maasai locales se retrouvent enfin d'une façon très claire dans les inégalités d'accès à ce que les Maasai rencontrés désignent eux-mêmes comme la « modernité » des maisons "en dur". En effet, invoquant le souci de préserver un environnement accueillant pour la faune, les Maasai se voient interdire la construction de maisons en matériaux résistants (parpaings, ciment, tôle, ...). Par conséquent, les seules infrastructures en dur dans la NCA sont les bureaux et la station d'essence de la NCAA, les lodges et infrastructures de campements, le musée d'Olduvai, les écoles et quelques dispensaires.

Lors de ma visite au siège de la NCAA, suite à notre matinée d'entretien et soucieux de promouvoir la valeur exceptionnelle du cratère auprès d'une jeune chercheuse française, les directeurs de la NCAA mettent à ma disposition un véhicule avec un chauffeur, Amani, ainsi qu'un guide, Elifuhara. Ainsi, je suis amenée descendre dans le cratère, uniquement accessible en 4x4 et avec l'interdiction d'en sortir. Nous suivons alors les pistes de terre battue, au milieu de troupeaux de zèbres et de gnous. On repère facilement les célébrités du cratère avec des files de quelques véhicules qui stationnent le long de la piste : les lions, couchés en petits groupes, suscitent l'excitation des touristes équipés appareils photos de pointe et jumelles. La majorité des touristes que je croise semble plutôt être de plus ou moins jeunes retraités.

Au moment de quitter la NCA pour rejoindre Karatu d'où partent les bus pour Arusha, Amani fait un détour pour passer prendre un ami à lui qui, lui aussi, doit se rendre dans cette ville. Le hasard m'a donc conduite vers les quartiers où sont logés les employés et les managers de la NCAA, ces derniers vivant la semaine dans la zone et rejoignant pour le week-end leurs foyers établis à Arusha. Situés sur la crête du cratère, à l'opposé de la piste qui conduit les touristes dans la caldera, ces logements contrastent en tout avec les habitations maasai que j'ai pu apercevoir en entrant dans la NCA.

Construites en parpaings, couvertes de toits en tôle, les bâtiments sont des barres horizontales que se partagent les employés. Des pièces de tissu sont suspendues à des fils à linge qui s'étirent d'un bâtiment à un autre, et une *duka* (petite échoppe) arbore les logos et slogans de Vodacom, l'un des principaux opérateurs téléphoniques du pays. Un peu plus loin, de jeunes gens se détendent autour d'un billard dans un bar. Mais le plus étonnant, ce sont les maisons des managers : en parpaings nus toujours, mais beaucoup plus grandes, individuelles et surmontées de paraboles. Lors de mon entretien au siège de la NCAA, les managers m'apprennent les mesures prises pour transférer les logements des employés vers de Karatu, la ville la plus proche de la NCA. En 2006, l'Unesco encourage fortement la NCAA à reloger son personnel et celui des lodges touristiques en

dehors de la zone de conservation¹⁶⁰. Sept ans après, ce projet est toujours en cours, des logements ayant été construits, mais pas équipés : « *they are still no accomodated, so 60-70% [of the staff] is still inside* » (Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013). La NCAA parvient donc à rediriger le calendrier de réponses aux demandes de l'Unesco : en 2008, cette dernière alerte l'administration tanzanienne des risques que font peser les pratiques agricoles sur l'intégrité de la zone, et la NCAA décide l'interdiction de l'agriculture l'année suivante, dont les conséquences s'avèrent désastreuses pour des populations ayant intégré l'agriculture à leur économie (cf chapitre 6).

En revanche, la mesure concernant le relogement du personnel n'est toujours pas appliquée et a même été suivie de nouvelles constructions puisque les derniers logements auraient été construits en 2009 :

« The leaders, they have a good house, big sitting-room, they have a dining. They have a kitchen. They have like washrooms inside, they have ... I think 2 to 3 bedrooms. So, it's modern life. But, on the same area, you go like 2 or 3 Km, you see the maasai bomas, they are not allowed to build the house.

- But I also have been told that they were building another, an extend outside NCA to transfer these places.

Yes, they're doing that, but slowly. »

[guide employé par la NCAA, maasai originaire de la NCA, entretien réalisé dans un café à Arusha le 13 mars 2013]

Opérant dans une même logique de réappropriation sélective des recommandations de l'Unesco, la NCAA a en revanche bien pris en compte la « menace » que représenterait la pression démographique et agricole dénoncée par l'organisation internationale. En 2009 notamment, la NCAA procède au déplacement de populations en dehors de la NCA en créant la ville de Jema, située dans une zone isolée, à 200 km de la zone. Dans la presse régionale et nationale, ce transfert de population est annoncé comme un avantage pour développer des activités agricoles du fait de terres riches et « disponibles »¹⁶¹. En comparaison avec le niveau de développement moyen des infrastructures des autres villes tanzanienne, à l'exception des plus grandes, Jema est étonnante de « modernité »¹⁶² : dispensaire mieux équipé que deux hôpitaux de Arusha et pourvu de logements pour les employés, poste de police flambant neuf, future station de bus, ...¹⁶³ La NCAA a donc

16030e Convention concernant la protection du patrimoine naturel et culturel mondial, Vilnius, 8-16 juillet 2006. <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001500/150089e.pdf>

161 La littérature à propos des effets de la mise en agriculture au Tanganyika puis en Tanzanie montre comment le système agricole s'établit au détriment du système pastoral : le premier considère que le second surexploite la terre (*overgrazing*) ou bien la sous-utilise alors que le pastoralisme fonctionne selon un système de rotation permettant la régénération des pâturages. À cela s'ajoute une utilisation commune des terres qui exclut la propriété individuelle. L'accaparement des terres pour établir des entreprises nationales ou privées est facilité par ces deux facteurs d'illégitimité aux yeux des autorités : l'idée que le pastoralisme n'exploite pas au mieux la terre, et que l'absence de droit foncier strict rend celle-ci « disponible ».

162 Il ne s'agit en aucun cas d'une catégorie normative, mais du langage d'acteurs sociaux que nous reprenons.

163 Article tiré de la presse nationale, rédigé par Marc Nkwame, du *Daily News*, le 29 avril 2012.

investi des milliards de shillings dans la construction de Jema, là où le PC doit se contenter de 1,4 million par an pour soutenir les populations locales.

Tous ces éléments conduisent à analyser ces décisions administratives comme visant à préserver un paysage de « living Edens »¹⁶⁴ au Ngorongoro au détriment de ses populations locales, que l'on veut bien développer, certes, mais pas trop si cela doit se faire au détriment d'un paysage devant entrer en résonance avec l'imaginaire des touristes. Ainsi, sans que l'on préjuge de l'intentionnalité ou non de la NCAA, les politiques de conservation au Ngorongoro ont pour effet de maintenir les populations dans un état de « (sous)-développement » qui "cadre" avec l'image d'une Afrique sauvage où les plus dangereux prédateurs côtoient des populations maasai inchangées depuis que l'homme blanc a posé le pied sur ces terres.

Derrière cette logique de préservation, c'est le capital touristique majeur – la faune et le paysage – qui est privilégié : la NCAA fournit des autorisations de constructions à des investisseurs sans que ceux-ci ne remplissent les normes de l'Environment Impact Assessment (EIA, cf supra), ou bien n'a pas (ou ne se donne pas) les moyens d'intervenir contre les excès de certaines infrastructures hôtelières. D'un côté, les Maasai de la NCA ne peuvent construire de maisons "en dur", mais de l'autre on en fournit aux employés et pour le tourisme. Or, rien ne montre que le nombre de touristes passant dans la zone chaque année – 500 000 environ – et la logistique que cela demande (véhicules, consommation d'eau et d'électricité, nuisances sonores, ...) soient moins néfastes pour l'écosystème que la présence des populations. Ce sont à la fois ces inégalités dans l'accès au développement et ces dérives que les propos du manager de la KMSC et du guide de la NCAA illustrent :

« there are some activities [Maasai] are doing, including the constructions of sort of modern house. So, if not any strong measures to be taken, that means you may lose Ngorongoro not to be amongst the wonders. when you're the leader, you have to organize something : where the people has to be set up, because you need animals. [...] Sometimes, it is difficult for NCAA [to be sure investors are friendly with environment] maybe because they signed a contract with big, big investors, they put people there, they spoiled the water, they can do what they want. »

[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

« You know, there is one hotel which is near to start to be built again in Ngorongoro. »

[guide employé par la NCAA, maasai originaire de la NCA, entretien réalisé dans un café à Arusha le 13 mars 2013]

Dans le discours des Maasai, cette marginalisation est notamment incarnée par les choix

<http://touch.dailynews.co.tz/index.php/features/popular-features/4722-inside-jema-tanzania-s-newest-village>, consulté le 12 juin 2013.

164Titre du DVD de promotion de la zone de conservation, obtenu auprès des managers de la NCAA.

budgétaires de la NCAA en termes d'infrastructures. Sur les deux dernières années, 2 ponts ont été construits dans le cratère du Ngorongoro pour permettre aux véhicules des tour-opérateurs de raccourcir leur trajets plutôt que de contourner une étroite rivière. D'après un petit entrepreneur touristique indépendant, la presse aurait révélé que ces 2 petits ponts ont coûté 2 milliards de dollars¹⁶⁵. Ce chiffre nous semble extrêmement élevé étant donné la structure des ponts (voir photo ci-dessous), mais même s'il s'agissait de Shillings, soit 1 million d'euros, et quels que soient les comptes ayant accueilli ces fonds, cette somme représente toujours plus que le budget annuel alloué au PC (700 000 euros) et autant d'argent non investi dans des services à la population.

« when you make road infrastructure, tourism centers, the Maasai are not much in use of the roads, they're much in use of the hospitals, and probably schools, and water services. So when you make a road, there are no Maasai cars passing, they don't have cars, they have cattle. There are only people who can get sick, so they need a hospital. So, when you make roads in Ngorongoro, it's for tourism purpose. »

[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]



L'un des deux ponts dans le cratère du Ngorongoro. Source : auteure., 26 mars 2013.

Des chercheurs ont d'ailleurs mis en évidence l'asymétrie entre le niveau de développement économique et social des populations maasai de la NCA et celles de Loliondo, nom donné à la

¹⁶⁵Nous n'avons pas d'éléments confirmant ces propos déclarés sur le mode du « tout le monde le sait ». Néanmoins, la NCAA fait l'objet d'une enquête parlementaire sur ces dernières années et n'a pas réussi à justifier les dépenses de plusieurs centaines de milliers d'euros. Cf. chapitre 4

partie du district du Ngorongoro qui ne relève pas de la juridiction de la NCAA¹⁶⁶. À environnement quasi identique – variable importante de la prégnance du pastoralisme dans le mode de vie des Maasai –, les Maasai du Ngorongoro souffrent selon les auteurs d'un « retard » économique en comparaison de celui des Maasai de Loliondo. Ils montrent que les différences en termes de biens et de nutrition sont le produit des contraintes territoriales imposées par les politiques de conservation dans la NCA, notamment l'interdiction de l'agriculture. Par conséquent, des compensations doivent être mises en œuvre si l'on veut que la protection de la nature ne se fasse pas au détriment du bien-être des populations locales. Interdite par l'Ordonnance de 1975, mais tolérée à partir de 1992 du fait des crises alimentaires qui sévissent dans la zone de conservation, c'est en 2009 que l'agriculture est de nouveau prohibée par le gouvernement, « contraint »¹⁶⁷ par les recommandations de l'Unesco. La loi de 1975 prévoyait un système de compensation pour les populations locales, mais cela n'est pas effectif ou très peu. L'un de nos enquêtés, né dans la NCA et dont les parents vivent là-bas, nous explique que, quand des aides alimentaires ont été fournies par la NCAA, elles étaient largement insuffisantes : 20 kg de farine de maïs ou de haricots rouges par famille et pour une durée de 6 mois. De plus, cette « aide » n'est pas gratuite : la NCAA importe ces denrées depuis la ville de Arusha par exemple, et en réduit le coût pour les populations de la NCA par rapport au coût initial, mais cela représente toujours une importante dépense pour les familles. Un responsable de l'ONG Tanzania Pastoralist Community Forum nous apprend qu'en 2011, 400 enfants sont morts de faim sur seulement 3 villages de la NCA. En voulant rendre compte du bien-fondé de l'action de sa compagnie dans la NCA, ce sont ces faiblesses économiques et sociales que confirment les propos de Godlisten, manager de la KMSC :

“sometimes you go direct [to make donations], because people they are starving, they don't have food during the dry season. They don't have food, they don't have water. [...] Look at the Maasai who are surrounding Olduvai Camp: sometimes they come to look for water, or one of the family get sick and we have to provide transport to transfer them to the hospital because hospitals are not close. »
[Godlisten manager de la compagnie Kilimanjaro Mountain Safari Club, Arusha, le 5 mars 2013]

166Kathleen A. Galvin, James E. Ellis, Randall B. Boone, Ann L. Magennis, Nicole M. Smith, Stacy J. Lynn, Philip Thornton, « Compatibility of pastoralism and conservation? A test case using integrated assessment in the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. », in Dawn Chatty, Marcus Colchester (éds.), *Conservation and mobile indigenous peoples: displacement, forced settlement and sustainable development*, New York: Berghahn Books. 2002 pp. 36-60

167Comme nous l'avons montré précédemment, les recommandations de l'Unesco ne sont pas juridiquement contraignantes, l'Etat conserve une marge de manœuvre quant à leur application. Pourtant, l'Unesco est toujours mentionné comme facteur légitimant ce retour à la loi tanzanienne par mes interlocuteurs de la NCAA : « *Unesco, because the law, one of the values of Ngorongoro being a World Heritage site, we should not allow farming in there. That is our law, what the tanzanian law says. So they said « no, we are going now to remove you from the center, from the List ; if you keep on farming, we shall remove you ».* So, what we did, we said to our ministre, the Minister said « *now, from now onward, we shall not be allowed to cultivate inside. So everyone should stop cultivating inside, although it was a small scant. And then, we were told to establish another area* » (managers de la NCAA, 26 février 2013).

Les politiques patrimoniales au Ngorongoro entraînent le maintien des populations locales à un faible niveau de développement du fait de mesures strictes de conservation d'une part et de la marginalisation des populations locales et de ses élites, potentielles ou confirmées, dans les structures de contrôle de la zone d'autre part. Les politiques patrimoniales au Ngorongoro procèdent à la conservation d'un paysage duquel la « modernité » serait absente, figeant une nature "originelle" ne devant pas être pervertie par la main humaine industrialisée. Cette façon de penser n'est d'ailleurs pas sans rappeler les émois de l'élite européenne face à l'industrialisation des paysages occidentaux, et qui ont donné naissance à l'idée même de conservation à la fin du XIX^e siècle.

Ainsi, tout comme la patrimonialisation d'espaces naturels a conduit au figeage d'un paysage "originel", ces mesures de toute relative « coexistence » entre *wildlife* et populations locales conduisent d'autant plus au même processus de figeage de ces dernières qu'elle est accompagnée d'une mise en « patrimoine culturel » des pratiques humaines.

Mettre en scène le patrimoine culturel : « ethnic show »¹⁶⁸ et dérives essentialistes

Le nord de la Tanzanie est majoritairement peuplé de groupes maasai, formant la partie tanzanienne du “maasailand” qui recoupe les districts de Ngorongoro, Kiteto, Simanjiro, et Monduli. Dans la NCA, on parle essentiellement des Maasai lorsque l'on évoque les *local communities*. Pourtant, le flou demeure sur les populations réellement présentes dans la zone : à la NCAA, certains managers m'affirment que seuls des Maasai vivent dans la NCA, alors qu'un autre évoque la minorité des Hadzabé, peuple de chasseurs-cueilleurs établis dans la région avant l'arrivée des Maasai et difficilement localisable¹⁶⁹. Au MNRT, l'assistant de direction reconnaît l'existence d'autres populations, mais elles semblent négligeables selon lui (« *No other tribe. Other tribes, there are people who ... but very few* », assistant de direction du MNRT, 18 mars 2013). Deux choses demeurent certaines : les Maasai sont largement majoritaires dans la NCA et d'une façon générale dans le nord de la Tanzanie ; et ils figurent parmi les symboles emblématiques du pays, visages incontournables du paysage tanzanien « typique » tel qu'il est commercialisé : une plaine située au pied du Kilimanjaro, où se détachent dans le paysage la forme sombre d'un acacia et une silhouette élancée, habillée d'une *shuka* rouge, une longue lance au poing : le guerrier maasai. En

168Alexandre Kauffmann, *Ibid.*, p50

169Cf. Reportage de Alexandre Kauffmann, *Ibid.*

Tanzanie et au Kenya, les groupes maasai sont devenus l'image de marque nationale, voire du continent parfois (en témoignent les photos contenues par les guides touristiques, les agences de voyages, les associations de promotion du tourisme en Afrique comme l'iconographie du site Internet de la Africa Travel Association, etc.). On assiste donc à la réduction d'une identité à quelques attributs qui sont reproduits dans toute la Tanzanie, qu'il s'agisse des peintures exposées par les vendeurs de rue à Dar es Salaam ou par les commerçants de petites échoppes à Zanzibar, ou bien de guides déguisés en Maasai sur les chemins des Monts Usambara dans la région de Tanga, au nord-est du pays¹⁷⁰.

Vectrices d'exotisme, ces représentations figées tendent à entretenir l'imaginaire curieux du touriste, venu voir la « vraie » Afrique, ou plutôt l'Afrique telle qu'on la lui raconte depuis les récits de grands explorateurs jusqu'au *Roi Lion* de Walt Disney, en passant par les reportages du *National Geographic*, etc. Dès lors, cet imaginaire occidental s'en trouve réifié sur le terrain. Par exemple, les Maasai dans les villes de Arusha et Dar es Salaam sont tous habillés de rouge ; pourtant, en allant dans les campagnes, je remarque très vite que la couleur des *shuka* change : on retrouve les traditionnelles nuances rouges, mais aussi des *shuka* vertes, bleues, violettes, ... La population maasai étant subdivisée en plusieurs groupes, je demande à Sadiki, le journaliste maasai que je côtoie régulièrement, si ces couleurs ont une signification. Il m'explique alors qu'il n'y a aucune différence entre un Maasai vêtu de rouge et un autre vêtu de bleu : la couleur ne revêt aucune signification précise et le même individu peut changer de couleur d'un jour à l'autre. Si les Maasai sont plus habillés de rouge dans les villes, c'est selon lui pour des raisons touristiques : « ça vend mieux ». On assiste donc à toute une mise en scène d'une identité figée autant que les pratiques qui lui sont attribuées¹⁷¹ : pour être un « vrai » Maasai, il faut être grand et élancé, d'une carnation couleur ébène, porter une *shuka* rouge et quelques bracelets ou colliers de perles, ne se nourrir que de viande bovine, de lait et de sang. D'une façon générale, les Maasai sont perçus comme des guerriers primitifs et dangereux, et ce également par les Tanzaniens eux-mêmes, discours populaires teintés de méfiance que je découvre lors de mon arrivée Dar es Salaam :

"Maasai are savages you know, they drink blood you know. They always have a big knife, don't get into trouble with them."

[Chauffeur de taxi à Dar es Salaam, note de terrain, 5 février 2013]

"Maasai are violent people, they are warriors. They drink milk with blood, they're primitive people"

[Artiste et professeur d'arts plastiques à Dar es Salaam, note de terrain, 10 février 2013]

170 Notes de terrain, Lushoto, le 30 mars 2013 ; Stone Town, le 4 avril 2013.

171 Sur les effets de figeage des pratiques culturelles en zones touristiques, voir Anne Doquet, *Les masques dogons*, Paris, Karthala, Coll. « Hommes et sociétés », 1999, 314 p

Durant mon terrain, une conférence sur les Hadzabés a lieu à Arusha. Malheureusement, je n'ai eu cette information qu'une fois l'événement passé, mais la directrice de l'Alliance française me transmet l'annonce qui a circulé sur la Arusha Mailing List (une liste électronique à laquelle tout le monde peut s'inscrire pour recevoir des annonces et soi-même poster des informations). Cette information, même si elle n'est pas en lien direct avec les politiques patrimoniales dans la NCA, permet de cerner quels peuvent être les acteurs producteurs de "savoirs" sur les « communautés locales » du nord de la Tanzania, en l'occurrence les Hadzabés.

La conférence est organisée par la Société des guides interprètes (IGS), une ONG créée en mars 2012 et composée de « *conservation-minded safari guides in Tanzania who are interested in furthering their knowledge, experience and insight in Tanzania's natural habitats, in all its diversity* »¹⁷². Le conférencier, Daudi Peterson, est guide à Dorobo Safaris, un tour opérateur qui, outre safaris et trekks dans les zones protégées de la région, propose également des visites parmi un groupe présenté comme ancestral (*ancient*) de chasseurs-cueilleurs, les Hadza. En Tanzanie, cette société est perçue comme l'une des plus primitives qui soient, ayant résisté à l'épreuve du temps.

Dans son reportage¹⁷³, Alexandre Kauffmann montre comment l'identité hadzabé est manipulée par les entrepreneurs touristiques locaux pour répondre au marché de la fascination occidentale pour des individus qui seraient restés à l'âge de pierre, vivant de la chasse et s'exprimant dans un exotique langage de « clicks ». Ainsi, il découvre le réseau monté par un guide local, Momoya : celui-ci a recruté des tanzaniens, Hadzabé ou non, qui jouent la comédie en emmenant les touristes à la chasse et partagent avec eux un phacochère grillé au feu de bois. L'extrait suivant montre combien la folklorisation d'identités ethniques est génératrice de ressources économiques, mais aussi sociales sur le mode du clientélisme : en créant cet *ethnic show* sur les Hadzabé, Momoya s'est défini comme moteur d'une économie locale où il est le patron redistributeur de biens financiers envers ses clients, ce qui lui confère alors une autorité sociale.

172Présentation de l'organisation sur le site Internet de l'IGS : <http://interpretiveguidesociety.org/>

173Reportage de Alexandre Kauffmann, *Ibid.*

Extrait du reportage de Alexandre Kauffmann, « Tristes savanes »

« Après avoir déposé Momoya, Godwin [le chauffeur du journaliste] accepte de me faire quelques confidences :

- Momoya est malin ! Il arrose tout le monde à Mangola ...
- Y compris toi ?

Godwin balance la tête.

⌚ Ça arrive ... j'ai une commission quand je ramène des clients.

⌚ C'est lui qui demande aux Hadza de se déguiser ?

⌚ Dans le groupe que nous avons vu ce matin, il n'y a pas que des Hadza. Trois ou quatre types sont en fait des agriculteurs sans le sou, ou des types surendettés ... tous des ivrognes ... Salibogo le plus vieux, il vient d'une autre tribu, les Sandawe. Il ne parle même pas Hadza ...

⌚ Momoya est au courant ?

⌚ Il sait tout. À Mangola, il n'y a pas une feuille d'acacia qui frissonne sans qu'il le sache. Ne lui dis rien, hein ... j'ai besoin de rester en bons termes avec lui. »

Si nous ne sommes pas en mesure de confirmer ce type de pratiques à l'intérieur même de la NCA, on peut supposer que ce genre de mise en scène n'est pas isolé. Ce que cet épisode permet de voir, c'est la façon dont les tanzaniens se sont réappropriés un imaginaire occidental pour donner à voir au touriste ce qu'il est venu chercher. Ainsi, c'est non seulement une économie internationale du tourisme, mais aussi une économie très locale qui s'est réapproprié ces représentations fantasmées. Aujourd'hui, il est dans l'intérêt de toute une économie tanzanienne que le Maasai du XXI^e siècle reste semblable aux Maasai qu'étaient ses grands-parents :

*« the Maasai in the 1960's, [the people from the NCAA] want to keep the same Maasai until now ! [rit] »
[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]*

Pour reprendre l'expression de Kauffmann, cette « comédie de brousse » est un phénomène qui s'est répandu depuis quelques décennies : une agence de voyage propose d'aller « à la rencontre des vrais Maasai », l'assistant technique me recommande des sorties de tourisme culturel autour de Arusha (« *ils ont même importé des chameaux, et tu peux te balader de village en village, t'as des Maasai qui t'expliquent, tout ça ... tu vas voir, c'est formidable !* », note de terrain, 13 février 2013).

Une anecdote est également significative de l'effet de figeage culturel par et pour le regard occidental. À Arusha, un restaurant est tenu par un français et constitue un lieu de rendez-vous régulier pour la petite communauté française de la ville. De retour d'un dîner à cette adresse, mes colocataires me racontent y avoir rencontré l'un des membres de l'équipe de tournage de l'émission

de France 2, *Rendez-vous en terre inconnue*. Ce programme consiste à plonger une personnalité française en immersion durant plusieurs jours parmi une "communauté d'un pays du Sud" pour découvrir l'« Autre », comprendre sa façon de vivre et renvoyer l'invité – et avec lui les téléspectateurs – à ses propres ténèbres occidentales (critique des excès en tous genres, éloge de la « simplicité », voire de la frugalité parfois, etc.). Une émission sur les Maasai de Tanzanie a été programmée, et cette personne avait pour mission de « repérer les lieux » pour le tournage. Il s'est alors tourné vers les Français dont il a croisé le chemin ce soir-là et auxquels il explique son objectif : trouver un village maasai « traditionnel », avec pour principal critère l'absence totale de signes de « modernité ». Mes colocataires et leurs amis, établis pour la plupart depuis plusieurs années à Arusha, lui expliquent alors, amusés, qu'il ferait mieux de chercher une autre population – les Hadzabé par exemple – car il est localement de notoriété publique que les Maasais ne sont pas fermés à la « modernité ». Peuples nomades, les Maasai sont depuis des siècles des maillons du commerce d'Afrique de l'Est¹⁷⁴, et constituent aujourd'hui une part non négligeable d'entrepreneurs économiques de la région de Arusha.

« For us, for Maasai from other part [than Ngorongoro] had been adapting development, and doing also business, and interact much more with other communities. So they're business people. »
[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

Il ne s'agit pas ici de se prononcer sur le degré de « modernité » des populations maasai ou hadzabé, l'usage du terme suscitant à lui seul le débat. En revanche, reprenant ce discours d'acteurs sociaux, les critères de recherche de ce « repéreur » est révélateur de la façon dont des représentations, des prénotions, modèle la façon dont on filtre une réalité, ne retenant et ne diffusant que ce que l'on veut y trouver.

L'État tanzanien se fait aussi le promoteur de ce processus de folklorisation de l'identité maasai, participant à l'échelle internationale au figeage d'un « patrimoine culturel » incarné par ces sociétés pastorales recherchées des touristes. En effet, lors de la foire internationale du tourisme à Paris, en mars 2013, KMSC est le partenaire de l'ambassade de Tanzanie pour vendre l'image touristique du pays. Grâce aux photos publiées sur la page Facebook de la compagnie de safari, on note quelle image on cherche à vendre de la Tanzanie : la faune et les Maasai. Sur l'une des photos, le visage d'une femme ne me semble pas inconnu. En effet, il s'agit d'une employée de l'Ambassade de Tanzanie que je croisai alors que j'effectuais les démarches pour obtenir mon visa. Déguisée en « Maasai » et reprend les attributs culturels que l'on assigne à l'identité maasai : drapé d'un tissu

174 Catherine Baroin, François Constantin, *La Tanzanie contemporaine*, Paris, Karthala, 1999

rouge bordeaux, elle porte une coiffe et un grand collier faits de perles. Derrière elle, on peut voir sur les murs du stand des animaux sauvages au pied du Kilimanjaro, tandis qu'une autre affiche montre des danses maasai, célèbres pour leurs sauts.



Employée de l'ambassade de Tanzanie à Paris, au stand de de Tanzanie à la foire internationale du tourisme, mars 2013.
Source: <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=328630080573039&set=a.328627103906670.1073741828.149641801805202&type=3&theater>



Affiche représentant un Maasai, centre culturel de la NCA.
Source : auteure, 26 mars 2013.

Ces identités extraverties, renvoyant à un imaginaire étranger pour mieux être reprises par des acteurs nationaux et locaux, sont productrices de pratiques dans le but d'accroître des ressources. Au Ngorongoro, les touristes peuvent ainsi visiter un des trois *bomas* culturels où des Maasai de la NCA montrent des techniques artisanales : cuisine, habillement, confection d'objets, ... Le projet de développement du Ngorongoro financé par l'Union Européenne doit rénover l'actuel musée d'Olduvai et le penser comme un eco-musée qui, doublé d'un *community center*, permet au visiteur de se plonger dans le "quotidien" des populations locales pour mieux en extirper l'essence, comprendre ce qu'est être maasai, comment il vit, comment il cuisine, ...

« il faut voir ça comme un éco-musée, ben ça va être un assemblage de petites maisons, les petites maisons que vous avez vues là-bas ...

- Les bomas, oui

Les bomas, chaque maison ayant une fonction particulière.[...] Simplement, l'objectif de la visite, c'est que

les personnes visitent les éco-musées avec un guide Maasai spécialement formé pour la chose, et va visitant les bomas, va recevoir les images qui vont supporter l'explication. »
[Expert Unesco pour les Geoparks, entretien réalisé le 2 mai 2013 par Skype]

« we will set up cultural sites, like now we have cultural bomas. [...] We'll have Maasais demonstrating their different handcraft materials, history, culture, ... They explain everything [...] we'll train people to give better explanations of each point and each process. »
[Entretien avec le community development manager, Arusha, le 7 mars 2013]

« - And what is a community center?

Community center is a place where the community will have opportunity to do some activities from their own.

- To present to the visitors?

A place where probably ... exactly. A place where kind of restaurants, you know, where the visitors can get traditional food. But also a place where they will display their culture, where they will be making their cultural ... souvenirs, you see ? Where they will be selling their cultural souvenirs. But also, they will be displaying and exhibiting Maasai traditional systems. »

[assistant directeur de la Division des Antiquités, co-fondateur du projet avec l'assistant technique français, entretien réalisé le 18 mars 2013 dans son bureau au MNRT]

Il ne s'agit plus d'exhiber des « indigènes » derrière des grilles comme on le vit au temps des expositions universelles et des « monstres de foire » ; aujourd'hui, il est de bon ton que la barrière de l'Altérité s'efface, on veut aller à la rencontre de « l'Autre » et partir chasser avec de jeunes Hadzabé, ou assister à la confection de colliers maasai, entrer dans les *bomas*, ... On assiste au retrait des intermédiaires physiques (la grille, la vitre du musée) pour aller voir au plus près ces pratiques exotiques. L'intermédiaire financier est également supprimé, on se réjouit de donner ses deniers directement aux *local communities* (prix d'entrée dans les *bomas* culturels, achats de souvenirs artisanaux). Et c'est bien là le plus paradoxal : car si tout cela n'est que mise en scène d'une identité réifiée, ce type d'activité est au Ngorongoro le seul moyen pour les populations locales de percevoir un bénéfice direct du tourisme, le revenu généré par les entrées dans la zone étant prélevé et redistribué par la NCAA. Dans le cratère du Ngorongoro, quelques jeunes Maasai surgissent des bosquets pour vendre aux touristes des bijoux « made by mum » et que l'on retrouve à l'identique à l'autre bout du pays. Dans les *bomas* culturels, on exécute des danses et des rituels qui ne se font plus, ou alors dans des régions isolées du Maasailand, et qui très probablement évoluent avec le temps¹⁷⁵.

« In Ngorongoro, we have cultural tourism bomas which are not showing the modern life. It's previous life. Not current way of life. You cannot stop anyone to be in a certain life which he wanted to be there. But these people, they bring money to us, let show really our way of life. The other life is not our life, let show

¹⁷⁵Dans son étude sur les masques dogon au Mali, Anne Doquet montre de quelle façon les masques rituels destinés aux touristes restent identiques au fil des ans, là où dans les endroits non touristiques ils continuent d'évoluer. *Les masques dogons*, Paris, Karthala, Coll. Hommes et sociétés, 1999, 314 p

*them the real life maasai. Whatever you go in cultural bomas, they will show you the previous life. And for example, what do they show which doesn't exist anymore?
In some place, it can still exist. But near to the roads, and to the town, it doesn't happen. [inaudible] And if you look at the Maasai culture, the things even in Ngorongoro you'll see it changed. They're some educated. I mean when you're educated is to have the access for Internet you know, the phone, the laptop ... »*
[guide employé par la NCAA, maasai originaire de la NCA, entretien réalisé dans un café à Arusha le 13 mars 2013]

Pourtant, les Maasai que je rencontre alternent entre tenue habituelle : jean, t-shirt et chaussures de ville et *chuka*, qu'ils soient en ville ou dans leur village d'origine. L'un d'eux me confie même qu'il pense sérieusement devenir végétarien et que cela n'est pas un problème pour ses proches. L'identité maasai se joue loin des attributs figés qui circulent dans la majorité des représentations. Par exemple, cette identité peut être revendiquée par le pastoralisme pratiqué ou non, un membre de la famille pouvant garder le cheptel d'un autre qui vit en ville.

*« - When you first decided to drop pastoralism, and you decided to become lawyer and then a journalist, what did they ... ?
I didn't drop pastoralism, because pastoralism is a common ... it's a common livelihood. Whether you become anybody, you're still a pastoralist, still having cattles, still living in boma, ... so that doesn't change. »*
[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

Elle passe aussi par les rites qui marquent le passage d'une "cohorte" masculine à une autre dans l'organisation sociale (enfant, guerrier, jeune aîné, aîné, senior). Mais jamais les quelques attributs présents dans les représentations stéréotypées du « Maasai typique » (shuka rouge, lance, collier,alebasse remplie de lait et/ou de sang) ne sont évoqués par mes deux principaux interlocuteurs maasai.

« So, my culture, other things from my culture, I'm not taking them out. There are things that I have to save, I'm a Maasai and I have to stay as a Maasai. So we have some stages of Maasai. I use to go through the all stages, I've never even go out of one stage. [...] Small things change, because also the life changes, but the other things are still there. »
[guide employé par la NCAA, maasai originaire de la NCA, entretien réalisé dans un café à Arusha le 13 mars 2013]

Nés dans les *bomas* qu'ils ont quittés pour poursuivre leurs études en milieu urbain, ils semblent tous deux incarner une jeune génération à la croisée entre « tradition » et « modernité », rendant obsolètes ces terminologies dans une hybridation identitaire révélatrice des mutations d'une

société maasai très éloignée de clichés fantasmés. Ainsi, la mise en patrimoine de pratiques dites "traditionnelles" témoigne plus d'un renouveau des formes de domination contemporaine qui, en "spectacularisant" et en figeant des identités « traditionnelles », procède à la (re)légitimation de groupes sociaux se considérant – de façon explicite ou tacite – comme plus nobles, plus civilisés¹⁷⁶. La mise en patrimoine de pratiques et identités culturelles est donc révélatrice d'une relation asymétrique dans laquelle les organisations internationales confirment leur raison d'être sur le mode du « bon développement » (non sans rappeler le discours des missions civilisatrices des empires coloniaux) ; l'État tanzanien quant à lui, trouve en ce figeage culturel un ressort économique et politique sur les scènes nationale et mondiale ; enfin, à une échelle locale, des populations non-maasai, mais également maasai parviennent à tirer des ressources économiques et sociales de ces pratiques folklorisantes.

¹⁷⁶Chloé Josse-Durand et Raphaël Roig mettent en évidence un phénomène similaire dans le pays Konso (Ethiopie), où le pouvoir central renforce son contrôle sur les populations en participant à leur folklorisation, notamment par « un musée communautaire » dont la construction a été initiée par la coopération culturelle française en Ethiopie. Chloé Josse-Durand, «Le Musée Konso entre promotion culturelle et folklorisation : les enjeux de la gestion de la diversité en Ethiopie », mémoire sous la direction de Christine Deslaurier, IEP de Bordeaux, 2010-2011 ; Raphaël Roig, « Chronique du musée Konso. Une brève analyse des enjeux de la coopération et de la politique culturelle en région konso », *Annales d'Ethiopie*, CFEE, Vol. 25, 2010, pp. 243-300

Chapitre 6. Des formes de résistances maasai dans la NCA

La zone de conservation du Ngorongoro est l'objet d'un rapport de forces entre l'État tanzanien, l'industrie touristique et les groupes locaux vivant sur ce territoire. Nous avons tenté de rendre compte de la façon dont les deux premiers parviennent à s'imposer de façon directe ou indirecte au centre décisionnel concernant les politiques régissant les patrimoines du Ngorongoro : la NCAA. Partant du principe selon lequel toute situation de domination nécessite la présence et des pratiques d'acteurs dominés, plusieurs actions des groupes locaux de la NCA montrent que des résistances s'opposent à cet encadrement de leur quotidien. Celles-ci prennent des formes différentes, qu'il s'agisse des discours mobilisés, des pratiques mises en œuvre ou des types d'individus. En prenant l'exemple de la politique de réconciliation au Rwanda, Susan Thomson montre que même l'hyper encadrement d'une population peut toujours donner lieu à des formes de résistance ouvertes ou tacites au quotidien¹⁷⁷. Ce sont ces trois facteurs que nous souhaitons mettre en relation pour mieux rendre compte de ces résistances et de ce qu'elles nous révèlent de la compétition pour le contrôle de la NCA.

Transgressions et actes de résistance au quotidien

Les politiques de conservation d'espaces naturels introduisent des changements dans les pratiques quotidiennes des groupes d'individus vivant dans ces zones, qu'elles en interdisent certaines, ou en introduisent volontairement ou non de nouvelles. Ces bouleversements imposés par le haut donnent souvent naissance à des actions dissidentes à l'égard des autorités¹⁷⁸. La zone de conservation du Ngorongoro n'échappe pas à ce phénomène ; les actes de dissidence à l'égard du contrôle de la NCAA prennent différentes formes, du délit mineur à des formes de transgression plus illégales de la part d'individus vivant dans la zone comme en dehors.

¹⁷⁷Susan Thomson « La politique d'unité et de réconciliation nationale au Rwanda : figures imposées et résistance au quotidien », *Genèses*, 4/2010 (n° 81), p. 45-63.

¹⁷⁸À ce sujet et spécifiquement sur la Tanzanie, voir l'article de Dan Brockington, « Preserving the New Tanzania: Conservation and Land Use Change », *The International Journal of African Historical Studies*, Vol. 41, No. 3, 2008, pp. 557-579

Dans la NCA, les plus jeunes populations sont souvent à l'origine d'une des formes les plus récurrentes de résistance : en effet, il n'est pas rare que des enfants maasai s'en prennent aux 4x4, en jetant des pierres aux véhicules emblématiques du tourisme de safari. L'anecdote racontée par Elifuhara, guide de la NCAA montre que, malgré les discours de redistribution et de « développement » des populations locales par la NCAA, l'ennemi désigné est le tourisme qui gagne ce territoire et serait l'un des principaux facteurs ayant conduit à l'application de la loi sur l'interdiction de l'agriculture dans la zone suite aux pressions de l'Unesco.

« On Tuesday last week, it was at the gate we used to go to the crater ; some young boys, Maasai, they throw stones to the tour company vehicle. And when someone drop down the vehicle and start running to him, and he catches him, and we have some questions : "why are you throwing these stones?" the tour driver said. "I didn't see the advantage for these clients to be in Ngorongoro. Because, ok, they're bringing money, but I'm not getting money, the indigenous of the area. So I don't see any importance for them to be here. The only thing I see is important for them to stop to be in Ngorongoro so that I will be allowed to cultivate, and I'm not dying for hunger". [...] Every day that happens, and we don't know what the end is become to be.

[guide employé par la NCAA, maasai originaire de la NCA, entretien réalisé dans un café à Arusha le 13 mars 2013]

Pourtant, des chercheurs ont montré que les pratiques agricoles peuvent être conservées si on privilégie la forme de petites parcelles dont l'emplacement doit se définir en fonction de la répartition et des cycles migratoires des espèces animales¹⁷⁹. Ainsi, ce n'est pas l'agriculture en soi qui représenterait un danger pour la faune, mais la façon dont elle a été pratiquée depuis les années 1990 par des populations immigrées et ayant importé avec eux des techniques agricoles.

La transgression de cet interdit constitue l'une des principales formes de transgression au Ngorongoro. Deux de mes enquêtés, Elifuhara, guide maasai pour le NCAA et dont la famille vit dans la zone de conservation, et Owino, guide non-maasai indépendant, me confient que des cultures subsistent dans la NCA. Suite à la levée de l'interdiction de l'agriculture en 1992, des populations non-Maasai affluent de toute la région pour cultiver les terres fertiles du Ngorongoro. Les populations pastorales se sont rapidement converties à l'agro-pastoralisme, alors déjà très répandu dans le nord de la Tanzanie¹⁸⁰ du fait, notamment, de la politique d'*ujamaa* qui a cherché à instaurer une économie nationale basée sur l'agriculture. Les pratiques agricoles et l'intégration des céréales à l'alimentation ont depuis ce début des années 1990 intégré le mode de vie des populations agro-pastorales du nord de la Tanzanie, NCA comprise : même si le nomadisme a tendance à reculer

179Randall B. Boone, Kathleen A. Galvin, Philip K. Thornton, David M. Swift et Michael B. Coughenour, « Cultivation and Conservation in Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Human Ecology*, Vol. 34, No. 6, 2006, pp. 809-828

180Pour une études des causes de cette conversion à l'agro-pastoralisme dans la NCA, voir J. Terrence McCabe, Paul Leslie et Laura DeLuca, « Adopting Cultivation to Remain Pastoralists: the diversification of pastoral livelihoods in northern Tanzania », *Human Ecology* Vol. 38, No. 3, 2010, pp. 321-334.

face à la sédentarisation de ces groupes sociaux (du fait notamment de l'agriculture), la circulation des Maasai et autres groupes a contribué à la diffusion de pratiques agricoles (techniques, commercialisation), et de goûts alimentaires aujourd'hui largement ancrés dans leur quotidien.

Les pratiques agricoles n'ont donc pas totalement disparu de la NCA, soit qu'elles constituent une nécessité pour survivre dans un contexte où, on l'a vu, les retombées économiques du tourisme pour les habitants de la zone sont maigres ; soit qu'elles permettent un surplus que l'on peut vendre à ses voisins ou en dehors de la NCA ; soit tout simplement qu'elles répondent à des goûts alimentaires¹⁸¹. Le rôle des patrouilles de contrôle est alors crucial dans la surveillance de ce phénomène. En effet, parfois ces cultures sont dissimulées dans des lieux difficilement contrôlables (forêts, bosquets). Mais c'est davantage à l'arrière des *bomas* que les habitants cultivent ce qui pourrait être désigné comme un petit jardin. Or, parfois, les *rangers* ferment les yeux sur ces pratiques. Owino m'avoue que, pour lui, être *ranger* est le pire métier qui soit car on est payé pour réprimer des individus qui cultivent ou braconnent afin, souvent, de ne pas mourir de faim. Cette ambivalence de la fonction de *ranger*, on la retrouve dans le discours de Sadiki, journaliste maasai, dont les propos renforcent cette dimension en soulignant que ce sont souvent des Maasai originaires de la NCA qui assurent ces fonctions de surveillance. Ainsi, l'opposition entre la loyauté que l'on pense devoir au groupe auquel on s'identifie et la mission professionnelle accomplie est source de tensions pour les *rangers* maasai, positionnés entre deux allégeances. Sadiki prend ici l'exemple d'un autre type de transgression : circuler dans la NCAA au-delà de 18h ; heure du couvre-feu établi par la NCAA.

« the law says that at 6 o'clock [p.m], nobody has to walk in Ngorongoro. So, how possibly the pastoralists cannot walk inside the Ngorongoro?![the rangers] need to respect the NCAA, and also respect the community [...] So it has been ... it's a big job actually. It's a big job because you have both responsibilities. What if you find an old one drunk walking back home at 7 or at 8 ? and then, inside the NCA, and he's a Maasai, and you're a Maasai and a guard : you're responsible to take care of the elders and at the same time you're responsible to take care of the NCAA. »

[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

Le braconnage est une autre forme de transgression des interdits sur un espace et une faune patrimonialisés. D'une façon générale, on observe une recrudescence du braconnage en Tanzanie

181McCabe, Leslie et DeLuca montrent ainsi comment dans les années 1990 les parents ont été encouragés par leurs enfants dans la conversion à l'agriculture, par préférence pour le goût du maïs et rejet de celui du sang. D'une génération à l'autre, l'alimentation a connu des modifications pour des raisons différentes (économiques, politiques, sociales), et avec elles, celle des goûts. Ainsi, le vœu de devenir végétarien exprimé par l'un de mes enquêtés maasai né en 1987 illustre ces bouleversements dans les pratiques alimentaires des Maasai.

depuis une dizaine d'années¹⁸². Le Ngorongoro a encore été récemment l'objet de telles pratiques : en juin 2012, les gardes de la NCAA arrêtent quatre individus suspectés de vouloir tuer des éléphants.



*Quatre hommes arrêtés dans la zone de conservation du Ngorongoro en juin 2012 et suspectés d'avoir déposé des citrouilles et melons d'eau empoisonnés destinées à tuer des éléphants.
Source : <http://www.intechopen.com/books/protected-area-management/managing-the-wildlife-protected-areas-in-the-face-of-global-economic-recession-hiv-aids-pandemic-pol>*

Si l'on manque de données précises pour expliquer la recrudescence d'un tel phénomène au Ngorongoro, d'autres cas d'études peuvent éclairer ces pratiques. Le braconnage des éléphants est souvent expliqué à la lumière du trafic de l'ivoire ; cependant, l'établissement de zone protégées permet la multiplication de ces animaux à l'origine de nombreux dégâts pour les habitants : destructions des barrières protégeant les réserves de céréales, destruction des cultures, ... Il peut aussi être une façon pour les habitants de la NCA de se prémunir de pachydermes de plus en plus nombreux et aux passages dévastateurs¹⁸³. D'autres lectures sont possibles pour expliquer ce type de transgression.

Le recours au braconnage est souvent analysé dans la littérature concernant la protection de

¹⁸²Entretien avec Amos Mhina, professeur de science politique à l'Université de Dar es Salaam, 18 mars 2013.

¹⁸³Dan Brockington, *Ibid.*

l'environnement comme un moyen de subsistance. Ainsi, Jean-Luc Paul, Stéphanie Duvail et Olivier Hamerlynck¹⁸⁴ montrent comment la pêche illégale dans les eaux poissonneuses de la Réserve du Selous (Tanzanie) est un moyen pour les populations Rufiji de subvenir aux besoins alimentaires des familles et de permettre la scolarisation des enfants face à l'incapacité de l'État à proposer des alternatives pour faire perdurer l'ordre social : selon les auteurs, la « criminalisation » des populations par des pratiques de braconnage est une façon de maintenir les conditions matérielles nécessaires à la reproduction sociale des populations locales. On peut supposer que ces ressorts s'envisageables dans la zone de conservation, où ces conditions connaissent une dégradation exponentielle depuis 3 ans suite à l'interdiction de cultiver des terres.

Dans son étude sur les Maasaï de l'Amboseli (Kenya) dans les années 1970-1980, K.W. Lindsay¹⁸⁵ critique lui aussi la seule lecture protestataire des actes de braconnage. Il remarque que suite à l'interdiction de la chasse dans le parc, les Maasaï ont coopéré avec les autorités du parc pour dénoncer les braconniers. Cette coopération a souvent été expliquée par le développement d'une « *conservation ethic* » et par la mise en place de compensations promises aux Maasaï suite à la perte des moyens de leur économie de subsistance. Mais les accords n'ayant pas été respectés, les pasteurs maasaï auraient exprimé leur mécontentement en chassant les éléphants du parc, ce non-respect étant le symbole de politiques nationales qui profitent surtout aux autorités, répondent aux demandes des touristes mais délaissent les populations. Cette lecture peut sembler satisfaisante, mais Lindsay propose une autre explication qui insiste sur le rôle symbolique de la chasse dans les groupes maasaï. En effet, dans ces sociétés organisées par tranches d'âge, la chasse est une fonction réservée aux jeunes et l'autorité des aînés y est relativement faible. Quand un jeune guerrier maasaï passe à l'âge adulte, son mode de vie se sédentarise : il se marie et vit de l'élevage de bétail. Dès que ce passage a lieu, de nouveaux jeunes guerriers sont recrutés et ainsi, la chasse perdure. Or, d'après Lindsay, entre 1978 et 1983-84, ce renouvellement de la jeune génération, des chasseurs donc, n'a pas eu lieu¹⁸⁶.

« Thus, the harmonious relations between Park and Maasai occurred when there were few active warriors in the Amboseli area with the opportunity to hunt, and the resumption of elephant and rhinoceros spearings coincided with the appearance of new warriors »¹⁸⁷.

184Jean-Luc Paul, Stéphanie Duvail et Olivier Hamerlynck, « Appropriation des ressources « naturelles » et criminalisation des communautés paysannes », *Civilisations*, 60-1 | 2012, 143-175.

185K.W. Lindsay, « Integrating parks and pastoralists », in A. Anderson, R. Groove, *Conservation in Africa. People, policies, and practice*, Cambridge University Press, 1987, p355, p 160

186Il n'en précise pas les raisons : « in 1978, the incumbent age-set of junior warriors in Amboseli passed to senior rank, and initiation of the subsequent age-set was apparently delayed until 1983-4 (K. Olesei, personal communication). » p 160

187Ibid. p160

Ces études montrent qu'il faut être attentif aux dynamiques sociales qui jouent dans la réception de ces mesures environnementales : dans le premier cas, le braconnage est un moyen de subsistance, mais le second cas nous montre qu'il peut aussi être une pratique symbolique faisant écho à la structuration d'un ordre social et marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte¹⁸⁸.

Des formes légales de résistance : ONG et « word warriors »

Outre les pratiques transgressives, on peut noter le recours à des registres légaux pour tenter de déstabiliser la mainmise de la NCAA sur les personnes vivant dans la zone de conservation. Les ONG de type *community-based development*, privilégiant des dispositifs dits « participatifs » censés mettre les « communautés locales » au cœur des décisions qui les concernent, se sont multipliées depuis une vingtaine d'années dans le district du Ngorongoro. Sur le terrain, il fut cependant difficile de déterminer quelles ONG pastorales interviennent dans la NCA : le *community development manager* m'a affirmé qu'il n'y en a aucune, et ses collègues ne mentionnent qu'une ONG internationale de la conservation, African Wildlife Foundation. D'autres enquêtés ont mentionné des ONG, mais la grande majorité de leurs activités semble effectuée en dehors de la NCA, dans la division de Loliondo, partie nord du district du Ngorongoro¹⁸⁹. Loin de prétendre à l'exhaustivité, l'étude de quelques-unes de ces structures non gouvernementales permet de rendre compte d'une forme de résistance aux entreprises étatiques de "vente"¹⁹⁰ de concessions territoriales accordées à des entreprises privées de safari ou de chasse sportive. Si l'on s'éloigne des strictes politiques patrimoniales dans la zone de conservation, ces analyses nous renseignent sur les acteurs maasai et non-maasai investissant le secteur des ONG pastorales.

Outre les discours de la nécessaire cohabitation entre préservation de la nature et populations locales, la réalité de l'emploi est un facteur qui peut expliquer la multiplication des ONG locales et l'investissement de jeunes Tanzaniens dans ces structures non-gouvernementales. Les sièges du TNRF et du Pastoral Women Council partagent la même enceinte : derrière de hauts murs et une

188Pour des raisons de contraintes budgétaires et d'accès aux populations locales, je n'ai pas été en mesure de mener des recherches sur ces pratiques au Ngorongoro : d'origine étrangère et ne parlant ni swahili, ni maa – la langue des Maasai –, la présence d'un traducteur aurait été nécessaire, mais il aurait surtout fallu résier plusieurs jours au sein des groupes sociaux enquêtés. Or, l'entrée dans la NCA coûte 50\$ pour les touristes étrangers et est valable 24h ; à cela se seraient ajoutés le coût d'une location de voiture et d'un chauffeur-traducteur.

189Ne disposant pas du matériel nécessaire pour étudier d'une façon satisfaisante les pratiques des ONG intervenant directement dans la NCA, je fais ici le choix de m'écarter quelque peu de ce strict terrain pour rendre compte de cet environnement non gouvernemental de la conservation générale à partir des ONG trop brièvement rencontrées : African Wildlife Foundation, Tanzanian Pastoralist Community Forum, Tanzanian Natural Resources Forum à Arusha, WWF et Oxfam à Dar es Salaam.

190Le terme n'est pas valable d'un point de vue juridique. En Tanzanie, la terre appartient à l'Etat, et toute entreprise étrangère voulant investir le sol tanzanien doit lui louer un bail pouvant aller jusqu'à presque cent ans.

entrée surveillée par un gardien, plusieurs bâtiments se dressent autour d'une cour ; une partie de celle-ci est gravillonnée et trois 4x4 y sont stationnés ; quelques marches en contrebas conduisent à un jardinet visiblement très entretenu : deux jardiniers s'activent à ramasser des feuilles sur une herbe verdoyante qu'un autre arrose. De petites allées bordées d'arbustes conduisent à une maisonnette : le siège du Pastoral Council. L'autre bâtiment, beaucoup plus grand, est le siège de TNRF. À l'intérieur de celui-ci, une grande salle d'attente où canapés et distributeur d'eau fraîche accueillent le visiteur. La climatisation tourne à plein régime, porte d'entrée grande ouverte. Plusieurs bureaux sont installés au rez-de-chaussée et à l'étage, ainsi qu'une cuisine¹⁹¹. Dans un autre quartier, plus populaire, l'ONG Ngorongoro NGOs Network (NGONET), dont Oxfam est l'un des importants soutiens financiers, regroupe plusieurs petites ONG pastoralistes dans des bâtiments dont chaque pièce donnant sur la cour intérieure semble héberger le siège d'une ONG. Ainsi, à la Tanzanian Pastoralist Community Forum, quatre employés se partagent trois bureaux équipés d'ordinateurs et d'une connexion Internet dans une pièce d'une dizaine de mètres carrés. À une toute autre échelle, les sièges d'Oxfam et de WWF¹⁹² à Dar es Salaam sont équipés de nombreux bureaux climatisés, de plusieurs véhicules tout-terrain, d'une grande salle de réunion avec un écran géant.

Cet environnement professionnel des ONG de la conservation offre donc un cadre matériel particulièrement agréable qui contraste avec la description du quotidien de l'assistant technique français au MNRT, dont le bâtiment complètement vitré – bureaux compris – était en panne de climatisation depuis deux mois lorsque je m'y rendis :

« la clim' qu'il y a pas là, c'est insupportable, au bout de quelques heures tu peux plus bosser [...] je suis le seul à avoir mes plaques en placo [me montre le plafond] déposées normalement, parce que y a pas de ... de ... On est tout de suite sous la toiture, y a pas de cloison avec l'extérieur. Donc, quand y a une tempête, le vent s'engouffre et souffle tous les machins. Je suis le seul à avoir une perche, et après chaque tempête, je remets mes carreaux au-dessus de moi ! »
[Assistant technique, dans son bureau au MNRT, 12 février 2013]

Outre ces avantages matériels, l'investissement de jeunes diplômés tanzaniens dans la défense de l'environnement et des *local communities* peut également s'expliquer par l'émergence d'un secteur professionnel en recrudescence depuis quelques décennies avec le *community-based development*¹⁹³. Ainsi, Geoffrey Mwanjela, responsable de programmes à TNRF, désirait faire des

191 Notes de terrain, vendredi 15 mars 2013. Je « visite » les bâtiments, vides, alors que je cherche Geoffrey Mwanjela pour notre entretien qu'il reportera finalement.

192 Leyla, la responsable de la communication de WWF Tanzania m'affirme que l'ONG n'intervient pas au Ngorongoro mais essentiellement dans le sud du pays. L'Unesco ayant fait appel à l'expertise de cette ONG pour certaines missions dans la NCA (rapports mis en ligne sur le site de l'Unesco), j'en déduis qu'il s'agirait de consultants de sièges étrangers envoyés en Tanzanie. Cette piste aurait mérité d'être creusée, mais la brièveté du terrain m'a encouragée à délimiter mon champ de recherche.

193 « *Focusing on the citizen and community brings natural resources management down to the level of practice, where the effects of policy can be seen and where real changes occur. Focusing on Community Based Natural*

études de médecine, suivant les traces de son père ; cependant, ce dernier l'en déconseilla vivement, le secteur de la santé publique tanzanien étant très précaire¹⁹⁴. Cette anecdote soulève l'idée d'un secteur professionnel en plein essor et assurant un certain statut professionnel, donc économique et social, à des jeunes ayant les moyens de faire des études supérieures. La formation universitaire de ce responsable d'ONG illustre le passage par de grandes universités américaines ou européennes des cadres dirigeants de ces infrastructures.

Geoffrey Mwanjela

Âgé de 29 ans, et originaire de Lindi, région du sud-est de la Tanzanie, Geoffrey a suivi des études sur l'environnement et la conservation à l'Université de Dar es Salaam. Il est ensuite accepté à l'Université de Yale, où il obtient un Master dans les mêmes domaines d'études. Après deux années d'études aux Etats-Unis, il revient en Tanzanie et devient assistant-chercheur à l'Université de Dar es Salaam. Il travaille également comme consultant auprès d'ONG tanzaniennes de la conservation et de lobbies. Actuellement, Geoffrey est responsable de programmes à TNRF, rédige des articles scientifiques tout en exécutant des missions d'expertise pour le FMI.

Comme nous l'avons vu (*cf. supra, chapitre 1*), ces ONG – ici TNRF, PWC et NGONET – sont souvent soutenues par de grandes ONG internationales, telles Oxfam ou Care. La présence de leaders locaux ayant suivi des études dans des universités étrangères ne semble pas un phénomène isolé ; ces compétences universitaires extraverties permettent à ces élites tanzaniennes de se poser comme des interfaces privilégiées entre ces structures internationales et les populations locales. Si Geoffrey Mwanjela incarne une jeune génération de professionnels de la conservation, il semble que cette émigration étudiante soit un phénomène plus ancien. La trajectoire de Mandaa Ngoitiko, femme maasai d'une cinquantaine d'années, illustre ce point¹⁹⁵.

Resources Management will put the citizen (men, women and children) first and will focus TNRF engagement in the forestry, wildlife and rangelands thematic areas in a way that will bring citizens voice to the discussion. », extrait du document « TNRF Strategy 2012-2016 », obtenu au siège de TNRF le 14 mars 2013.

¹⁹⁴Note de terrain, Arusha, 16 mars 2013. Ces indications me sont confirmées par deux jeunes allemandes, étudiantes en médecine et ayant rencontré le directeur de l'hôpital de Arusha. Selon lui, la plupart des médecins tanzaniens émigrent en Afrique du Sud. Deux volontaires norvégiennes (note de terrain, Pangani, 2 avril 2013) déplorent les conditions matérielles de l'hôpital de Moshi où elles sont infirmières, établissement pourtant le plus réputé du nord du pays. Enfin, mes colocataires m'indiquent qu'en cas de problème de santé, à l'exception de la malaria, les expatriés se rendent à Nairobi pour être auscultés et soignés, à 5 heures de route.

¹⁹⁵N'ayant pu rencontrer cette personne, cette brève biographie est tirée des informations publiées par le site Internet de PWC ainsi que du profil LinkedIn de Maanda Ngoitiko.

Maanda Ngoitiko

Femme maasai originaire de la division de Loliondo dans le district du Ngorongoro, elle quitte la région vers l'âge de quinze ans et poursuit ses études secondaires à Dar es Salaam. Titulaire de l'équivalent du baccalauréat, elle rejoint l'une des premières ONG pastoralistes de Tanzanie, Korongoro Integrated Peoples Oriented to Conservation (KIPOC), ONG de plaidoyer pour les droits fonciers et l'accès à l'éducation pour les populations locales du district du Korongoro (autre nom pour le district du Ngorongoro). Entre 1990 et 1996, elle coordonne les programmes destinés aux femmes et aux enfants. Puis, en 1997, elle fonde la Women Pastoral Council, (PWC) une ONG pastorale tournée vers l'éducation et « l'empowerment » des femmes maasai : actions d'information, forums de discussion, ateliers, formations, ... « This led to the development of projects based directly on women's priorities and women's decisions, building their confidence and enabling them to begin to realize their potential ». En 1998-1999, elle obtient une bourse d'études financée par l'Ambassade d'Irlande et obtient un *advanced diploma* au Kimmage Development Studies Centre du Kimmage Manor, un établissement catholique situé à Dublin. Tout en continuant de diriger le Pastoral Women Council, Maanda Ngoitiko participe à la création l'Ujamaa Community Resource Team, une ONG qui promeut l'accès aux droits fonciers dont elle est membre du conseil d'administration depuis 2006 ; puis elle rejoint également le conseil d'administration d'Action en 2009, et enfin celui de Tanzanian Natural Resources Forum (TNRF) en 2011. Entre 2007 et 2009, elle a étudié à l'Université Kenyatta à Nairobi, où elle a obtenu une Licence en Études de l'environnement. En 2009, PWC obtient le prix « A World of Solidarity is Possible » de la fondation Paul K. Feyerabend qui soutient « the empowerment and well being of disadvantaged human communities ».

Ces élites locales mais extraverties car inscrites dans un réseau international ont été formées « à l'occidentale », et ramènent dans leurs bagages une certaine façon de voir le « développement » qui les propulsent à la tête d'entreprises de *community-based development*. Ce sont aussi des citoyens tanzaniens qui importent des discours, des savoir-faire et des pratiques. Ces ONG contribuent à façonner le rapport des populations locales à leur territoire et à l'organisation sociale qui investit celui-ci. L'ONG PWC par exemple a pour volonté d'émanciper la femme du schéma patriarcal de la société maasai : il s'agit de lutter contre son assignation au seul foyer, de promouvoir le droit des femmes et leur intégration à la sphère publique. Ainsi, l'un des principaux registres d'action collective de PWC est la manifestation et le rassemblement de groupes de femmes. On retrouve ici tout un bagage intellectuel et pratique correspondant au registre de « *l'empowerment* » des individus, discours essentiellement porté et diffusé par les programmes des organisations

internationales.

Dans la zone de conservation, la lutte pour le contrôle du territoire semble davantage s'exprimer sur le mode de la compétition politique en revendiquant une légitimité à intégrer les structures de pouvoir, en l'occurrence la NCAA. C'est moins le registre du « développement » et de la « participation » qui est ici mobilisé que la volonté affichée d'intégrer les institutions politiques pour changer les politiques du patrimoine dans la NCA. Autrement dit, de prendre le contrôle de ce territoire.

« I told the honorable minister that [...] we don't need to be a part of Ngorongoro, like wildlife, we want to be partners, not this notion of community participation. We don't want to participate, we want to be partners in management. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

« [Maasai] feel they should be in the part of administration from Ngorongoro. They should be the first owner, because Ngorongoro belong to them. They should be on the first front line ; and then, the employment also, even if it's the high ranks of Ngorongoro Conservation Area, it has to reflect to the people of Ngorongoro. »

[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

Enyang est un avocat originaire du village d'Endulen dans la zone de conservation. Son parcours, ainsi que celui de son frère, confirme cette idée de trajectoire socio-professionnelle extravertie tout en mettant en relief un autre mode de résistance par la compétition universitaire.

Enyang Malaika

Âgé de 35 ans, Enyang est un avocat maasai tanzanien, originaire de la zone de conservation du Ngorongoro. Il grandit dans le village d'Endulen, situé non loin du cratère et où ses parents sont enseignants. Après l'école secondaire, il est l'un des tous premiers étudiants à bénéficier d'une bourse d'études financée par le Pastoral Council, lui permettant d'intégrer une université privée à Iringa où il obtient une licence en droit. Puis il s'inscrit en master de droit environnemental en Afrique du Sud avant d'être l'un des trois étudiants africains sélectionnés par l'Institut Max Planck de Berlin pour bénéficier d'une bourse finançant l'intégralité de leurs études. Là-bas, Enyang poursuit ses études de droit en Master sur la propriété intellectuelle. Il passe presque 3 ans en Allemagne pour y rédiger sa thèse avant de revenir en Tanzanie. Parallèlement à ses études, il travaille en tant que consultant et enseignant-chercheur aussi bien en Allemagne qu'en Tanzanie. Après un passage au sein de l'ONG tanzanienne TAPHGO (Tanzania Pastoralist hunter-gatherers organization), Enyang est à ce jour inscrit au Barreau de la Haute Cour de Justice de Dar es Salaam, enseigne à l'Institut Nelson Mandela à Arusha et poursuit ses recherches dans le domaine de l'environnement et de la propriété intellectuelle. En tant qu'avocat, il est fréquemment amené à intervenir au Ngorongoro, notamment auprès du Pastoral Council. Son frère jumeau est lui aussi avocat, et affiche un parcours similaire : titulaire d'un Master en Droit de l'environnement obtenu en Afrique du Sud, il est enseignant-chercheur à l'Université privée de Makumira, à Arusha. Il a également décroché la bourse américaine Fulbright qui lui permet actuellement d'effectuer un second Master à l'Université de droit d'Oregon, avant de poursuivre en thèse. Un autre frère est garde pour la NCAA et les autres frères et sœurs sont instituteurs dans la NCA.

La formation intellectuelle extravertie est une régularité observée parmi l'élite intellectuelle maasai : il est frappant de voir de quelle façon les familles maasai semblent souvent avoir fait le choix de privilégier les études d'un ou deux de leurs enfants. Ce phénomène s'apparente à ce que Dale Turner a nommé les « word warriors » : selon lui, les élites intellectuelles de groupes sociaux dominés représentent des intermédiaires entre une pensée « traditionnelle » et celle des institutions dominantes. Maîtrisant les codes de ces dernières, elles sont à même de défendre et de diffuser les cadres normatifs de ces groupes. La formation dans les universités occidentales représenterait ainsi un canal permettant d'acquérir une façon de penser pour ensuite faire de cette compréhension un outil capable de traduire les intérêts des dominés dans le langage des dominants¹⁹⁶. Lors de notre terrain, cette résistance face aux politiques de conservation par les Maasai juristes s'inscrit dans le registre du droit et s'appuie en grande partie sur le discours des Droits de l'homme.

« I was the program officer of TAPHGO which did a huge job and tried to advocacy for the human rights of the Maasai in Ngorongoro [...] I told the minister next time we are going to Court as the Maasai next time these things happen where we don't get food and no alternative. We need to go to the High Court of Tanzania in Arusha city and ask the interpretation of the law which says "you [NCAA] have 3 jobs :

¹⁹⁶Dale Turner, *This is not a peace pipe. Towards a critical indigenous philosophy*, Toronto, University of Toronto Press, 2006. 200pp.

tourism, conservation, people". »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

La seconde forme de résistance passe par l'investissement du monde académique, univers de compétition d'influences où s'affrontent des conceptions conservationnistes différentes. C'est aussi par les canaux académiques que se diffusent des modes de pensée et avec eux, des pratiques : en intégrant des professeurs, intervenants, ou conférenciers rattachés d'une façon ou d'une autre à la TANAPA, l'agence gouvernementale en charge des parcs nationaux tanzaniens. On peut penser que des cadres normatifs donnant la priorité à la *wildlife* se diffusent auprès de la future élite tanzanienne. L'univers académique est donc une arène politique elle aussi, dans laquelle s'affrontent les paradigmes de la conservation et un enjeu de diffusion de normes.

« Now you have these managers acclaimed in the university to manage a protected area. When they come to Ngorongoro, they have this knowledge with parks without people. So, their priority is only about wildlife, not about people. So now, we are trying to say "no, please, don't bring this thinking of Serengeti here, because we are not compared us to wildlife". »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Les élites intellectuelles maasai gagnent aussi l'arène universitaire et s'opposent à ce type de vision pro-wildlife. On compte ainsi un grand nombre de publications de chercheurs maasai qui défendent l'idée d'une méconnaissance des pratiques pastorales et agro-pastorales, où Droits de l'homme et reprise de l'argument du « bon conservateur » sont mobilisés¹⁹⁷.

« I'm a conservator by nature, I'm brought up here to value wildlife, I have this traditional Maasai knowledge, I know what I'm saying with the conservation. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

« [Maasai] are the daily eye of the wildlife. Primary protector and primary conservator of the wildlife. So, possibly, if you take them out, at a logical reason, it means also you're giving ... you're not making the future of the existence of the wildlife in Ngorongoro. It's part of the system. [...] They're protecting the wildlife, but also they're protecting the area. »

[journaliste et documentariste maasai spécialisé sur les conflits conservation/pasteurs, dans un café à Arusha, le 24 février 2013]

Le capital académique se constitue notamment par la publication d'une littérature scientifique, ce qui est aussi une façon de gagner en légitimité dans la compétition pour les décisions concernant la NCAA. En effet, ce type d'expertise est valorisé car perçu comme légitime

¹⁹⁷Voir par exemple J. T. Mwaikusa, « Community Rights and Land Use Policies in Tanzania: The Case of Pastoral Communities », *Journal of African Law*, Vol. 37, No. 2, 1993, pp. 144-163

par les organisations internationales.

« Even when I'm writing a paper for academic properties, I will be sighting something credible and studied by Unesco. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Les propos d'Enyang, avocat et enseignant-chercheur maasai, et sa trajectoire socio-professionnelle mettent en évidence un jeu d'adaptation fonction de ses interlocuteurs : les registres de l'« autochtonie », de l'expertise juridique et de l'expertise scientifique sont mobilisés de diverses manières, selon qu'il s'adresse aux populations maasai locales, à l'Etat tanzanien (*cf. supra*, « *I told the ministre that next time we are going to Court...* ») ou aux organisations internationales

« A few days ago, I was there to facilitate a meeting between Unesco and the Pastoralist Council ; and I also attended a meeting where the Minister of Tourism was talking to the Pastoralist Council. The elders called me specifically to be able to articulate some issues and talk to the minister on their behalf. [...] I was called by those elders from the PC, they told me “you are our lawyer, you are one of our guys, come please. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Ces élites extraverties, si elles affichent une certaine hostilité à la NCAA, s'inscrivent dans le même discours de « développement » par le patrimoine tel que promu par l'Unesco et font de cette institution un allié face à l'Etat tanzanien, contrairement aux populations locales qui dénigrent l'action de l'une comme de l'autre :

« Everybody [from NCAA] says “when I'm at home, and if I think about Unesco, I get nightmare”, “if I could find a person called Unesco somewhere, I would use my spear to spear him”, another elder said “ when I hear the word Unesco, I say it is God, because only God is capable of causing so much suffering” [...] I told my elders “look here, you're being wrongly advised that Unesco is a problem. The problem lays with NCAA and the Ministry of tourism. Unesco is a UN project, UN is about peace. If we cry against government of Tanzania, it is the U.N which will speak for us. [...] I said “don't miss the right enemy”. We agreed that Unesco should come and develop this voice of the people. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Ainsi, les solutions proposées par ces élites pour résoudre les difficultés rencontrées dans la NCAA font partie des outils de « développement » appréciés des organisations internationales. Parmi ceux-ci, les « Paiements pour services environnementaux » s'appuient sur l'idée que la préservation

d'un environnement à un coût pour les usagers de celui-ci et qu'il faut les rémunérer en conséquence afin de les encourager dans cette politique de préservation¹⁹⁸ :

« There is this new concept called "Payment for ecosystem services" (PES)". It is a combination of economics, law and ecology.

- It comes from ... where ? What country developed this concept ?

I doubt if I can trace the origin, but it is probably from the US. But it's now very rampant, and what it says simply is that in order to conserve certain critical ecosystem, we need to pay money for those people bearing the budget of that conservation. »

[Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la NCA, entretien réalisé dans son bureau au Nelson Mandela African Institute of Science and Technology, Arusha, le 15 mars 2013]

Encouragé dans les conférences de l'Unesco, ce système cherche donc à promouvoir un intérêt économique local à la conservation de ressources naturelles : cette forme de résistance à la NCAA par les élites ne remet pas en question le modèle prégnant qu'est la pensée occidentale du « développement » ; bien au contraire, elle en reprend la façon de penser et les pratiques qu'elle implique.

Par l'enjeu économique que représente la zone de conservation du Ngorongoro, l'État tanzanien a tout intérêt à contrôler ce territoire, aussi bien son espace que ses populations. Les politiques patrimoniales au Ngorongoro, au même titre qu'elles font l'objet d'une certaine adaptation aux discours et pratiques internationales du patrimoine, permettent à l'État de légitimer un contrôle territorial accru. Censée introduire du « développement » parmi les populations locales, on s'aperçoit que la patrimonialisation passe ici par un affaiblissement du pouvoir de ses dernières, à commencer par les conditions matérielles de leur propre survie. Sous la bannière du « développement », le figeage culturel qu'encourage la mise en patrimoine de pratiques sociales – et avec elles le décor naturel qui lui "sied" – conduit à un phénomène paradoxal de paupérisation, qui vient d'une part conforter l'imaginaire occidental de « communautés locales » aux accents primitifs, et, d'autre part, légitimer l'action des développeurs et de l'industrie touristiques.

Les formes de résistance déployées par les populations locales à un niveau très microsociologique dans leurs pratiques quotidiennes en transgressant des interdits leur permettent de maintenir l'existence d'un ordre social. Cependant, les élites intellectuelles de ces mêmes populations ne remettent pas directement en cause l'usage touristique du territoire, mais s'efforcent d'acquérir la légitimité nécessaire à l'exercice du pouvoir sur celui-ci. Autrement dit, cette résistance "légitime", incarnée par les « word warriors », ne cherche pas à transformer fondamentalement la

198<http://www.agroparistech.fr/IMG/pdf/mtp-synth08-Boisset.pdf>, consulté le 20 juin 2013.

façon dont on pense le « développement », mais en revendique le contrôle en adoptant des pratiques et discours internationaux.

CONCLUSION

Avant de me plonger dans cette réflexion sur la notion de patrimoine, j'abordais celui-ci de manière un peu naïve, considérant presque comme allant de soi les politiques de conservation de patrimoines et avec elles des pratiques dès lors difficilement critiquables. D'une manière générale, lorsqu'un objet – qu'il s'agisse d'un espace, d'un territoire, d'un bâtiment ou de pratiques sociales – est déclaré « patrimoine mondial » par l'Unesco, il est communément considéré comme devant être préservé pour le "bien" de l'Humanité. Tout acte menaçant l'intégrité de cet objet est alors largement décrié par les défenseurs de la conservation, et suscite bien souvent l'émoi sur la scène internationale. C'est oublier que le patrimoine n'existe pas par essence : le « patrimoine mondial » n'a pas été de tout temps, il est avant tout un objet *désigné*. En prenant le cas de la zone de conservation du Ngorongoro, doublement patrimoine mondial de l'Unesco, j'ai voulu appréhender l'objet patrimonial comme un construit social qui, par conséquent, cristallise des rapports de force et se fait l'expression d'une vision dominante.

Tout au long de cette étude, le patrimoine se fait le révélateur de relations de domination. Sur la scène internationale d'abord, cette asymétrie s'établit entre l'État tanzanien et les bailleurs de fonds, ici l'Union européenne, se faisant les promoteurs de la conservation par des programmes qui, en participant à l'élaboration de politiques publiques nationales, cherchent à faire du patrimoine un ressort du développement des populations tanzaniennes. Pour se « développer » conformément à ce que les organisations internationales promeuvent, et espérer obtenir une aide financière de ces dernières, la Tanzanie n'a pas de "meilleur" choix que d'axer son économie sur le tourisme de *wildlife* dont les touristes occidentaux sont fêrus. Cette position assigne la Tanzanie à occuper la place du demandeurs, de l'indigent (au regard des institutions internationales) puisqu'il sollicite une aide extérieure. On l'a vu, cela n'est pas synonyme pour autant de passivité totale de l'État tanzanien : le recours à ce type de programme de « développement » est aussi une stratégie d'accumulation de ressources politiques et économiques qui renforcent le pouvoir des élites tanzaniennes.

Tous les acteurs du patrimoine mondial, qu'ils soient impliqués de près ou de loin dans la conservation de celui-ci, ont un intérêt à entretenir le mythe de la nécessité de conserver celui-ci. Tous, sauf les populations locales semble-t-il, dont les conditions de vie se sont dégradées à l'intérieur de la zone de conservation quand elles se sont améliorées aux alentours de celle-ci. Parmi les élites défendant les intérêts des populations locales, le discours mobilisé demeure celui de la

conservation et du besoin de produire du développement. C'est en cela que nous prenons le parti "ristien" d'affirmer que le patrimoine mondial est un instrument de l'Occident pour affirmer sa domination, dans la mesure où les conditions du « développement » ne sont remplies que par l'intervention d'une expertise étrangère et rattaché à la communauté épistémique de la conservation : assistant technique français détaché auprès d'un ministère tanzanien pour "aider" celui-ci à améliorer la promotion de son patrimoine, experts européens qui montent le dossier d'une politique publique tanzanienne, industrie touristique qui assure de la « croissance » tout en mettant en œuvre des mesures de « développement durable » (énergies renouvelables, "lutte" contre le gaspillage, ...) etc.

Le discours mobilisés par les tenants de la critiques à l'égard de la NCAA ne remettent pas en cause l'économie patrimoniale – i.e touristique – mais reprennent d'autres standards des organisations internationales, dont l'Unesco : paiement pour services environnementaux, développement et renforcement du droit des « minorités », « participation », « empowerment », ... A travers le patrimoine du Ngorongoro et les relations sociales qu'il cristallise, on retrouve le paradoxe souligné par Rist entre, ici, un patrimoine mondial qui contribue à produire de la « croissance » tout en marginalisant certaines franges de la populations et en mettant en péril des écosystèmes. Cette marginalisation est alors « récupérée » par des structures locales non gouvernementales soutenues directement ou indirectement (alors par le biais de grandes ONG internationales) par les organisations internationales et mobilisant les standards évoqués en amont. Ainsi, si il y a compétition pour le contrôle de la NCAA, l'imitation des modèles du « nord » reste de mise, qu'il s'agisse de la façon dont "doit" se penser le « développement », par le secteur touristique, et ses solutions "palliatives" que sont les ONG humanitaires présentes dans le districts. Concernant les ONG pastorales, une étude plus approfondie de leurs actions pourrait permettre de voir dans quelle mesure elle contribuent à diffusion de pratiques participant au renforcement de la légitimité et de l'autorité des organisations internationales.

Depuis l'automne dernier, un nouveau conseil d'administration est en cours de nomination. Le nouveau conservateur a été nommé par le gouvernement. Il s'agit de M. Looiboki, occupant jusqu'alors un poste au sein de TANAPA, l'agence gouvernementale en charge des parcs nationaux tanzaniens. Depuis mon retour de terrain et suite à cette nomination, les populations locales vivant dans la NCA ont menacé de barricader la Londuare Gate, l'entrée principale par laquelle arrivent les touristes. Ces menaces ont été proférées à la fin du mois de mai 2013, les populations maasai souhaitent que M. Looiboki soit remplacé, craignant que sa nomination soit le présage d'un virage conservationniste au détriment de leur présence dans la zone de conservation. Finalement, cette menace n'a pas été mise à exécution. Une analyse de cet événement permettrait un prolongement de cette étude en explorant qui sont les leaders d'opinion et les individus à l'origine de cette menace de

« non-mobilisation », quels étaient les registres d'actions et discours des acteurs mobilisés (partant du principe que l'annonce d'une mobilisation est déjà une forme de mobilisation), et comment expliquer que cette mobilisation collective n'ait pas eu lieu. On pourrait aisément croire qu'il s'agirait d'une confirmation de l'encadrement du territoire et de ses populations par l'État ; si tel est le cas, une étude aurait à le démontrer, confirmant ainsi les analyses apportées dans ce développement. Mais il pourrait aussi y avoir d'autres ressorts explicatifs de cette « non-mobilisation » ; dès lors, une étude de terrain pourrait apporter d'autres éléments de réponse permettant de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans cette compétition pour le contrôle de la zone de conservation du Ngorongoro.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

- Arhem, Kaj, *Pastoral man in the garden of eden. The Maasai of the Ngorongoro conservation area, Tanzania*, Sweden, University of Uppsala, 1985, p. 123.
- Audrerie Dominique, Souchier Raphaël et Vilar Luc, *Le Patrimoine mondial*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998, p. 128.
- Baroin Catherine et Constantin François, *La Tanzanie contemporaine*, Paris, Karthala, 1999, p. 360
- Bayart Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Coll. « L'espace politique », 1989 (réed. 2006), p. 439.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997, p. 330.
- Cormier-Salem Marie-Christine, Juhé-Beaulaton Dominique, Boutrais Jean et Roussel Bernard (dir.), *Patrimonialiser la nature tropicale : dynamiques locales, enjeux internationaux*, Paris, Institut de recherche pour le développement, 2002, p. 267.
- Cousin Saskia et Réau Bertrand, *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, 2009, p. 126
- Doquet, Anne, *Les masques dogons*, Paris, Karthala, Coll. « Hommes et sociétés », 1999, p. 314
- Hibou, Béatrice, (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, p. 400.
- Lascoumes Pierre et Le Galès, Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 370.
- Martin Denis-Constant, *Tanzanie : l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Karthala, 1988, p. 318.

Articles scientifiques et chapitres d'ouvrages

- Ⓟ Abrahamsen Rita, « The Power of Partnerships in Global Governance », *Third World Quarterly*, vol. 25, n° 8, 2004, p. 1453-1467
- Ⓟ Becker Howard, « Les entrepreneurs de morale » in Howard Becker *Outsiders. Etudes sociologie de la déviance*, Paris, Paris, Editions Métailié, 1985, p. 171 – 188.
- Ⓟ Bergamaschi, Isaline, « « Appropriation » et « lutte contre la pauvreté » au Mali » Interprétations, pratiques et discours concurrents », *Revue Tiers Monde*, n° 205, 2011/1, p. 135-150.

- ⌚ Bergandi Donato et Blandin Patrick, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, Tome 65, 2012, p. 103-142.
- ⌚ Blundo Giorgio, « Une administration à deux vitesses. Projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahiers d'études africaines*, n° 202-203, 2011/2, p. 427-452.
- ⌚ Boone Randall B., Galvin Kathleen A., Thornton Philip K., Swift David M. et Coughenour Michael B., « Cultivation and Conservation in Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Human Ecology*, vol. 34, n° 6, 2006, p. 809-828.
- ⌚ Brockington Dan, « Preserving the New Tanzania: Conservation and Land Use Change », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 41, n° 3, 2008, p. 557-579
- ⌚ Carrier James et West Paige, « Ecotourism and Authenticity: Getting Away from It All », *Current Anthropology*, vol. 45, n° 4, 2004, p. 483-498
- ⌚ Charnley Susan, « From Nature Tourism to Ecotourism? the Case of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania », *Human Organization*, vol. 64, n° 1, 2005, p. 75-88
- ⌚ Cormier-Salem Marie-Christine, Boutrais Jean, « Patrimoines et savoirs naturalistes locaux », in J-Y. Martin (dir.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques évaluations*. Paris, IRD Editions, 2002, p. 125-142.
- ⌚ Déléage Pierre, « Histoire de la protection de la nature », <http://www.universalis-edu.com.domino-ip2.univ-paris1.fr/encyclopedie/protection-de-la-nature-histoire/>, consulté le 10 mai 2013.
- ⌚ Diallo, Rozenn N, « Élités administratives, aide internationale et fabrique de l'action publique de la conservation au Mozambique », *Politique africaine*, n°126, 2012, p.143-161.
- ⌚ Dowie, Mark, « Masai » in Dowie Mark, *Conservation Refugees: The Hundred-Year Conflict Between Global Conservation and Native Peoples*, MIT Press, 2011, p. 23 – 43.
- ⌚ Dzingirai, Vupenyu, « The new scramble for the African countryside », *Development and Change*, n° 34, 2003, p. 243-263.
- ⌚ Ferguson, James, « Seeing like an Oil Company : Space, Security and Global Capital in Neoliberal Africa », *American Anthropologist*, vol. 107, issue 3, Sept. 2005, p. 377-382
- ⌚ Galvin Kathleen. A., Ellis James E., Boone Randall B., Magennis Ann L., Smith Nicole M., Lynn Stacy J., et Thornton Philip, « Compatibility of pastoralism and conservation? A test case using integrated assessment in the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania. », in Chatty, D., Colchester M. (dir.), *Conservation and mobile indigenous peoples: displacement, forced settlement and sustainable development*, New York, Berghahn Books. 2002, p. 36-60
- ⌚ Guérin Marie-Anne, « Le patrimoine culturel, instrument de la stratégie de légitimation de

- l'Union européenne. L'exemple des programmes Interreg » *Politique européenne*, n° 25, 2008/2, p. 231-251.
- ⌚ Harrison Graham, "Post-Conditionality Politics and Administrative Reform: Reflections on the Cases of Uganda and Tanzania", *Development and Change*, vol. 32, 2001, p. 657–679
 - ⌚ Hughes Lotte, « Les racines historiques des conflits sociopolitiques en pays maasai, Kenya », in Jacob Jean-Pierre, Le Meur Pierre-Yves (dir.) *Politique de la terre et de l'appartenance. Droits fonciers et citoyenneté dans les sociétés du Sud*, Paris, Karthala, 2010, p. 279–317.
 - ⌚ Hobsbawn, Eric et Ranger, Terence, *L'invention de la tradition*, Editions Amsterdam, 2006, p. 370.
 - ⌚ Lindsay W.K, « Integrating parks and pastoralists », in A. ANDERSON et R. GROOVE (dir.), *Conservation in Africa. People, policies, and practice*, Cambridge University Press, 1987, p. 149-167.
 - ⌚ Lissu, Tundu, « Policy and Legal Issues on Wildlife Management in Tanzania's Pastoral Lands: The Case Study of the Ngorongoro Conservation Area » *,Law, Social Justice and Global Development*, n°1, 2000, p. 31. Disponible en ligne, consulté le 6 juin 2013, URL: http://www2.warwick.ac.uk/fac/soc/law/elj/lgd/2000_1/lissu/
 - ⌚ McCabe J. Terrence, Leslie Paul et DeLuca Laura, « Adopting Cultivation to Remain Pastoralists: the diversification of pastoral livelihoods in northern Tanzania », *Human Ecology*, vol. 38, n° 3, 2010, p. 321-334.
 - ⌚ Mchallo I.A.J , « The Impact of Structural Adjustment Programms on the Natural Resources Base : The Case of Tourism Development », *Utafiti (new series), Journal of the Faculty of Arts and Social Sciences*, University of Dar es Salaam, vol. 1, n°2, 1994, pp. 88-111
 - ⌚ Meimon Julien, « « Culte du terrain à la rue Monsieur. Les fonctionnaires de la France d'outre-mer et de la coopération », *Afrique contemporaine*, n°236, 2010/4, p. 55
 - ⌚ Mwaikusa Jwani, « Community Rights and Land Use Policies in Tanzania: The Case of Pastoral Communities », *Journal of African Law*, vol. 37, n° 2, 1993, p. 144-163
 - ⌚ Nay, Olivier et Smith, Andy, « Les intermédiaires en politique : médiations et jeux d'institutions », in Olivier Nay et Andy Smith (dir) *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, p. 47-86
 - ⌚ Ntarangwi Mwenda, "Education, Tourism, or Just a Visit to the Wild?", *African Issues*, vol. 28, n° 1/2, 2000, p. 54-60.
 - ⌚ Olivier de Sardan, Jean-Pierre et Bierschenk, Thomas, « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, [En ligne], 5, 1993, mis en ligne le 04 juin 2008, consulté le 06 mai 2013. URL : <http://apad.revues.org/3233>
 - ⌚ Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Le développement comme champ politique local », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 6, 1993, mis en ligne le 10 mars 2008, Consulté le 29 avril

2013. URL : <http://apad.revues.org/2473>

- ⌚ Paul Jean-Luc, Duvail et Stéphanie, Hamerlynck Olivier, « Appropriation des ressources «naturelles» et criminalisation des communautés paysannes », *Civilisations*, n° 60-1, 2012, p. 143-175.
- ⌚ Peters B. Guy, « Nouveau management public (New public management) », in Laurie Boussaguet et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 398-404.
- ⌚ Pomel Simon, Dascon Juhane, Dupuy Julien, Guye Aminata, Lemoigne Nicolas, Gningue Khadi, Ndiaye Mbaye et Tollis, Sébastien, “Problèmes idéologiques et genèse des modèles en environnement”, in Darbon Dominique (dir.) *La politique des modèles en Afrique : simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris, Khartala, 2009, p. 37-64
- ⌚ Pourtier, Roland, “Encadrement territorial et production de la nation”, in E. TERRAY (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 341-358.
- ⌚ Rogers, Peter J. "International Conservation Governance and the Early History of the Ngorongoro Conservation Area, Tanzania." *Global Environment*, n° 4, 2009, p. 78-117
- ⌚ Roig, Raphaël, « Chronique du musée Konso. Une brève analyse des enjeux de la coopération et de la politique culturelle en région konso », *Annales d'Ethiopie*, CFEE, vol. 25, 2010, p. 243-300
- ⌚ Takforyan, Ani, « Conservation et développement local au Niokolo Koba », *Politique africaine*, n° 53, 1994, p. 52-63
- ⌚ Thomson, Susan « La politique d'unité et de réconciliation nationale au Rwanda : figures imposées et résistance au quotidien », *Genèses*, n° 81, 4/2010, p. 45-63.

Mémoire de Master 2

- Josse-Durand, Chloé, «Le Musée Konso entre promotion culturelle et folklorisation : les enjeux de la gestion de la diversité en Ethiopie », mémoire sous la direction de Christine Deslaurier, IEP de Bordeaux, 2010-2011.

Thèse

- ⌚ Jampy, Véronique, « Le gouvernement expert de l'aide publique au développement : pratiques et représentations des « développeurs » au Sénégal », Thèse dirigée par Johanna Siméant, Professeure des universités, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, soutenue publiquement le 6 novembre 2012.

Archives de presse disponibles en ligne

- ⌚ Daily News: <http://www.dailynews.co.tz/index.php/columnists/columnists/4560-mr-maige-was-that-the-full-story>
- ⌚ ETN, Global Travel Industry News : <http://www.eturbonews.com/29120/tanzania-gets-new-minister-tourism>

- ⌚ In 2 East Africa: <http://in2east africa.net/loliondo-villagers-frustrate-minister-kagashiki-efforts-to-vacate-for-ortelo/>
- ⌚ IPP Media:
 - <http://www.ippmedia.com/frontend/?l=53329>
 - <http://www.ippmedia.com/frontend/index.php?l=42686>

ANNEXES

Annexe 1. Liste des entretiens

Entretiens réalisés à Dar es Salaam

Noël Henri, 56 ans (12 février - 18 mars 2013)

Assistant technique français au patrimoine détaché par le Ministère français des Affaires Étrangères auprès de la Division des Antiquités du Ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme. Deux entretiens réalisés dans son bureau au MNRT. 4h35 et 30 mn. Nombreux échanges informels.

Amos Mhina, 55-60 ans (18 mars 2013)

Enseignant-chercheur en science politique à l'Université de Dar es Salaam, dont les travaux portent sur les questions de politiques publiques, gouvernance, société civile, développement rural et élections. Entretien réalisé dans son bureau universitaire. 45 mn.

James Kabati 55-60 ans (18 mars 2013)

Assistant de direction de la Division des Antiquités du MNRT. A travaillé avec Noël Henri sur différents projets de valorisation du patrimoine tanzanien, dont le projet de développement au Ngorongoro. 38 mn.

Leyla 35-40 ans (19 mars 2013)

Responsable communication à WWF Tanzanie, entretien réalisé dans la bibliothèque du siège de WWF Tanzanie. 15 mn (d'après elle, il n'y a pas d'intervention de WWF Tanzanie dans le nord du pays)

Edgar Mogobay, 29 ans (19 mars 2013)

Country Programme Researcher à OXFAM Tanzanie, entretien réalisé dans la salle de réunion du siège d'OXFAM à Dar es Salaam. 1h

Entretiens réalisés à Arusha

Géraldine Liorat, 36 ans (13 mars 2013)

Directrice de l'Alliance franco-tanzanienne de Arusha depuis 1 an, elle a travaillé plusieurs années en Namibie avant de venir en Tanzanie. Mariée à un sud-africain, sans enfant. Entretien réalisé au bar de l'Alliance française. Nombreux échanges informels. 1h38

Enyang Malaika, 35 ans (15 mars 2013)

Avocat et enseignant-chercheur maasai, originaire de la zone de conservation du Ngorongoro. Marié, 2 enfants, vit à Arusha mais retourne fréquemment à la NCA où vivent ses parents et certains de ses frères et soeurs. Entretien réalisé dans un bureau du Nelson Mandela African Institute of Science and Technology. 1h08

Zayn Umiyo, 60-65 ans (15 mars 2013)

Journaliste au *Citizens*, m'ayant été recommandé par le *Arusha Times* où il publie anonymement. Entretien réalisé au bar du Safari Hotel. 1h30.

Godwin Manumka, 29 ans (16 mars 2013)

Responsable de projets au Tanzanian Natural Resources Forum. Entretien réalisé sur sa terrasse communautaire. 45 mn.

Pierce Modope, 60-65 ans (21 mars 2013)

Manager du Pastoral Council, entretien réalisé au Africafé, de Arusha. 33 mn.

Issah Bayi, 30-35 ans (21 mars 2013)

Manager project à African Wildlife Foundation, entretien réalisé dans son bureau au siège de l'ONG. 20 mn

Elifuraha Kilima, 25 ans (26 février – 13 mars 2013)

Guide employé par la NCAA. Rencontré lors de ma visite au siège de l'administration, il devient un ami que je reverrai plusieurs fois à Arusha, ce qui permettra de quitter un premier discours convenu lors de notre rencontre. Entretien réalisé dans un café, à Arusha. 1h45.

Godlisten Ole 50-55 ans (5 mars 2013)

Assistant manager de la compagnie de safari Kilimanjaro Mountain Safari Club (KMSC). Aimerais intégrer le conseil d'administration de l'Autorité de conservation du Ngorongoro. Entretien au restaurant d'un hôtel de Arusha. 2h20

Jacob Misiani et Daniel Akhwari (26 février 2013)

Manager du service de conservation de la NCAA et directeur des opérations au *Tourism and Engineering Service Department*. 2h de présentation autour d'un buffet et 50 minutes d'entretien dans les bureaux de la NCAA

Johnson Magasheki (7 mars 2013)

Community development manager de la NCAA. Entretien réalisé restaurant de l'hôtel African Tulip, à Arusha. 1h11

Sadiki Ole Furaha (24 février 2013)

Journaliste et documentariste maasai, originaire du district de Simanjiro. Entretien réalisé au Maasai Café. Ami de mes colocataires, nous nous lierons rapidement d'amitié, ce qui donnera lieu à de très nombreux échanges informels. 1h53.

Owino Myambui (26 mars)

Guide de safari indépendant et auto-entrepreneur. Il est le mari de la sous-directrice de l'Alliance française, et devient rapidement un ami. Nombreux échanges informels. Le 26 mars, nous partageons un long trajet en voiture qui me permet d'obtenir de nombreuses informations sur le secteur du tourisme de safari dans la NCA et dans le nord de la Tanzanie d'une façon générale.

Juma Selenge (14 mars)

Coordinateur de projets au Tanzanian Pastoralist Community Forum. 30 mn

Entretien réalisé à Paris

Gérard Campiro (2 mai 2013)

Fondateur du label Geopark et expert Unesco pour le Réseau mondial des Geoparks, entretien réalisé par Skype. 50 mn.

Annexe 2. Historique de la zone de conservation, depuis sa création jusqu'à celle de la l'Autorité de Conservation du Ngorongoro (ncaa)

1907

- ⌚ Deux colons allemands s'installent dans le cratère, d'où ils seront expulsés durant la Première guerre mondiale.

1921

- Première législation concernant la chasse avec la Game Preservation Ordinance.

1928

- ⌚ Le cratère est déclaré Closed Reserve. (chasse et agriculture interdites par la loi).

1930

- ⌚ La Closed Reserve est étendue au reste du Ngorongoro et au Serengeti, mais la chasse sportive se pratique toujours.

1940

- ⌚ La région est déclarée National Park.

1948

- ⌚ Révision des limites du National Park.

1951

- ⌚ La législation est renforcée et le droit coutumier d'occupation des terres par les populations locales est réaffirmé : elles retrouvent leurs droits de vivre et de subsister dans le parc. Mais dans la décennie, les règles deviennent de plus en plus strictes : chasse interdite, implantations humaines et transhumances sujettes à de multiples restrictions, usage du feu strictement contrôlé, ...

1954

- ⌚ Interdiction de l'agriculture.

1956

Publication d'un White Paper (Secessional Paper No 1) qui propose un compromis : diviser le Serengeti en trois parcs (le Western Serengeti, le Ngorongoro Crater et la Réserve forestière des terres au nord, et enfin le Empakaai crater) qui seraient consacrés strictement à la conservation alors que les autres parties du parc initial seraient ouvertes aux cultures et aux pratiques pastorales.

Mobilisation des élites conservationnistes en Europe : une commission d'enquête est initiée par la Grande-Bretagne ; deux instituts américains envoient des scientifiques et un institut anglais

envoi W.H. Pearsall, dont le rapport aura une profonde influence sur la décision du comité d'enquête, à qui l'on présente en 1958 le Gouvernement Paper No 5.

1959

- ⌚ L'Ordonnance n° 14 sépare le Serengeti, parc national, de la zone de conservation du Ngorongoro. Un Advisory Board est constitué avec 4 colons et 4 Maasai et présidé par le l'officier britannique à la tête du district.

1961

- ⌚ Création d'un nouveau Advisory Board, sans représentation maasai. Il n'y en aura pas avant 1981, année où le MP du district de Ngorongoro (qui était un Maasai) a été intégré au Board of Directors of the Ngorongoro Conservation Area Authority.

1960

- ⌚ Premier plan de gestion de la ZCN, révisé en 1961 par H. Fosbrooke, qui avait pris la Chaire du Advisory Board.

1963

- ⌚ L'Advisory Board est dissous. Une nouvelle Unité de conservation du Ngorongoro est créée au sein du Ministère des Terres, Forêts et Vie sauvage, dans la présente République démocratique de Tanzanie. L'unité est dirigée par un Conservateur britannique, Henry Fosbrooke, directement responsable auprès du ministre. L'Unité est transférée au Ministère de l'Agriculture quelques années plus tard.

1965

- ⌚ Solomon ole Saibull prend sa place, c'est le premier conservateur tanzanien.

1970

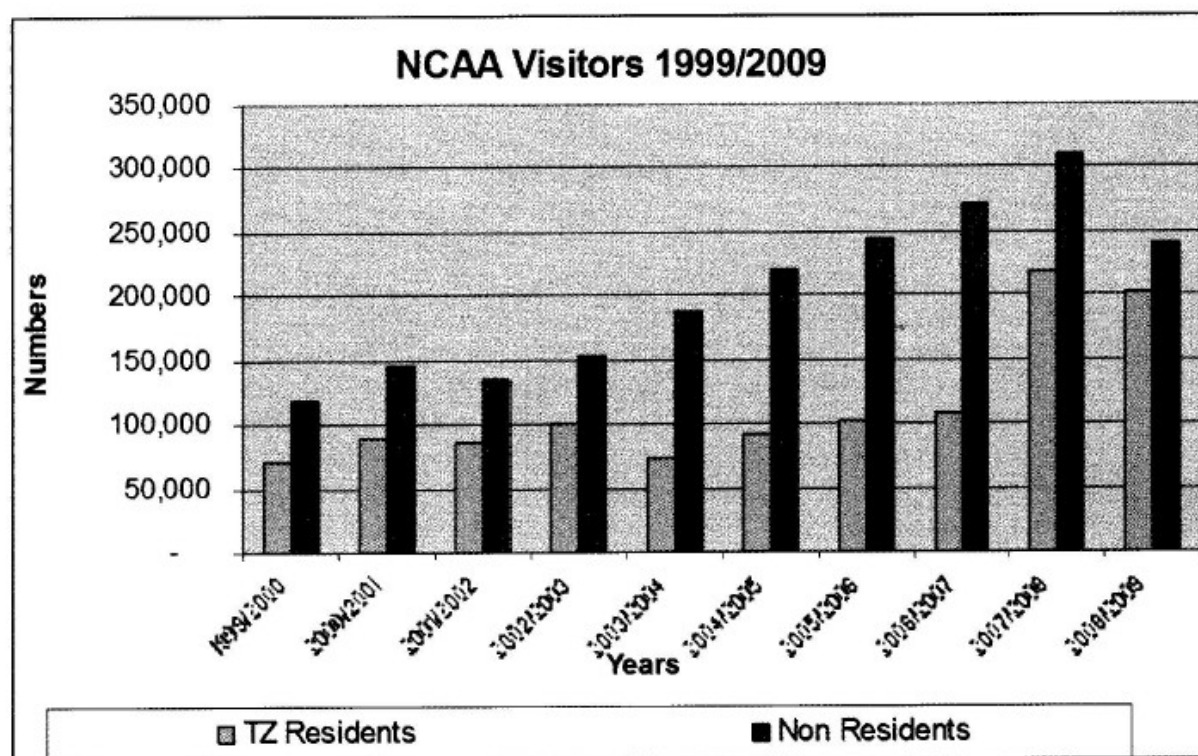
- ⌚ La zone de conservation passe de la tutelle du Ministère de l'Agriculture à celle du nouveau Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme.

1975

- ⌚ L'Unité de conservation Ngorongoro devient la Ngorongoro Conservation Authority (NCAA), institution parapublique. La NCAA est dorénavant composé d'un conseil d'administration et son Conservateur est nommé par le Président de la République tanzanienne. L'amendement à l'Ordonnance de 1959 réaffirme l'obligation de la NCAA de promouvoir les intérêts des populations locales engagées dans l'élevage et l'industrie laitière. Actuellement, la NCA est toujours sous la législation de 1959 et 1975.

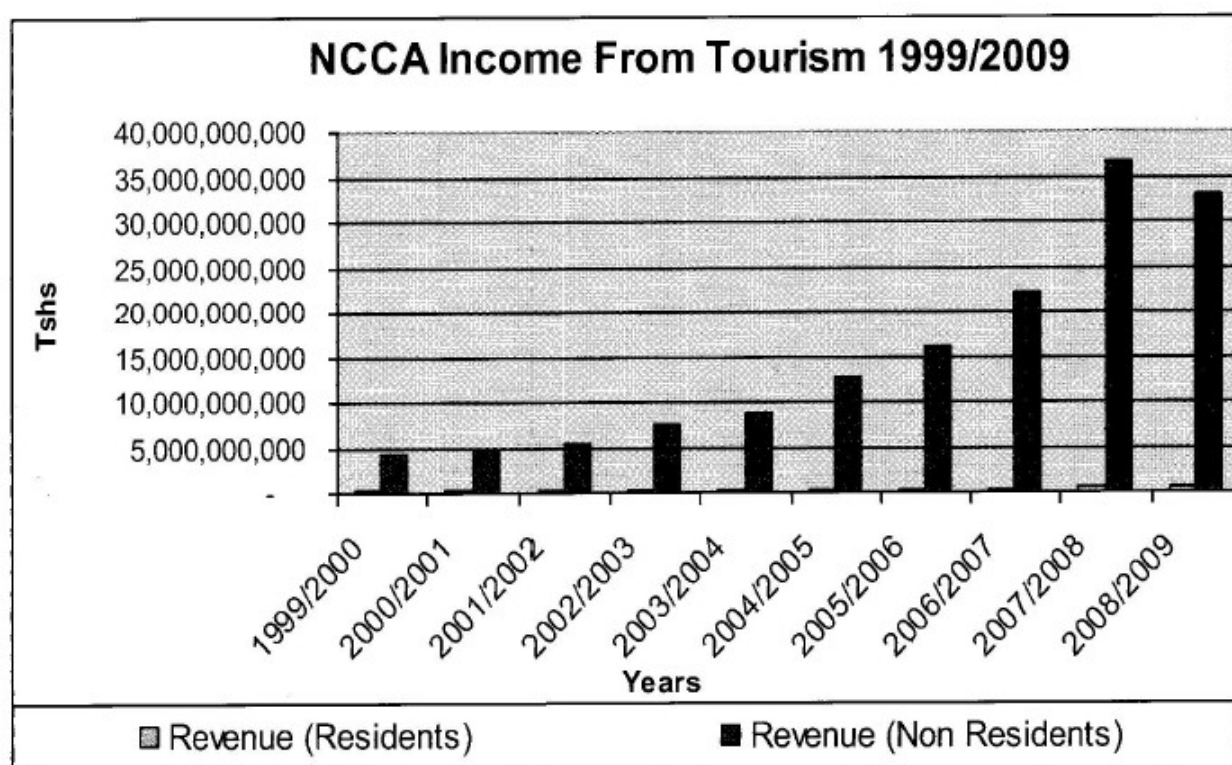
Source : Kaj Arhem, *Pastoral man in the garden of eden. The Maasai of the Ngorongoro conservation area, Tanzania*, University of Uppsala, Sweden. 1985. 123 pp.

Annexe 3. Diagramme représentant l'évolution de la fréquentation touristique du site, en comparant tourisme national/international entre 1999 et 2009



Source : NCA Mangament Plan 2006-2016 (révisé en 2010)

Annexe 4. Diagramme représentant l'évolution des entrées financières générées par le tourisme entre 1999 et 2009



Équivalence monétaire : 2000 Tshs = 1 €

5 milliards de Tshs = 2,5 millions €

35 milliards de Tshs = 17, 5 millions €

Aujourd'hui, ce nombre s'élève à 50 milliards de Tshs environs, soit 25 millions €.

Source : NCA General Management Plan 2006-2016 (révisé en 2010)

Annexe . Photographie du cratère du Ngorongoro



Source : auteure.

Annexe 6. Musée d'Olduvai et reproduction des empreintes de pieds humains datant d'il y a plus de 3,6 millions d'années



Source : <http://www.alain-collet.com/Tanzanie/Safari/Serengeti36.html>